



HAL
open science

Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales. 2018, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02029357

HAL Id: hceres-02029357

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029357>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Arts, lettres, langues

ComUE Université Sorbonne Paris Cité

Institut national des langues et civilisations
orientales - INALCO
Université Paris 13
Université Paris Descartes
Université Paris Diderot
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Incluant les éléments spécifiques à l'Université Paris Diderot

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 24/09/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Laurence Denooz, Sébastien Lefait,
Michel Petit, Didier Plassard,
Mathieu Schneider, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

Les établissements réunis dans la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) proposent une offre de formation variée, complète, et souvent originale dans le domaine *Arts, lettres, langues* (ALL), qui se compose de 57 mentions : 18 licences (L), 12 licences professionnelles (LP), 27 masters (M).

L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 y contribue avec un ensemble de 22 formations axées sur les lettres, les langues, les sciences du langage, les arts et les médias. Le groupe de formations soumis à l'évaluation réunit sept mentions de licence : *Arts (Médiation culturelle - Conception et mise en œuvre de projets culturels)*, *Arts du spectacle*, *Information-Communication*, *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Lettres et Sciences du langage* (SDL), quatre mentions de licence professionnelle : *Scénographie théâtrale et événementielle*, *Conception costume de scène et d'écran*, *Encadrement d'ateliers de pratique théâtrale*, *Conseil en écriture professionnelle et privée*, *Écrivain public*, auxquelles viennent s'ajouter onze mentions de master. Parmi ces dernières, on trouve d'abord des formations présentées dans leur intitulé comme s'inscrivant naturellement dans la continuité des mentions de licence : les mentions de master *Arts (Médiation culturelle)*, *Information-Communication*, *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Lettres*, et *Sciences du langage* (SDL), cette dernière mention possédant la particularité d'être coaccréditée avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), l'Université Paris Descartes et l'Université Paris 13. Les deux mentions *Cinéma et audiovisuel* et *Théâtre* prolongent l'offre de formation de la licence *Arts du spectacle*, constituée de deux parcours « *Études cinématographiques et audiovisuelles* » et « *Études théâtrales* ». Cette offre déjà abondante au niveau master est augmentée de trois mentions dont la cohérence avec les mentions de licence n'est pas le seul atout : *Études européennes et internationales* (EEI), *Didactique des langues* (DDL), et *Traduction et interprétation* (T&I), cette dernière mention de master étant intégrée à l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, l'ESIT, qui est une référence dans son domaine.

L'Université Paris Descartes, dont l'offre de formation est essentiellement centrée sur les sciences de l'homme et de la santé, propose néanmoins six mentions dans le domaine ALL : une licence généraliste *Sciences du langage* ; trois licences professionnelles (LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* et *Métiers de la communication : chef de projet communication*) ; un master *Création artistique*, axé sur l'art thérapie et cohabilité avec le département Théâtre de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ainsi qu'un master *Sciences du langage* également en coaccréditation avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

L'offre de formation de l'Université Paris Diderot se constitue dans le domaine ALL d'un total de 11 formations, organisées comme suit. Cinq licences généralistes : *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Sciences du langage-Linguistique* (SDL), cohabilitée avec l'Université Paris Descartes, *Lettres et Arts du spectacle* (parcours *Études cinématographiques*) ; une licence professionnelle (LP) *Métier de la communication : chargé de communication* du domaine *Sciences, technologies, santé* (ensuite présentée dans le dossier comme LP *Rédacteur technique*) ; et cinq masters : *Études anglophones* ; *Cinéma, documentaire, médias* (CDM) ; *Lettres* ; *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), cohabilité avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) ; et *Sciences du langage* (SDL), cohabilité avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pour la spécialité *Phonétique et phonologie*.

L'Université Paris 13 propose une offre de formation pluridisciplinaire qui couvre un spectre très vaste, comprenant les sciences humaines et sociales au sens large, la santé, les sciences et technologies et les secteurs du droit, de l'économie et de la gestion. Ces formations sont regroupées dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement en cinq grands domaines. L'un d'entre eux, intitulé *Arts, langues, lettres* (ALL), fait l'objet du présent rapport ; pour les besoins de l'évaluation, le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) a proposé d'y adjoindre les formations du domaine de la

culture et de la communication. Le bouquet de formations ainsi constitué regroupe 14 formations, et notamment quatre mentions de licence : *Information-communication, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Lettres* ; trois licences professionnelles : *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* (qui propose une formation délocalisée à Rabat au Maroc) ; *Métiers du jeu vidéo* ; et *Techniques du son et de l'image* ; enfin, huit mentions de master : *Communication des organisations* ; *Création numérique* ; *Études anglophones* ; *Information-communication* ; *Littératures, cultures, arts* ; *Métiers du livre et de l'édition* ; *Traitement automatique des langues* (TAL), qui fait l'objet d'une codiplômation avec l'Université pédagogique de Cracovie (Pologne) et *Sciences du langage* (une spécialité *Contrastif, lexicque, discours*). Le périmètre scientifique de ce domaine comprend l'étude des civilisations et des textes qui les ont constituées, les langues et leurs modes de fonctionnement, de diffusion et de transformation, et les techniques et supports de communication, avec un fort accent porté sur les nouvelles technologies et le numérique.

L'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) propose un ensemble de formations qui couvre le champ désigné par le nom de l'établissement, et qui comporte : une mention de licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), organisée en parcours régionaux (sous-parcours par langue) et, à partir de la deuxième année, régionaux et professionnalisants ; une licence professionnelle *Développement international de l'entreprise vers les marchés émergents* ; et des mentions de master, intitulées respectivement *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), coaccréditée pour certaines spécialités avec l'Université Paris Diderot ; *Métiers de l'international* (MI) ; *Didactique des langues* (DDL), coaccréditée avec les universités Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et Paris Descartes ; *Sciences du langage* (SDL), coaccréditée partiellement avec l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ; *Traitement automatique des langues* (TAL), coaccréditée avec les universités Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Paris Ouest-Nanterre-La Défense. A ces mentions de master s'ajoute la collaboration avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Paris dans le cadre d'un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation, et de la formation* (MEEF).

L'USPC a proposé de présenter les formations du domaine ALL selon les champs suivants, de portée inégale :

- Un champ regroupe des formations de tous les établissements concernés (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris 13, INALCO) : *Sciences du langage, didactique des langues, traduction et interprétation* (neuf formations) ;
- Deux champs regroupent des formations de quatre établissements : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Diderot, Université Paris 13, INALCO pour *Langues, littératures, cultures, sociétés du monde* (14 formations) ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris 13 pour *Littérature et arts* (huit formations) ;
- Deux champs regroupent des formations de deux établissements (*Arts, médias, communication* – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 – 16 formations ; *Études internationales, métiers de l'international* – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, INALCO – trois formations).

Si les formations sont présentées selon des intitulés de champs communs à différents établissements, aucun dossier champ ou document de politique de formation ne présente les offres de formation en faisant référence à ces champs.

Ce document contient :

- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'INALCO ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris 13 ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris Descartes ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris Diderot ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ;
- les fiches d'évaluation des formations du domaine ALL de l'Université Paris Diderot.

INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES - INALCO

AVIS GLOBAL

L'évaluation de l'ensemble des formations a été rendue parfois peu aisée du fait de l'absence de dossier de champ et de la présentation souvent fragmentée (par parcours) des dossiers de mention et de leurs annexes ainsi que d'un certain manque de précision sur des aspects structurels (l'avant-propos du dossier de master mention LLCER évoque ainsi l'existence de six mentions de master) ou terminologiques (la notion de « formation double diplôme » en licence avec l'Indonésie et la Malaisie ne paraît pas correspondre à l'obtention d'une double licence par les étudiants de l'INALCO).

Le potentiel d'affichage stratégique global est toujours bien identifié, à l'échelle nationale comme au niveau international, par référence au nom de l'établissement et à sa vocation ancienne de spécialisation et d'expertise dans un vaste champ de langues et civilisations orientales. Si la spécificité de l'établissement et de ses formations est naturellement évidente pour ce qui concerne les langues-cultures non représentées ailleurs dans l'enseignement supérieur, elle paraît toutefois devoir être réaffirmée, y compris dans le cadre des coaccréditations ou collaborations, pour les langues qui sont désormais aussi enseignées ailleurs. Elle paraît aussi devoir être précisément argumentée pour certaines spécialisations existant aussi ailleurs (commerce international ou sciences du langage par exemple), notamment lorsque la nature de l'activité visée fait une place moins importante à la langue orientale elle-même (FLE par exemple). Un renforcement de l'affichage spécifique des « filières » de l'établissement pourrait être de nature à renforcer le positionnement de ses formations à visée professionnelle dans l'environnement socio-économique et leur attractivité.

L'ensemble des formations évaluées constituant le champ unique de l'offre de formation de l'établissement en matière de diplômes nationaux de premier et deuxième cycles (licence et master), son inscription dans la politique de formation est immédiate. On peut toutefois s'interroger sur son articulation avec le reste de l'offre de formation de l'établissement (diplômes d'établissement, stages intensifs, etc.), notamment en ce qui concerne les publics dont les dossiers déposés soulignent qu'ils ne sont pas tous strictement en formation initiale. La faiblesse des effectifs de licence et master dans certaines spécialisations et du nombre de diplômés, au regard du nombre de premières inscriptions, sont également à prendre en compte à cet égard.

La pertinence et la cohérence propres de l'ensemble sont globalement assurées par référence à l'identité traditionnelle de l'établissement. L'offre de formation de master apparaît conforme aux orientations de l'établissement et lisible, même si l'on peut penser que les deux spécialisations, Commerce international et Relations internationales, de la mention MI seraient plus visibles comme mentions séparées - ce qui serait d'ailleurs plus conforme à leur fonctionnement effectif. Il est en revanche plus difficile de reconnaître spontanément l'organisation et la cohérence de l'offre de licence, avec sa mention désormais unique (LLCER) et ses quatre parcours régionaux (et les sous-parcours par langue) et cinq parcours professionnalisants. Le dossier déposé explique comment l'établissement a été conduit à concevoir cette mention unique pour s'adapter aux nouvelles conditions en matière de licence. Peut-être pourrait-il explorer dans ce cadre la possibilité d'une organisation fondée sur la distinction entre LLCER, LEA, et Sciences du langage, qui, sans préjudice pour la spécificité « orientale » de l'établissement, serait également plus proche de celle du master actuel ou de ses évolutions envisagées. Le dossier du master LLCER annonce à cet égard une réflexion en cours sur « l'architecture des parcours-types » et sur l'alternative « parcours-types disciplinaires renforcés, ou bien [...] parcours-types aréaux (actuelles spécialités) plutôt pluridisciplinaires ». Cette réflexion sur l'articulation entre les dimensions aréales et disciplinaires apparaît effectivement importante pour le master et ne peut qu'être fortement encouragée aussi pour la licence.

La capacité de coordination et de mutualisation à l'intérieur de l'ensemble de formations constitue, compte tenu de la diversité du champ des langues, un enjeu dont on mesure le caractère théoriquement et pratiquement crucial. Elle implique dans son principe différents acteurs : au niveau central, le Conseil des formations et de la vie étudiante (CFVE) et les commissions spécialisées (Commission des formations de master, Commission des enseignements transversaux) qui l'assistent ; au niveau « de proximité », les « départements » et les « filières ». Cette organisation, sans doute adaptée aux particularités de l'établissement et à son expérience pratique, met en lumière le rôle plus restreint des instances de pilotage des mentions elles-mêmes là où elles existent.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs scientifiques sont exposés de façon variable selon les diplômes et leurs parcours et selon l'orientation de ces diplômes ou parcours. Ils comportent généralement la maîtrise d'au moins une langue orientale et la connaissance civilisationnelle du domaine « aréal » (aire culturelle) dont relève cette langue, maîtrise et connaissance qui pourraient être plus explicitement définies en termes de niveau visé selon le cycle et en termes d'approche de type LLCER ou LEA selon la finalité du diplôme ou du parcours. Ils comportent aussi, pour les formations à finalité professionnelle, les connaissances et compétences relatives au domaine professionnel visé (commerce international ou traitement numérique par exemple). L'explicitation des compétences à acquérir n'est pas toujours suffisante pour permettre l'analyse détaillée de l'adéquation des plans de formation avec les objectifs, notamment professionnels.

Les objectifs en termes de poursuite d'études sont précisés pour la licence et les parcours à finalité recherche du master. Les débouchés professionnels visés sont, dans les dossiers d'évaluation, diversement présentés selon les formations en termes de fonctions-types (licence professionnelle), concours administratifs et de recrutement d'enseignants ou fonctions et/ou secteurs d'activité (licence LLCER), secteurs d'activité et métiers associés (master), et inégalement détaillés. Les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des différentes formations sont plus précises. Si les débouchés apparaissent dans l'ensemble variés et étendus (enseignement, diplomatie, commerce, journalisme, etc.), le potentiel d'insertion dans chaque catégorie de métier ou secteur n'est pas précisé. Il serait utile de connaître, par exemple, le nombre de places ouvertes aux concours ou les besoins de recrutement du monde du journalisme dans telle ou telle spécialisation.

Positionnement des formations dans l'environnement

L'articulation avec les cursus universitaires de la thématique au niveau local ou national est naturellement marquée par la longue tradition de spécialisation de l'établissement dans ce champ et son exclusivité de représentation dans l'enseignement supérieur national de certaines langues-cultures. Elle se traduit au niveau local par le biais de coaccréditations ou autres formes de coopération ponctuelle. Si, au niveau licence, certaines langues sont également enseignées ailleurs, leur présence continue à se justifier par la proposition d'un cursus ici complet, ou des approches multilingues. On remarque par ailleurs l'offre originale de « bi-cursus » de licence « ASTER » (Arabe-Sciences de la Terre) avec l'Institut de physique du globe de Paris. En master, les formations qui pourraient être redondantes sont coaccréditées ou mutualisées, notamment avec les universités Sorbonne Nouvelle et Paris Diderot, ainsi qu'avec l'université Paris-Nanterre. D'autres coopérations, dont le fonctionnement devrait être précisé, existent également dans certaines formations ponctuelles avec d'autres institutions académiques françaises.

L'articulation avec la recherche est satisfaisante pour la licence et les masters à finalité non professionnelle. Dès la licence, les étudiants peuvent ainsi bénéficier des activités des nombreux laboratoires de recherche de l'établissement, ainsi que de la participation forte des enseignants-chercheurs dans les enseignements. Le master mention LLCER est adossé à 15 laboratoires de recherche, tandis que le master mention TAL bénéficie de l'expertise des différents laboratoires des trois établissements coaccrédités. Dans les formations à visée professionnelle en revanche, bien que la présence d'enseignants-chercheurs soit mise en avant dans les dossiers, l'articulation avec la recherche reste limitée.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels apparaît plus contrastée. Qu'il s'agisse de diplômes à finalité professionnelle ou non, l'établissement bénéficie de multiples partenariats avec des institutions gouvernementales ou culturelles, telles que les ministères chargés de la défense ou des affaires étrangères ou encore le Musée du Quai Branly, susceptibles d'accueillir des étudiants pour des stages, voire la préparation de certains concours. Au niveau des mentions et spécialisations à visée professionnelle s'ajoute une relation avec le milieu socio-économique par le biais d'intervenants extérieurs ou d'entreprises accueillant des étudiants en stage. Les échanges avec ces dernières ne semblent cependant pas systématiques.

La coopération à l'international n'est peut-être pas aussi pleinement développée dans toutes ses dimensions que l'on pourrait s'y attendre compte tenu du champ. L'établissement a noué quelque 200 accords divers avec des institutions étrangères, dont de nombreuses conventions permettant aux étudiants d'effectuer des séjours d'études dans les pays de la langue qu'ils étudient ou des universités l'enseignant, parfois dans le cadre de doubles diplômes. Pour les formations professionnelles en revanche, la coopération se fait surtout par le biais de contributions ponctuelles de chercheurs invités ou de co-encadrants, sans qu'il ne soit fait précisément mention de relations fortes avec des partenaires socio-économiques étrangers.

Organisation pédagogique des formations

La lisibilité de l'organisation pédagogique n'est pas facilitée par les ajustements et modifications qu'a dû faire l'établissement, en fonction des contraintes du cadre national — comme l'explique notamment l'introduction du dossier de licence LLCER —, en ce qui concerne le nombre, la nature et l'intitulé des mentions. Il est compréhensible que, compte tenu de la spécificité du champ couvert, il puisse en résulter une certaine hétérogénéité structurelle et terminologique entre spécialisations de rang comparable au sein d'une mention et dans la continuité d'un cycle à l'autre. Ceci ne permet pas toujours de reconnaître facilement ce qui constitue une spécialité, un parcours, un parcours-type, etc., ni, dans les maquettes, ce qui relève d'un véritable tronc commun, d'enseignements transversaux communs ou optionnels, etc. De façon générale, l'organisation des formations, envisagée au niveau structurel correspondant à leur finalité (parcours de licence LLCER, spécialité de licence professionnelle, mention et/ou spécialités et/ou parcours de master), paraît pouvoir répondre aux objectifs fixés pour ce niveau structurel. L'organisation de la licence LLCER vise, avec ses quatre « blocs d'enseignements » (fondamentaux, transversaux disciplinaires ou aréaux, d'approfondissement, d'ouverture) et l'introduction des parcours professionnalisants à partir de la L2, une spécialisation progressive. L'organisation du master LLCER, qui comporte notamment une importante UE de « compétences avancées en langues » et une UE de modules optionnels offrant un choix très riche, renvoie à la question du nombre d'inscrits, comme le fait le dossier déposé, qui mentionne comme point faible que « [c]ertains départements linguistiques et aréaux proposent un choix trop important d'enseignements par rapport au nombre d'étudiants inscrits ». On peut également s'interroger sur la façon dont, pratiquement, sont intégrés dans le fonctionnement des formations les enseignements de chacune des nombreuses langues offertes (plus de 50), notamment au regard des niveaux des étudiants et des caractéristiques de progression propres à chaque langue. Il serait à cet égard utile de préciser l'organisation pédagogique en ce qui concerne les langues enseignées dans plusieurs établissements à Paris et en France (par exemple, le russe ou le chinois) et les langues que seul l'établissement propose (par exemple, l'ouzbek ou le wolof).

La professionnalisation apparaît, au sein des formations à visée professionnelle, dans le contenu des cours, la présence de projets individuels et l'intervention de nombreux professionnels. Les projets et stages forment une modalité pédagogique essentielle, qui bénéficie d'un accompagnement spécifique grâce à une structure dédiée (Service d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, SIOIP). On peut regretter que, obligatoires dans les parcours professionnalisants, ils restent optionnels dans les parcours régionaux. Ces stages, spécifiques aux parcours suivis par les étudiants, peuvent prendre la forme d'un semestre à l'étranger et sont potentiellement accompagnés d'un rapport de stage/mémoire à rédiger et soutenir par la suite. Un calendrier universitaire spécifique facilite leur mise en œuvre, qui n'est néanmoins pas toujours détaillée, par exemple, étonnamment, pour la licence professionnelle. Les effectifs, les modalités de fonctionnement, les missions et le calendrier de la formation en alternance ne sont pas précisément décrits pour la licence professionnelle ou la mention MI du master (M2). L'établissement encourage, par le biais de la Commission de la solidarité et des initiatives étudiantes (CSIE), les projets d'initiative permettant aux étudiants de croiser leurs compétences en langue orientale et celles acquises dans la formation professionnalisante.

La place de la recherche, qui découle de la culture d'établissement et de la place et du rôle des enseignants-chercheurs dans les formations, est significative dans les parcours à finalité recherche, notamment en master. Elle est naturellement plus réduite dans les spécialisations à visée professionnelle, y compris en termes d'adossement du fait de la composition de l'équipe pédagogique.

La place du numérique est variable d'une formation à l'autre. Tantôt au cœur de la formation, comme dans le master mention TAL du fait de son objet, qui propose la mise en place de sites internet ainsi que des cours en ligne ou à distance, elle est parfois plus traditionnelle et limitée au dépôt de documents de cours sur la plateforme Moodle (en licence professionnelle par exemple). La diversité des origines des étudiants fait qu'une mise à niveau informatique leur est souvent proposée.

L'international constitue nécessairement, compte tenu du champ de spécialisation de l'établissement, une dimension essentielle de l'organisation pédagogique des formations. Sa place tient naturellement à la fois aux objets et contenus d'enseignement et aux modalités de mise en œuvre, notamment périodes d'étude ou de stage à l'étranger dans le cadre des nombreux accords et conventions de l'établissement. Elle est à confirmer pour la licence professionnelle. La maîtrise de l'anglais est dans certains cas présentée comme un pré-requis (licence professionnelle par exemple) et l'enseignement de l'anglais des affaires comporte parfois des volumes proches de ceux de la langue orientale elle-même (semestres 1 et 3 du parcours Commerce international du master mention MI par exemple). La mobilité étudiante, entrante ou sortante, est parfois limitée par des contraintes extérieures et, de manière générale, semble encore perfectible.

Pilotage des formations

De façon générale les éléments des dossiers tels qu'ils sont présentés conduisent à identifier les aspects relatifs au pilotage comme largement perfectibles.

La composition des équipes pédagogiques, généralement indiquée par parcours, inclut, dans des proportions variables selon les parcours et leur finalité, des enseignants-chercheurs et autres enseignants de l'établissement et des enseignants et intervenants professionnels extérieurs. Les données présentées ne permettent pas facilement d'apprécier l'équilibre de leur composition, les responsabilités de leurs membres (autres que, dans certains cas, la direction d'études), le volume horaire des extérieurs, etc. et peuvent conduire à s'interroger sur leur fonctionnement d'équipe.

Si le pilotage de l'ensemble de formations est clairement assuré au niveau central par le Conseil des formations et de la vie étudiante (CFVE) et les commissions spécialisées (Commission des formations de master, Commission des enseignements transversaux) qui l'assistent, la responsabilité du pilotage de chacune des formations est moins nettement identifiée, au-delà du nom du responsable de diplôme. Elle paraît être en pratique largement partagée avec un certain nombre d'autres acteurs, instances des « départements » et des « filières » et responsables délégués au niveau des spécialisations. Ceci explique un certain manque d'unité ou d'homogénéité au sein des mentions, qui se traduit aussi dans la présentation par parcours ou spécialités de certaines parties des dossiers (y compris annexes). Les structures de pilotage et la participation des étudiants au pilotage varient d'une formation à l'autre. L'établissement évoque des conseils de perfectionnement, notamment dans les spécialisations professionnelles, mais les dossiers manquent de précision sur leur composition et leur fonctionnement. Les étudiants de la licence LLCER participent au pilotage de la formation et évaluent chaque année les formations proposées, tandis que les étudiants du master mention LLCER évaluent la formation une fois tous les cinq ans, cette évaluation étant par la suite prise en compte dans le dispositif d'autoévaluation.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont parfois imprécises dans les dossiers. La question des règlements d'examen manque de précision ; les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas non plus inscrites dans les maquettes mais sont communiquées par les enseignants après le début des cours. Le contrôle continu est fortement privilégié. Le supplément au diplôme peut paraître trop général pour permettre aux étudiants de véritablement personnaliser leur parcours.

Les dossiers ne donnent pas d'indications précises sur les modalités de recrutement, ni les passerelles. Il existe différents dispositifs classiques d'aide à la réussite (tutorat, soutien individuel, etc.) ainsi que des formations de mise à niveau et renforcement dans certaines langues enseignées dans le secondaire (chinois et russe en L1 et L2, arabe en L1).

Résultats constatés

Les résultats en termes d'effectifs, de réussite, d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, diversement et plus ou moins précisément présentés et documentés dans les dossiers d'évaluation de mention et les tableaux annexes, apparaissent variables, à chaque niveau de mention, selon les parcours et spécialisations.

Les effectifs, importants en licence LLCER, y sont stables dans certains parcours, en diminution nette dans d'autres (Europe-Eurasie, Commerce International, Didactique des langues). Ils sont très faibles en licence professionnelle, ce qui peut être en partie dû à son ouverture encore récente mais mériterait sans doute une réflexion plus poussée sur son positionnement et son attractivité. En master, les effectifs de la mention LLCER sont en augmentation (à l'exception des études chinoises) ; ils sont plus réduits dans les mentions professionnelles (moins d'une trentaine d'inscrits en M1). On observe, sur l'ensemble des effectifs, de fortes disparités selon les aires régionales et les langues et des nombres d'inscrits très faibles dans certaines langues « rares ». S'il est certainement important de préserver cette spécificité, revendiquée et assumée par l'établissement, dont les quelques éléments mis à disposition concernant le devenir des diplômés montrent la pertinence (débouchés dans les institutions gouvernementales, la diplomatie, etc), la faible demande dans certaines langues pourrait conduire à s'interroger sur l'adéquation effective des formules du cadre licence-master au public potentiel, compte tenu de l'existence d'autres formules plus souples dans l'offre de l'établissement.

Les taux de réussite sont faibles en licence, marquée par une forte diminution des inscrits en cours de cycle, avec notamment des échecs et abandons nombreux en première année. On observe également une déperdition importante en master LLCER, entre la première année de master (M1) et la deuxième année de master (M2), où il n'est toutefois pas possible de déterminer précisément s'il s'agit d'échecs ou d'étalement d'études.

Le suivi des diplômés apparaît largement perfectible. Un suivi des diplômés est réalisé chaque année pour la licence, dont les chiffres ne figurent pas dans le dossier. En master, le suivi est effectué par le biais d'enquêtes ponctuelles auprès des diplômés (avec une participation entre 30 et 50 %). Les données présentées sur la base de ces enquêtes pour les mentions TAL et *Métiers de l'International* laissent augurer d'une répartition équilibrée entre poursuite d'études dans des institutions scientifiques et insertion professionnelle majoritairement en adéquation avec la nature du diplôme.

De façon générale, une approche plus systématique, permettant la collecte et l'analyse de données plus complètes et régulières par une structure dédiée, serait souhaitable et assurément utile pour les travaux du CFVE (et/ou d'une commission spécialisée assistant le CFVE) et pour une évaluation précise des taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, de leur évolution et de leur adéquation aux objectifs affichés des formations.

POINTS D'ATTENTION

Les points d'attention suivants, qui renvoient à plusieurs des aspects mis en lumière lors de l'évaluation de l'ensemble de formations, peuvent être signalés en vue de la construction d'un projet pour la prochaine période contractuelle.

Les trois premiers points d'attention sont de portée générale :

- Pilotage des mentions. Le projet devrait, sans compromettre le rôle nécessaire des instances de coordination (CFVE, départements, filières), veiller à se donner les moyens de renforcer significativement, au niveau de chaque mention, l'organisation du pilotage des mentions elles-mêmes (telles qu'elles sont actuellement délimitées, ou telles qu'elles pourraient être redéfinies). Il devrait en particulier veiller à s'assurer que les instances concernées puissent disposer de toutes les données nécessaires, notamment en termes de suivi des diplômés.
- Nombre, intitulé et organisation interne des mentions. Le projet pourrait, sous réserve des dispositions du cadre national et de la culture d'établissement, chercher à améliorer la lisibilité de l'organisation des spécialisations au sein de chaque cycle et dans la continuité entre le premier et le deuxième cycle en termes de nombre et d'intitulé des mentions. Il pourrait en particulier s'interroger sur l'opportunité de reconnaître sous forme de mentions autonomes certains des groupes de parcours de l'actuelle mention unique de licence LLCER.
- Positionnement des mentions dans l'établissement. Le projet gagnerait, compte tenu de la spécificité d'une partie des publics de l'établissement qui, comme l'indiquent les dossiers, ne visent pas nécessairement l'obtention d'un diplôme national, à préciser les conditions d'articulation entre l'offre de formation correspondant aux diplômes nationaux de licence et master et le reste de l'offre de formation, notamment en termes de langues concernées (une cinquantaine en licence et master LLCER sur plus de cent pour l'établissement).

Les autres points d'attention, de portée plus spécifique, concernent les aspects suivants :

- le positionnement dans l'environnement socio-économique, qui paraît pouvoir être renforcé, notamment en cherchant à développer des liens directs avec des entreprises étrangères ;
- le taux d'échecs et/ou d'abandons en licence LLCER, ainsi que la faiblesse des effectifs en licence professionnelle ;
- le fonctionnement concret de certaines collaborations nationales ou internationales (« doubles diplômes », etc.) ou offertes en alternance.

UNIVERSITÉ PARIS 13

AVIS GLOBAL

Le domaine *Arts, lettres, langues* (ALL) dispose d'un réel potentiel d'affichage stratégique pour l'Université Paris 13 qui peut, par son biais et si elle le renomme en le dotant d'une identité particulière, donner aux étudiants franciliens une offre de formation originale et cohérente dans les domaines des langues, des lettres et de la communication. Moyennant quelques aménagements ou mutualisations, il est à même de prendre sa place dans l'offre de formation de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et de contribuer utilement à la formation et à l'insertion professionnelle des étudiants, quelle que soit leur origine sociale. Certaines formations particulièrement pointues ou originales, notamment les licences professionnelles (LP), lui permettent de se positionner aux niveaux national ou international, notamment par le biais de codiplômations ou de délocalisations. Ce positionnement pourrait encore être renforcé par une politique de relations internationales plus ciblée, plus stratégique et associant aussi plus largement la recherche et les enseignants-chercheurs.

Dans le domaine ALL, l'accent est clairement mis sur la professionnalisation, à la fois en termes de débouchés et en termes d'organisation pédagogique, et s'inscrit par conséquent dans la politique de l'établissement visant à offrir un ascenseur social aux populations habitant en Seine-Saint-Denis et dans les environs. L'exigence d'excellence, qui constitue l'autre pilier stratégique de l'Université Paris 13, est moins directement visible dans les formations du domaine ALL qui devront encore progresser sur un certain nombre de points : l'aide à la réussite, le suivi des cohortes, l'évaluation des formations et des enseignements et la démarche qualité.

Nonobstant ces problèmes dont l'établissement paraît conscient et pour lesquels il devra conséquemment investir dans les prochaines années, le domaine ALL est scientifiquement et professionnellement cohérent. Il s'appuie sur des unités de recherche labellisées (et sur un laboratoire d'excellence - LabEx), dont le potentiel scientifique devrait être encore mieux exploité et distillé dans les formations, de deuxième cycle surtout. Il est fait par ailleurs état de collaborations avec les milieux socio-économiques et culturels qui passent toutefois plus par la présence de professionnels dans les équipes pédagogiques que par des partenariats structurés autour de projets tutorés à visée professionnelle ou de stages (la politique dans ce domaine reste encore trop peu cadrée).

La visibilité que pourront amener, dans les prochaines années, les opérations immobilières en cours (notamment le Campus Condorcet) peut être de nature à accompagner une structuration de ce maillage territorial. Ces nouveaux bâtiments seront peut-être aussi de nature à encourager des mutualisations d'enseignements au sein du domaine ALL et l'édification souhaitable d'une vraie politique de formation au niveau des champs, en articulation avec les stratégies portées par l'établissement et par la ComUE. Probablement est-ce à ce dernier niveau que pourront se positionner certains outils de suivi et de pilotage qui pourraient utilement être mis à la disposition des équipes pédagogiques déjà bien engagées sur le terrain.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

L'offre de formation du domaine ALL est lisible et compréhensible, tant par les étudiants que par leurs futurs employeurs. Les intitulés des mentions sont clairs et renvoient directement soit à des formations-types (lettres, langues, *etc.*), soit à des métiers clairement identifiables par les professionnels (édition, traduction, communication, *etc.*). Cela n'empêche pas certaines formations d'indiquer des débouchés qui ne correspondent pas aux métiers auxquels elles préparent réellement. C'est notamment le cas de la licence *Lettres* dont les débouchés dans le journalisme ou la traduction ne sont pas immédiats ; cela l'est plus encore pour le master *Information-communication* dont la présentation laisse penser que des débouchés sont possibles dans le journalisme ou la communication événementielle, ou pour le master *Traitement automatique des langues* (TAL) dont certains métiers listés dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP (professorat des écoles, animation de site multimédia, *etc.*) s'éloignent des emplois auxquels peuvent réellement prétendre les diplômés.

Malgré ces quelques incohérences, l'offre de formation du domaine ALL est clairement structurée avec de réelles possibilités de poursuites d'études entre la licence et le master au sein du même établissement. On regrette cependant que dans la LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web*, plus de 50 % des diplômés poursuivent leurs études en master. Il conviendrait là, conformément aux attendus des LP, de renforcer la vocation professionnalisante de la formation. Il semblerait que la LP *Métiers du jeu vidéo* suive la même tendance.

Enfin, à destination des bacheliers, l'Université a fait un travail méritoire d'explicitation des spécificités des mentions et des parcours au travers d'un certain nombre de dispositifs : Journées Portes Ouvertes (depuis peu, coordonnées entre les différentes unités de formation et de recherche - UFR), pré-rentree (comme dans la licence *Information-communication*), etc.

Positionnement des formations dans l'environnement

Le domaine ALL a le potentiel de s'afficher comme un domaine de formation original, homogène et compétitif de l'Université Paris 13. Il est toutefois regrettable que l'établissement n'ait pas fait le choix d'assumer ce découpage de l'offre de formation. On pourrait penser *a priori* que la raison en est l'absence de stratégie. Or le chapitre consacré à la formation dans le rapport d'autoévaluation de l'Université Paris 13 prouve qu'au contraire, la politique dans ce domaine est sous-tendue par des lignes fortes. Plutôt que de ramener la large palette de formations dispensées à cinq domaines qui reprennent des dénominations assez génériques, l'établissement aurait intérêt à cultiver la singularité de son offre et d'identifier de véritables champs de formation, au sein desquels les différentes mentions pourraient trouver une réelle articulation (par exemple entre communication et linguistique) et qui permettraient de dégager des synergies. L'absence de découpage en champs tient peut-être d'une louable honnêteté intellectuelle, visant à ne pas évaluer un bouquet de formations qui n'a pas fonctionné comme tel durant les cinq dernières années. Mais elle peut aussi signifier une difficulté à identifier, ou à faire admettre, des regroupements de formations qui outrepassent celui des composantes. Cette attitude est toutefois compréhensible dans le sens où elle remettrait en cause l'organigramme de l'Université et les modalités de sa gouvernance.

Outre cette réserve, le domaine ALL dispose d'un réel potentiel d'affichage stratégique au niveau parisien, et ce malgré une offre de formation pléthorique et foisonnante. Celle-ci rend *a priori* difficile pour un établissement récent, comme l'Université Paris 13, de trouver sa place. Malgré tout, en proposant à la fois des formations généralistes (langues, lettres, information-communication) et des formations plus originales, cette université a su se créer une singularité. Celle-ci est surtout visible au niveau des licences professionnelles et des masters. Ainsi, la LP *Métiers du jeu vidéo* n'a quasiment pas d'équivalent en France. Même au sein des licences, l'Université Paris 13 est parvenue à se démarquer : la licence *Information-communication* est complémentaire et non concurrente des autres licences du même type proposées par la ComUE USPC. Enfin, des licences plus généralistes comme *Lettres* ou *Langues étrangères appliquées* (LEA) ont aussi su trouver leur spécificité : la première dans la part accordée aux sciences du langage, la seconde par une spécialisation dans le domaine des assurances.

Au niveau du master, la singularité de l'offre de formation est plus évidente. Dans les cas où des masters similaires existent au sein de la ComUE (c'est par exemple le cas du master TAL, aussi présent à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et à l'Université Paris Diderot), on peut regretter qu'il n'y ait pas eu de mutualisation ou de tentative de travailler en commun. *A contrario*, le master *Littératures, cultures, arts* permet à ses étudiants de suivre des séminaires au sein d'autres établissements.

Même si les poursuites d'études en doctorat restent rares, les sept mentions de master s'appuient sur cinq unités de recherche, dont un LabEx, ainsi que sur la Maison des Sciences de l'Homme de Paris-Nord. Il est toutefois dommage que les liens entre ces unités et les formations soient insuffisamment décrits. La lecture des rapports des formations et de l'établissement laisse penser que le lien naturel se fait par les enseignants-chercheurs, là où il y a sûrement lieu à le développer plus fortement, par exemple par des journées-recherche des étudiants en master, du soutien à l'organisation de colloques, etc. Cela inciterait certainement les étudiants à poursuivre leurs études dans la voie de la recherche.

L'ancrage des formations dans le tissu social, économique et culturel de la Seine-Saint-Denis est globalement bon, bien qu'inégal. Le master *Métiers du livre et de l'édition* entretient des liens remarquables avec les éditeurs et les professionnels du secteur, même au niveau international, puisqu'il a des relations privilégiées avec le bureau international de l'édition française à New York ou le bureau français de la Foire du livre de Francfort. Les licences ont aussi des liens avec le monde professionnel, qui passent toutefois plus par la

présence d'enseignants vacataires au sein des équipes pédagogiques que par la mise en œuvre de projets tutorés. Les licences professionnelles font bien sûr exception, faisant même état de réalisations remarquables comme l'adhésion de la LP *Métiers du jeu vidéo* au *cluster Capital Games* et la participation des étudiants à la Paris Game Week ou à la IndieCade (festival international des jeux vidéo indépendants). À l'autre extrême, on trouve la licence *Information-communication* dont on regrettera les liens trop ténus avec le secteur professionnel, là où, pourtant, les possibilités ne manquent pas.

Enfin, au niveau international, l'Université Paris 13 fait état de 563 conventions d'échange, la majorité avec des pays européens (474 conventions). Malgré cela, les mobilités sortantes ne représentent que 1 % du nombre total d'étudiants, soit 247 étudiants en 2016-2017 ; la mobilité entrante est encore plus décevante, avec seulement 137 étudiants pour la même année. Le domaine ALL ne fait pas exception à cette règle et affiche des taux très bas qui s'expliquent d'un côté par les difficultés sociales auxquelles doivent faire face les étudiants de Seine-Saint-Denis qui viennent étudier à l'Université Paris 13 et, d'autre part, par l'attractivité limitée de la banlieue parisienne pour les étudiants étrangers. Une réelle ambition politique de l'établissement tente de lever ces obstacles, notamment par l'affectation d'un budget de 40 000 euros en compensation de l'arrêt des fonds de l'Initiative d'excellence (IdEx) pour la mobilité sortante. Par ailleurs, des partenariats spécifiques ont été conclus, avec la Pologne notamment (codiplômation du master TAL avec Cracovie et plusieurs conventions avec le master *Littératures, cultures, arts*), mais un gros travail reste à faire : certains accords ne sont pas encore formalisés (master *Communication des organisations*) et la mobilité enseignante est à développer, car elle est le levier de la mobilité étudiante.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique des formations du domaine ALL repose sur une grande diversité de parcours, pensés de manière cohérente et progressive surtout en licence. Si l'on excepte la LP *Métiers du numérique* qui ne respecte pas le principe des 30 ECTS (*European Credits Transfer System*) par semestre et une préparation insuffisante de la deuxième année de la licence LEA à la spécialisation en assurance en troisième année, les cursus de formation sont construits avec une vraie logique de spécialisation progressive.

On regrette que la place accordée au numérique demeure cantonnée aux outils classiques (plateforme pédagogique, espace numérique de travail, *etc.*), sauf dans les formations propres à ce domaine, et que les dispositifs de professionnalisation, notamment les stages, tiennent une place encore trop modeste. Si l'on peut défendre le principe que les licences sont conçues pour une poursuite d'études en master, elles devraient justement proposer une première expérience professionnelle sous forme de stage. Seule la licence *Information-communication* propose stages et projets professionnels. En master, les stages sont facultatifs (master *Études anglophones*) ou absents (master TAL ainsi que certains parcours du master *Littérature, cultures, arts*). Il serait bon de les rendre obligatoires, ou au moins de les cadrer dans un document de politique générale. Dans le même ordre d'idées, il pourrait être intéressant de développer une politique structurée de certifications (informatique, langues) en licence, car ce sont des compétences demandées lors de nombreux entretiens d'embauche.

En master, l'offre de formation du domaine ALL est dense. On y trouve une grande diversité de parcours qui manque parfois de cohérence, notamment dans l'articulation entre la première année (M1) et la deuxième (M2). Cela concerne particulièrement la mention TAL et, dans une moindre mesure, le master *Information-communication*. On y lit les traces de l'ancien cursus « maîtrise-diplôme d'études approfondies (DEA) » qui n'a pas encore trouvé une véritable cohérence au sein d'une formation en deux ans, ce qu'est et doit être le master. Dans le même ordre d'idées, la formation à la recherche, dans la plupart des masters, est encore trop limitée au mémoire, élément évidemment central de la formation à la recherche, mais non suffisant. D'autres mises en situation professionnelle (communication scientifique, poster, participation à des manifestations scientifiques, *etc.*) pourraient utilement être mises en œuvre.

Pilotage des formations

Dans le domaine ALL, ont été mis en place, partiellement au moins, des outils de pilotage permettant de suivre les cohortes d'étudiants et l'efficacité des formations. Il peine en revanche à se les approprier pour entrer dans une vraie démarche qualité qui consisterait à prendre en considération les résultats dans une optique d'amélioration continue. Hormis les licences LEA et *Lettres*, toutes les mentions du domaine se sont dotées de conseils de perfectionnement. Leur composition assure une représentativité tant au corps enseignant qu'aux étudiants et aux partenaires. On aurait souhaité disposer d'une synthèse des points

abordés lors de ces conseils et, plus encore, connaître les mesures prises par les responsables de formation pour remédier aux difficultés ou problèmes soulevés. Ce manque est d'autant plus regrettable que l'Université Paris 13 a fait de la réussite des étudiants l'un des piliers de sa politique d'établissement et que la prise en compte, tant des échanges des conseils de perfectionnement que des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants, est un des éléments clés du succès. D'ailleurs, cette évaluation des enseignements est encore à un stade insuffisamment mûr. L'Université Paris 13 ne fait pas exception dans le paysage français puisqu'il s'agit là d'une procédure au fond relativement récente que les établissements ont dû mettre en œuvre en plus d'autres dispositifs d'accompagnement et de suivi des formations, plus anciens (orientation, insertion, politique de stages, *etc.*), dans un budget contraint. On ne peut donc qu'encourager l'établissement à accompagner les responsables de formation dans leur mission de pilotage en dotant l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de moyens permettant d'effectuer un suivi optimal. Cela vaut aussi d'ailleurs pour les cohortes d'étudiants dont les résultats et le devenir ne sont que trop inégalement suivis par les formations.

Enfin, si l'évaluation des étudiants se fait selon des modalités bien définies et cohérentes avec les connaissances et compétences à évaluer et si l'établissement a fait le choix assumé de miser sur une large part de contrôle continu, on peut regretter que l'évaluation par compétences ne soit pas assez développée, notamment pour ce qui est du suivi de leur acquisition au moyen de portefeuilles de compétences. Il y aurait là un moyen de mieux valoriser les acquis des étudiants au cours de leur formation et de leur permettre une meilleure insertion sur le marché de travail. L'Université Paris 13 pourrait ainsi davantage atteindre son objectif politique de permettre une meilleure ascension sociale de ses étudiants.

Résultats constatés

L'Université Paris 13 a encore un gros effort à faire pour améliorer ses taux de réussite. Le taux d'abandon dans certaines filières est très élevé : dans le domaine ALL, moins de 20 % des inscrits en première année (L1) obtiennent leur troisième année (L3). Ce taux est particulièrement bas dans certaines mentions, comme en licence *Lettres*. Il a toutefois tendance à se redresser dans les dernières années, sous l'effet conjugué d'une meilleure information en direction des lycéens et de dispositifs de soutien et d'aide à la réussite (Cordées de la réussite, « Clés de la réussite » pour la méthodologie, *etc.*). Ainsi, par exemple, le taux de réussite en L1 *Information-communication* est-il passé de 69 % à 76 % durant le dernier contrat. Il semblerait toutefois utile de renforcer davantage l'aide à la réussite des étudiants par un suivi plus personnalisé, des tutorats ou des dispositifs de remédiation (la licence *Information-communication* a mis en place des outils intéressants à ce sujet, comme le carnet de bord numérique). Cela a certes un coût, mais vu les résultats actuels, cet investissement pourrait rapidement porter ses fruits.

En licence professionnelle et en master, les taux de réussite sont bien meilleurs. En master se pose toutefois le problème de l'attractivité des formations qui, quelquefois, affichent des effectifs particulièrement faibles. C'est le cas des masters *Études anglophones* et TAL, même si dans ce second cas, les effectifs sont repartis à la hausse. L'attractivité en licence, elle, ne pose pas de problème particulier, ce qui signifie bien que l'Université Paris 13 est plutôt identifiée comme une université de premier cycle et qu'elle peine encore, malgré une offre de master diversifiée dans le domaine ALL, à garder ses étudiants au-delà de la licence. Les contingences matérielles poussent certainement les étudiants à s'orienter vers des études courtes ; leurs propres représentations sociales jouent probablement aussi.

L'Université Paris 13 affiche l'ambition d'être une université à la fois des cycles courts et des cycles longs, ce qui peut sembler en apparence une contradiction, mais qui, dans son environnement territorial, implique de permettre une sortie à bac+3 (d'où l'offre de LP) et une qualification à bac+5. Cet objectif ne peut être atteint qu'au prix d'un accompagnement accru des étudiants dans leurs projets d'études et professionnel et dans le renforcement des dispositifs d'aide à la réussite. On ne peut alors qu'enjoindre l'établissement à renforcer le réseau de ses *alumni* (comme cela est fait dans les masters *Communication des organisations* ou *Métiers du livre et de l'édition*), pour motiver les étudiants à poursuivre leurs études et leur permettre une entrée dans le monde du travail, à un niveau de qualification supérieure. Les LP se sont plus naturellement engagées dans cette voie, via les réseaux sociaux ou les associations étudiantes. Une incitation de l'établissement en direction des autres formations du domaine ALL serait souhaitable.

POINTS D'ATTENTION

Les points d'attention concernant les formations sont les suivants (liste non hiérarchisée) :

- La LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* fait l'objet de deux points d'attention : le pilotage de la mention portée par l'Université Paris 13 a été délégué au Centre de formation d'apprentis (CFA) ; l'Université doit veiller à rester maître de sa formation ; le parcours *Concepteur et intégrateur web et mobile* de la mention portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny se rapproche en fait des licences dénommées *Conception, Développement et Test de logiciel* et devrait s'en démarquer pour justifier son intitulé différent.
- Le master *Traitement automatique des langues* a construit une première année qui n'est pas attractive (entre trois et six étudiants) et qui ne propose qu'un nombre trop faible d'heures d'enseignement (162 heures, sans travaux dirigés - TD ni travaux pratiques - TP). Seule la deuxième année du master est correctement construite et attractive. Il convient de donner une vraie cohérence à cette mention et de la doter d'un pilotage efficient.
- Le master *Études anglophones* a des effectifs très faibles ; il n'a pas de politique active en matière de relations internationales ; il intègre un parcours *Enfances, cultures et sociétés* dont le lien avec les objectifs pédagogiques et scientifiques de la mention sont très discutables.

Les points d'attention concernant le domaine ALL et l'établissement sont les suivants (liste non hiérarchisée) :

- Une prise en compte encore insuffisante du public étudiant accueilli et de ses difficultés, générant des taux de réussite bas, surtout en licence.
- Une démarche d'autoévaluation et une politique qualité encore trop peu développées.
- Une politique de relations internationales à structurer.
- Une professionnalisation qui s'appuie encore insuffisamment sur les stages et les projets professionnels.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

AVIS GLOBAL

Même si la rédaction des dossiers n'est pas aussi précise ni claire qu'on pourrait l'attendre, le sérieux et l'investissement des équipes pédagogiques donnent lieu à une réflexion approfondie et large sur le positionnement dans un milieu concurrentiel dense, sur les liens avec le milieu socio-économique et sur les compétences et connaissances indispensables à l'insertion dans le monde professionnel ou à la poursuite d'études. La volonté d'amélioration est manifeste au travers non seulement de la prise en compte des précédents rapports d'évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), mais aussi dans les processus d'auto-évaluation mis en place, bien qu'ils ne soient pas suffisamment formalisés.

L'ensemble de l'offre de formation en arts, lettres, langues (ALL) se distingue par un réel désir de se positionner sur des spécificités, des éléments originaux ou des formations rares, voire uniques aux plans régionaux, nationaux ou même européens. La politique d'affichage est en effet clairement fondée sur une accentuation du caractère d'originalité dans l'offre de formation du bassin parisien, toutes les équipes ayant pris soin d'explicitier leurs choix pédagogiques par un souci de différenciation et de diversification. Outre un accroissement de la visibilité et de l'attractivité des formations, cette stratégie peut avoir un effet sur l'inscription des mentions au niveau international : ainsi, avec ses quatre spécialités artistiques, le master *Création artistique* est-il clairement unique en Europe. Il peut envisager des co-labellisations avec des établissements québécois aux objectifs identiques.

Le haut taux de poursuite des études pour les licences professionnelles - LP (entre 30 et 60 %) interroge sur la pertinence de maintenir ces mentions sous cette modalité, d'autant plus que certaines équipes pédagogiques vont jusqu'à présenter le master comme la suite naturelle de la formation.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Dans l'ensemble, les formations ont été clairement pensées en fonction des débouchés principaux en termes de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle, si bien qu'elles semblent toujours en adéquation avec les objectifs et emplois visés. Ainsi, la capacité à prendre en compte les évolutions et les besoins du marché professionnel et à y adapter les parcours (développement du numérique dans les métiers du livre et de la communication), voire à stimuler leur déploiement (création d'une formation d'art-thérapeutes) est-elle une caractéristique significative du domaine ALL. Il est d'autant plus regrettable que les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les suppléments au diplôme, bien que systématiquement présentes, manquent d'exhaustivité, en particulier pour les LP : si elles précisent certaines des activités professionnelles visées par le diplôme, elles développent très peu les compétences attendues. Le portefeuille de compétences n'est pas mis en place. Les LP autour des métiers du livre pourraient constituer une seule mention, avec un tronc commun et des spécialités. Cela pourrait mettre en valeur leur originalité, et mutualiser les savoir-faire et les acquis des équipes. Pour renforcer l'attractivité des formations, il serait souhaitable de renforcer les cohérences / passerelles possibles entre la licence généraliste et les LP du domaine. De même, le master *Création artistique* doit encore renforcer sa réflexion sur les débouchés et sur les potentialités de la transversalité des spécialités artistiques. Les dossiers d'autoévaluation des formations exposent clairement et systématiquement les connaissances et compétences à acquérir, ainsi que les objectifs pédagogiques et socio-professionnels. Il est regrettable aussi que ces efforts n'empêchent pas une faible insertion professionnelle des diplômés de LP, en regard des nombreuses poursuites en master (qui concernent entre 30 et 60 % des diplômés).

Si la polyvalence des enseignements des formations ALL fait l'originalité de l'enseignement et l'attractivité de l'offre, elle est cependant aussi à l'origine dans certains cas d'un déficit d'identité disciplinaire : ainsi, résultat de la pluridisciplinarité des enseignements de linguistique, les poursuites d'études de la licence *Sciences du*

langage (SDL) sont souvent éloignées de la discipline et réorientées vers d'autres masters, notamment le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Une réflexion sur l'intitulé du master *Création artistique*, qui allie la dimension artistique, l'écriture et les thérapies psycho-corporelles, s'impose, pour renforcer la lisibilité et la cohérence de l'offre et valoriser la spécificité et l'originalité de cette formation dans le panorama académique et socio-professionnel.

En conclusion, les formations proposées par le domaine ALL font état de leur pertinence tant sur le terrain des formations que pour les métiers ou les poursuites d'études auxquels elles préparent. Il serait cependant souhaitable que des liens plus précis continuent à se construire entre théorie et pratique, culture et ancrage professionnel.

Positionnement des formations dans l'environnement

Le domaine ALL de l'Université Paris Descartes a su trouver, développer et faire évoluer historiquement des créneaux de formation propres et originaux, aux plans régional (SDL), national (les trois LP) ou européen (master *Création artistique*, dont l'inscription dans les quatre champs artistiques – Art thérapie, Danse thérapie, Drama-thérapie et Musicothérapie – le distingue explicitement et accroît son attractivité). Outre ces particularités disciplinaires, le domaine a aussi réussi à établir des modalités d'enseignement qui le démarquent des autres formations concurrentielles, comme la formation continue ou en alternance fondée sur un partenariat unique avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) Edition-Asford ou avec le CFA CERFAL.

Le master *Création artistique* fait l'objet d'une cohabitation avec le Département Théâtre de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, dont il est malaisé de comprendre les modalités d'articulation entre les deux établissements. L'unique délocalisation proposée l'est pour la LP *Métiers de la communication : chef de projet communication*, de l'IUT de Paris Descartes : le dossier reste cependant assez vague sur l'organisation et l'intérêt de la répartition des interventions sur le site de Versailles et dans les 13^e et 16^e arrondissements de Paris.

Les ouvertures vers les autres formations sont considérées comme un atout non négligeable et les collaborations entre les différentes mentions du domaine sont donc valorisées. Quatre des cinq formations évoquent et/ou analysent les collaborations avec les autres universités du regroupement Université Sorbonne Paris Cité (USPC). Dans les faits, cependant, les formations du domaine ALL semblent mener leur activité dans leur propre domaine disciplinaire ou professionnel, en se confrontant aux formations similaires et concurrentielles, mais sans aucun effort d'intégration dans l'offre de formation de l'Université ou de l'USPC. Il serait peut-être souhaitable d'étudier la question de l'intérêt de réactiver la dynamique des collaborations.

Le positionnement à l'international peut se traduire de manière emblématique par l'existence de nombreux accords Erasmus (90 accords échanges pour la licence SDL) et Erasmus + (35 % des Accords Erasmus + de l'unité de formation et de recherche - UFR Sciences humaines et sociales - SHS pour la licence SDL), qui, bien qu'ils n'aboutissent qu'à un flux sortant extrêmement limité, ne témoignent pas moins de l'aura internationale des parcours proposés par l'Université Paris Descartes. Une particularité notable, à porter à l'actif de la licence SDL et peut-être à étendre à d'autres formations, est le partenariat avec le campus de Paris de la *New York University* pour des tandems linguistiques. De même, la spécificité des formations se traduit notamment par le recrutement d'un quart des étudiants à l'étranger. Pour le master *Création artistique*, les conventionnements envisagés entre l'Université Paris Descartes et des institutions internationales (Grands Ballets de Montréal, universités québécoises), s'ils se concluent effectivement, feront incontestablement des parcours spécifiques une plaque tournante d'orientation professionnelle et de recherche vers les différents milieux et associations socio-culturels, mais aussi vers les poursuites d'études, tant à Paris Descartes que dans les autres universités membres de l'USPC. Cette expérience pourrait avec profit être étendue à toutes les formations du domaine, souvent franco-centrées et dont l'inscription européenne mériterait de ce fait d'être repensée.

L'ouverture à la recherche en licence généraliste et en master est effective par l'intervention des enseignants-chercheurs dans la formation ainsi qu'au travers de l'accueil d'étudiants en stage dans les laboratoires de l'Université Paris Descartes. Le dossier de master se concentre sur les poursuites en doctorat (10 % des diplômés) et sur la continuité de leurs thématiques avec la formation. Les liens avec les laboratoires et l'inscription des enseignements dans les axes essentiels des équipes de recherche sont bien présents, mais restent vagues et mériteraient d'être repensés. Toutefois, la licence SDL se distingue par l'insertion de pédagogies innovantes, développées autour de l'acquisition de méthodologies récentes d'analyse linguistique.

Le positionnement des formations dans l'environnement socio-économique est développé au travers de partenariats professionnels classiques : stages ou apprentissages, enseignements dispensés par des professionnels ou encore des projets tutorés. Des partenariats plus innovants pourraient être mis en place, bénéfiques pour les étudiants et insérant ainsi mieux les formations dans les territoires et dans les domaines professionnels. La formalisation des collaborations serait aussi un atout et un gage de pérennisation des relations avec le milieu professionnel.

Organisation pédagogique des formations

Les formations du domaine ALL sont caractérisées par une spécialisation disciplinaire ou professionnelle immédiate. L'organisation pédagogique est claire et cohérente, fondée sur la triple démarche d'un socle disciplinaire fort, d'une formation à des outils communs permettant d'éventuelles réorientations et d'options d'ouverture incitant à la découverte de filières professionnelles. À noter toutefois que la grande spécialisation des LP les amène à ne pas laisser de choix d'enseignements aux étudiants. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux/travaux dirigés et tutorat personnalisé avec un directeur de recherche ou un référent stage. Le cas particulier du master *Création artistique*, en cohabilitation entre les universités Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle Paris 3, lui confère un statut spécifique et un pourcentage important d'inscriptions en formation continue, entraînant un regroupement des deux cents heures d'enseignement sur quatre semaines par semestre.

Les modalités d'enseignement sont globalement en présentiel, avec cependant des capacités d'adaptation à un public étudiant spécifique : la mise en accessibilité de certaines formations est facilitée par le système de formation continue (particulièrement pour le master *Création artistique*). Cependant, il est très regrettable que le contact entre les formations et la mission handicap de l'Université Paris Descartes ne soit jamais mentionné : rien n'est indiqué sur la présence ou non d'un référent handicap dans les UFR ou de la mise aux normes des locaux pour l'accueil d'un public en situation de handicap. Les formations semblent souffrir d'un manque important de salles/de places pour tous les étudiants.

La modalité de contrôle de connaissances la plus pratiquée est le contrôle continu. À l'issue de la deuxième session, la meilleure des deux notes est retenue.

La place de la professionnalisation est importante dans toutes les formations évaluées. Cela se traduit par des systèmes de formation en alternance, la possibilité de faire des stages, des enseignements dispensés par des intervenants professionnels extérieurs à l'université, des mises en situation en classe, des projets tutorés et/ou des ateliers pratiques. Pour constituer et mener leur projet professionnel, les étudiants sont encadrés par les équipes pédagogiques pendant des cours dédiés, par leurs maîtres d'apprentissage et de stage ou directeurs de recherche et par les intervenants extérieurs. En filières professionnelles, les étudiants bénéficient des partenariats entre l'université et des entreprises de leurs spécialités.

Concernant la place du numérique, on note une disparité en fonction des formations, qu'une réflexion au niveau des UFR pourrait uniformiser. Il est en effet regrettable que seules certaines formations exploitent les plateformes Moodle et Rosetta et donnent une place conséquente à l'outil numérique et à l'utilisation des logiciels (ex. modules de e-Learning, apprentissage de logiciels ADOBE, ...). Le recours aux pédagogies innovantes semble généralisé dans les LP (pédagogie par projet, cours sur la communication numérique, les réseaux sociaux et la fabrication de livres numériques). L'expérience n'a pas encore été étendue à la licence SDL, qui prévoit cependant de tester les classes inversées dans un avenir proche. De même, il est souhaitable de généraliser la préparation aux certifications en langues (*test of english for international communication* - TOEIC, *test of english as a foreign language* - TOEFL).

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est principalement portée par les enseignants-chercheurs lors de leurs enseignements. De façon générale, le lien avec la recherche semble être marginal (participation des étudiants à des séminaires). On notera toutefois une passerelle plutôt bien exploitée vers la recherche dans le master *Création artistique*. De plus, certaines formations professionnelles (LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*) offrent à leurs étudiants la possibilité d'assister, voire de participer, à des colloques sur leurs thèmes de spécialités.

Les échanges internationaux sont d'importance variable selon les formations. Le flux de sortants est, en général, assez faible, malgré l'existence de très nombreux partenariats. La LP *Métiers de la communication : chef de projet communication* tente de compenser cette faiblesse par l'offre de cours dispensés en anglais, sans toutefois en analyser suffisamment l'intérêt ni l'efficacité.

Les formations proposées sont ambitieuses et originales pour la plupart. Il importe de poursuivre et d'approfondir les partenariats, d'une part en accentuant l'indispensable lisibilité de leur fonctionnement, qui semble souvent tenir à l'investissement d'une petite équipe, d'autre part, en assurant la pérennité des accords avec le monde socio-économique.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques semble équilibrée et cohérente, manifestant à la fois la volonté de s'ancrer équitablement dans le milieu académique et dans le monde professionnel, à l'exception de la LP *Métiers de la communication : chef de projet communication*, dont l'équipe est particulièrement floue, constituée d'intervenants se répartissant de manière inégale entre les différents groupes de spécialité, ce qui peut faire craindre un risque d'émiettement et de superficialité dû au nombre élevé de courtes interventions de professionnels différents. En général, les responsables pédagogiques, membres actifs de l'équipe pédagogique, sont clairement identifiés, facilement repérables et accessibles aux étudiants. Alors que les formations de premier cycle ont une vraie spécificité, le master *Création artistique* semble peiner à trouver une identité globale, même si le fait que chaque spécialité soit pilotée indépendamment des autres, par son propre binôme chercheur / professionnel, est compensé par deux réunions semestrielles de l'équipe pédagogique. Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits sont globalement bien renseignées et justifiées. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen sont cependant parfois absents des dossiers. Lorsque les informations sont mentionnées, elles semblent cohérentes. Le portefeuille de compétences n'est pas présent dans toutes les formations. Les carnets de l'étudiant, souvent sous forme de brochure consultable en ligne, sont diffusés auprès des étudiants. Les attentes et objectifs des différents cours sont clarifiés à chaque premier cours par les enseignants eux-mêmes.

Des réunions d'équipe pédagogique sont organisées pour toutes les formations, à fréquence variable mais régulière. La composition du conseil de perfectionnement n'est pas clairement définie dans les dossiers, si bien qu'il est difficile de savoir si les étudiants et les professionnels y sont systématiquement représentés. L'absence de représentation des étudiants dans les conseils des LP et, pour le master *Création artistique*, d'artistes, y est particulièrement regrettable. Les filières ont cependant mis en place pour la plupart un lieu plus ou moins formalisé d'échanges avec les étudiants. De même, si l'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas formalisée, la majorité des formations a recours à des questionnaires, exploités par la suite pour l'amélioration des cours ou de la formation.

Résultats constatés

Quatre des cinq formations bénéficient d'une attractivité importante. Seule la LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* affiche un nombre d'inscrits inférieur à ses capacités d'accueil. Les cinq formations ne fournissent que les chiffres de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sur l'insertion professionnelle des diplômés, sans prendre soin de les analyser ni de les exploiter.

En analysant les chiffres donnés, on peut noter un taux de réussite important pour toutes les formations (80 % en licence SDL, des taux voisins de 100 % en LP et 95 % en master). Les diplômés de la licence générale poursuivent les études à 85 %, mais surtout en master MEEF, et très peu en sciences du langage ou en linguistique. Les LP ont un taux d'insertion professionnelle très faible et privilégient une poursuite d'études en master, élément qui devrait faire l'objet d'une réflexion sur les débouchés et les objectifs de la formation. Les étudiants du master *Création artistique* s'insèrent diversement sur le marché du travail (entre 58 % et 80 % en fonction des spécificités artistiques) à 30 mois de la fin du diplôme, ce qui n'est pas très élevé. S'y ajoutent 10 % d'inscrits en thèse.

POINT D'ATTENTION

Le haut taux de poursuite des études pour les trois LP et le fait que les responsables de mention, notamment de la LP *Métiers de la communication : chargé de communication*, incitent les étudiants à poursuivre, amènent à s'interroger sur la pertinence de maintenir ces LP en l'état.

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

AVIS GLOBAL

Le sérieux et l'investissement des équipes pédagogiques est particulièrement perceptible dans la rédaction des dossiers, globalement – à quelques exceptions près (master *Lettres*, licence *Arts du spectacle*) – clairs et précis, témoignant d'une réflexion approfondie et large sur le positionnement dans un milieu concurrentiel dense, sur les liens avec le milieu socio-économique et sur les compétences et connaissances indispensables à l'insertion des diplômés dans le monde professionnel ou à leur poursuite d'études. Ces formations du domaine *Arts, lettres, langues* (ALL) de l'Université Paris Diderot sont, dans l'ensemble, inscrites dans les dossiers comme spécifiques et/ou complémentaires au sein de la ComUE Université Sorbonne Paris-Cité (USPC).

Le domaine se caractérise par une architecture de grande envergure mettant en relation, à des degrés divers, l'ensemble des unités de formation et de recherche (UFR) : Linguistique, Études interculturelles de langues appliquées (EILA), Langues et civilisations de l'Asie orientale (LCAO), Lettres, arts et cinéma (LAC) à laquelle est rattachée l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), Études anglophones, Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES). Par le jeu des éléments constitutifs de l'unité de formation (ECUE), des unités d'enseignement (UE) libres, des cours transversaux ou des UE de découverte se créent, entre les mentions, des possibilités de réorientations ou d'évolutions au sein du domaine, voire de domaines connexes. Ce maillage étroit crée les conditions à la fois de l'ouverture et de la complémentarité des parcours et confère au domaine une force d'originalité tout en lui procurant un terrain fertile aux expérimentations pédagogiques et à l'orientation vers l'inter- et la transdisciplinarité dans le monde contemporain. Ainsi, l'architecture organisationnelle dont fait état le domaine ALL de l'Université Paris Diderot ouvre les portes de spécialisations fortes, ancrées dans la recherche et de la professionnalisation, ouvertes sur des disciplines connexes mais aussi parfois plus distales. Cependant, la plupart des dossiers ne réussit pas à démontrer ni à suffisamment valoriser la cohésion de la mention et donne l'impression de disparités et de déséquilibres entre les spécialités en masters.

La politique des partenariats pédagogiques (conventionnements, coopérations, cohabilitations) avec des établissements prestigieux (INALCO, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), École pratique des hautes études (EPHE), École normale supérieure (ENS) de Cachan, ENS de Lyon, autres universités publiques) est cohérente avec la volonté de proposer des formations de grande qualité. De même, globalement, la construction des programmes d'enseignement s'appuie efficacement sur une connaissance approfondie du tissu socio-économique dans lequel les formations évoluent.

Si la composition des équipes pédagogiques est extrêmement équilibrée – à l'exception notable de celle de la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique* qui souffre d'un risque d'instabilité dû à un nombre d'enseignants-chercheurs très inférieur à celui des intervenants professionnels extérieurs –, on regrette, dans plusieurs disciplines, un sous-encadrement important et croissant qui, à terme, pourrait être problématique.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

La lecture des dossiers indique que la finalité majeure des formations proposées et animées par des équipes investies est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances mais surtout des compétences destinées à les préparer au monde contemporain et à ses mutations tant technologiques que philosophiques et sociologiques. Globalement, les licences et masters du domaine, orientés recherche ou professionnalisation, exposent clairement les connaissances et compétences liées aux parcours proposés : si les formations de licence ont été pensées en fonction des possibilités de poursuite d'études, plutôt qu'en termes d'insertion professionnelle, à l'inverse, les formations de licence professionnelle (LP) et de master, ainsi que la licence langue étrangère appliquée (LEA), visant une intégration directe dans le monde socio-économique, font une analyse approfondie des objectifs professionnels, bien ciblés, pertinents et réalistes, comme l'indique notamment l'adéquation des insertions effectives des diplômés avec les métiers visés. Ainsi

les formations proposent-elles des enseignements qui visent à permettre l'acquisition des connaissances et compétences annoncées et relayées dans les fiches répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les annexes descriptives au diplôme, quasi systématiquement présentes et exhaustives. Les étudiants en sont informés par divers supports et en diverses occasions. Les brochures exposant l'ensemble des informations requises sont en ligne sur les sites et présentées lors des salons et rentrées. De même, les poursuites d'études sont systématiquement fléchées et l'organisation des enseignements les rendent quasiment toujours possibles grâce aux liens entre les disciplines, les filières et les unités de formation et de recherche (UFR) et aux partenariats avec d'autres établissements parisiens.

La professionnalisation est étayée par les stages et professionnels intervenants mais aussi par l'alternance, y compris pour les licences généralistes et masters à visée professionnalisante. Très actif et efficace, un réseau d'anciens diplômés, notamment dans la spécialité *Linguistique et informatique de Science du langage* (SDL) et dans les mentions des disciplines artistiques, très bien insérés professionnellement, sert d'appui au suivi des diplômés et de relais pour l'insertion et les stages des étudiants actuels : le principe pourrait être étendu aux autres mentions du domaine ALL.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans l'ensemble, les formations proposées par l'Université Paris Diderot dans le domaine ALL occupent une place de choix tant au plan local que national, voire plus rarement internationale (master *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales - LLCER*).

Elles se distinguent par un effort de mise en synergie non seulement entre les mentions du domaine mais aussi entre plusieurs UFR. Les parcours ainsi créés sont souvent rares par leurs intitulés, les articulations qu'ils offrent avec des départements ou UFR du domaine ou connexes, les enseignements communs sous la forme de séminaires et du dispositif majeure/mineure, présenté comme positif par toutes les équipes pédagogiques, en dépit de difficultés de mise en œuvre. Ces panachages, à la fois spécifiques et éclectiques, permettent ainsi élargissement et ouverture sur d'autres parcours, ou des combinatoires qui introduisent de fortes dimensions culturelles dans des compétences techniques précises. Un autre avantage de ces collaborations pédagogiques internes est de permettre la mise en œuvre de la formation sur des « compétences communes », qui sous-tendent l'exercice de plusieurs métiers. L'originalité de ces mentions tient aussi aux modalités d'enseignement, prévoyant notamment des formations en alternance pour les parcours professionnels tant en licence qu'en master. Il est d'autant plus regrettable que ces spécificités ne soient pas suffisamment mises en valeur : en dehors de la renommée acquise de l'université, les formations auraient parfois à faire un effort de positionnement par rapport aux autres universités. Si quelques analyses sont fournies pour l'espace parisien, très peu le sont pour la France. Aucune tentative de positionnement sur le marché de l'offre européenne de formation n'est faite.

La finalité affichée des partenariats pédagogiques, scientifiques et professionnels est cohérente avec les objectifs des formations. Les partenariats avec les établissements universitaires parisiens (Paris Sorbonne Nouvelle, Paris Sorbonne, Paris Ouest Nanterre la Défense, Paris 13) ou écoles (INALCO, EPHE, EHESS, ENS de Cachan, ENS de Lyon...) visent à initier les étudiants à la recherche et/ou les préparer à l'agrégation. L'existence d'un Institut des écoles doctorales au sein de l'Université Paris Diderot permet d'espérer une réflexion approfondie pour pallier la baisse des inscriptions en doctorat des diplômés des masters.

Pour renforcer la formation à la professionnalisation, le domaine ALL s'appuie sur des partenariats ciblés avec les milieux socio-professionnels : chaque parcours a su adapter des relations idoines avec les milieux respectifs et veiller à l'implication des professionnels et à la désignation de tuteurs de stage, de façon à rendre constant le suivi des évolutions des attendus du milieu socio-professionnel. Il serait cependant plus fructueux de formaliser ces accords avec des secteurs de métiers visés, plutôt que de se contenter de liens individuels avec les formateurs professionnels ou avec des lieux d'accueil de stage. Des partenariats innovants pourraient être mis en place, bénéfiques pour les étudiants et insérant ainsi mieux les formations dans les territoires et dans les domaines professionnels. Une exception notable, cependant : la seule action réellement innovante est celle de la spécialité *Coréen* du master *LLCER*, qui organise des rendez-vous avec des entreprises coréennes en France.

Les conventions à l'international se font davantage au niveau de l'Université et/ou des UFR que des mentions, à l'exception notable des mentions de langues étrangères. Même si des chiffres comparatifs ne sont pas cités pour attester du succès des échanges Erasmus, on regrette qu'au côté de flux entrants élevés, les flux sortants restent faibles, hormis dans les parcours *LLCER* ou *Études Anglophones* pour lesquels les échanges sont

obligatoires. Le faible taux de mobilité sortante devrait conduire le bureau des relations internationales (BRI) et les équipes pédagogiques à déterminer des stratégies d'incitation à la mobilité et à faciliter les procédures.

Organisation pédagogique des formations

La richesse de l'offre d'options et de spécialités est expliquée et détaillée de façon inégale dans les dossiers : l'organisation et le contenu sont clairement présentés pour la licence et le master LLCER et pour le master *Cinéma, documentaire, médias* (CDM) mais trop brièvement dans les dossiers d'autres formations, en particulier des mentions *Lettres*.

Il ressort pourtant de l'étude des dossiers une grande cohérence des stratégies pédagogiques qui animent les équipes, afin de permettre à l'étudiant d'être en capacité de traiter les connaissances de manière plurielle, dans une perspective à la fois disciplinaire et transdisciplinaire. La macro-architecture du domaine ALL de l'Université Paris Diderot fait apparaître que la philosophie d'ancrage spécialisé est systématiquement mise en perspective par des apports issus d'autres spécialités, tant par le jeu des majeures/mineures que par les cours interdisciplinaires liés à la proximité et aux partenariats avec les UFR du même domaine, voire d'autres domaines. Il est cependant à noter que les spécialités de langues asiatiques de la licence LLCER, destinées aux débutants, ne peuvent pas pousser les diversifications de contenus aussi loin que dans la spécialité *Anglais*, dont les étudiants ont déjà une certaine maîtrise de la langue étudiée en fin de lycée. À noter aussi que le nombre d'heures d'UE « libres » est étonnamment élevé dans le master LLCER en spécialité *Vietnamien*, et que, du fait de sa complexité, le système de la licence LLCER en partenariat avec d'autres UFR n'a pas fonctionné en licence *SDL*.

La spécialisation progressive des formations est généralement claire et bien mise en évidence. Les modalités d'enseignement sont cohérentes et varient en fonction de la spécialité de la formation et de ses objectifs professionnalisants ou non. Les formations « générales » sont souvent accessibles à un public varié et présentant des spécificités d'accueil ou ayant des contraintes particulières (validation des acquis de l'expérience (VAE), situation de handicap, sportifs, salariés, etc.). Certains dossiers mentionnent leur collaboration avec la mission handicap de l'Université Paris Diderot, ce qui favorise la prise en charge des étudiants qui en dépendent ainsi que le bon fonctionnement de leur scolarité. Toutefois, l'enseignement des langues secondes semble poser souci : certains cours se faisant à distance, en ligne et non en présentiel, la progressivité des enseignements et la vérification des acquis en communication orale sont incertains. De même, si les formations à visées professionnelles utilisent régulièrement des logiciels propres à leur domaine et que certaines formations « générales » cherchent à former leurs étudiants aux bases de la bureautique, il est regrettable que, en dehors de la plateforme d'enseignement en ligne (Moodle), le recours au numérique soit inégal et qu'il ne fasse pas l'objet d'une réflexion sur son intérêt, sur son efficacité ni sur les modalités de mise en œuvre.

Si les certifications en langues (*test of english for international communication-TOEIC*, *test of english as a foreign language-TOEFL*) et en informatique (certification informatique et internet-C2i) sont encouragées, les formations gagneraient à réfléchir à l'établissement d'un processus efficace pour y préparer les étudiants.

Globalement, les formations sont construites en connaissance et en cohérence du contexte socio-économique dans lequel elles évoluent. La formation à la professionnalisation est développée au travers de partenariats professionnels, relativement classiques : stages de quelques semaines à plusieurs mois, apprentissage ou alternance, enseignements dispensés par des professionnels ou encore projets tutorés. Des modules, ateliers et autres formes de cours autour de la préparation aux stages, à la pratique du domaine étudié et/ou à la connaissance du contexte professionnel des formations sont proposés aux étudiants. Les stagiaires ont un tuteur parmi le corps enseignant. Les formations professionnalisantes proposent un livret de stage, des cours de retours sur expériences en stage et des visites de stages par les enseignants-référents.

La recherche est au cœur des processus de formation tant par les enseignants qui y contribuent et leur implication dans des laboratoires (équipe d'accueil - EA et/ou unité mixte de recherche - UMR), disciplinaires ou transdisciplinaires – Laboratoire de recherches sur les cultures anglophones (LARCA, UMR 8225), Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus-Atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP, EA 3967), Centre d'études et de recherches interdisciplinaires de l'UFR LAC (CERILAC, EA 4410), Laboratoire de linguistique formelle (UMR 7110) et Laboratoire d'histoire des théories linguistiques (UMR 7597) – que par leurs publications et leur capacité à organiser des colloques internationaux auxquels ils associent les étudiants, et ce, dès la licence. Les enseignants nourrissent la plupart du temps leurs enseignements avec le fruit de leurs recherches. Les étudiants de master peuvent même s'entraîner à la

valorisation de leurs travaux lors de colloques organisés par leur formation, notamment au travers de la présentation de posters. Le fort tuilage fait entre les ateliers du parcours *Études cinématographiques* de la troisième année (L3) de licence *Arts du spectacle* et le master *CDM* crée une architecture qui renforce l'efficacité de l'initiation à la recherche en licence et l'attractivité du master, ce qui pourrait être étendu aux autres disciplines.

L'internationalisation des formations est inégale selon les domaines de formation : outre les nombreuses possibilités d'échanges européens et internationaux, notamment vers l'Asie et les États-Unis, les spécialités de langues se distinguent par l'établissement d'un double diplôme LLCER avec le Japon et la construction d'un diplôme en *Études anglophones* en cursus intégré avec quatre autres universités européennes et une université américaine.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques semble cohérente, avec cependant la notable absence d'enseignants de langues secondes. Globalement, la proportion d'enseignants-chercheurs oscille entre un tiers et deux tiers de l'effectif total en fonction des spécialités. Un sous-encadrement généralisé, plus particulièrement encore dans la licence *Arts du spectacle* et dans la spécialité *Coréen* de la licence LLCER, incite cependant à engager une réflexion sur les enjeux d'un renforcement de l'équipe de formation. La question est extrêmement préoccupante pour la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique*, où un déséquilibre important est observable : la faible proportion d'enseignants-chercheurs (un quart des enseignements), au regard du nombre d'intervenants professionnels extérieurs, interroge sur la réalité de l'ancrage universitaire de la formation.

Pour l'orientation la plus adaptée des futurs étudiants et pour l'information des inscrits, les carnets de l'étudiant, souvent sous forme de brochure consultable en ligne, sont diffusés en début d'année. Les attentes et objectifs en termes de connaissances et de compétences à acquérir sont transparents, clarifiés et diffusés à chaque premier cours par les enseignants eux-mêmes. L'aide à la réussite (domaine oral ou écrit), lorsqu'elle est proposée, se fait sous la forme de dispositifs variés : jeux de rôle, notes de synthèse, carnets de bord, tutorat en licence et en master par le biais de doctorants...

Les responsabilités pédagogiques sont clairement identifiées et sont assumées, en général, par des membres actifs et titulaires de l'équipe pédagogique. Des réunions d'équipe sont organisées, à fréquence variable selon les formations. Si la présence des représentants des étudiants n'est pas toujours mentionnée, celle des intervenants extérieurs est non négligeable, et ce dans toutes les formations à l'exception des mentions de *Lettres* pour lesquelles l'information est absente. Le rôle des étudiants semble globalement négligé dans le processus d'autoévaluation ou d'amélioration continue de la formation. La question du renforcement du rôle du conseil de perfectionnement se pose pour toutes les formations du domaine. Une mention particulière doit être faite à la licence SDL, qui gagnerait à repenser son usage du conseil de perfectionnement auquel elle ne semble pas trouver d'utilité en l'état. À noter à l'actif de la grande majorité des formations, le recours à des questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il est cependant regrettable que tous les dossiers ne fassent pas état de la prise en compte des résultats des diverses procédures d'évaluation des formations. La mise en place de conseils et de lieux d'échanges (conseil de perfectionnement, conseil de département, conseil pédagogique) permettrait aux formations évaluées de bénéficier d'une plus grande implication des étudiants dans le pilotage de la formation et d'une plus grande réactivité pour une amélioration continue.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits sont globalement variées (50 % de contrôle continu et 50 % de contrôle terminal, sur la base de travaux écrits et oraux), bien renseignées et en cohérence avec les objectifs de la formation. Les informations sur la constitution du jury d'examen, son rôle et ses modalités de réunion sont parfois absentes des dossiers. La mise en œuvre systématique du portefeuille de compétences améliorerait les chances d'insertion professionnelle des diplômés.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables ou en légère hausse, avec une forte attractivité notamment en licence LLCER et LEA pour les spécialités de langues asiatiques (*Vietnamien* exclu). Les cursus de master ont des étalements d'études en particulier pour les étudiants qui font stage et mémoire et qui ne parviennent pas à terminer le

second par manque de temps la première année. Presque toutes les formations ont connu des effectifs à la hausse, plus faible cependant pour la LP *Rédacteur technique*. Le recrutement est à dominante locale et en formation initiale, mais les cursus de langues recrutent à l'international (en particulier en *Chinois* et en master *SDL*). On constate cependant peu de reprises d'études et de formation continue. Pour le master *Etudes anglophones*, il est à remarquer que la spécialité professionnelle *Intelligence et innovation culturelle*, par apprentissage, est la plus attractive.

Les taux de réussite sont voisins ou supérieurs à 50 % en fin de licence (inférieurs en *LEA anglais-allemand*), voisins de 70 % en master (supérieurs en *CDM*, mais inférieurs en *LLCER* spécialités *Chinois*, *Coréen*, *Japonais*, *Vietnamien*).

Le suivi des diplômés pose problème aux équipes pédagogiques. Pour sept des 11 formations, les données sont à revoir. Il s'agit d'enquêtes réalisées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE), le plus souvent, qui ne rencontrent que rarement le succès escompté et, en outre, peu analysées et exploitées par les équipes pédagogiques. Toutefois les enseignants-chercheurs qui animent les formations s'efforcent de faire des enquêtes en interne, sauf en licence *Lettres*. Les diplômés des licences généralistes s'engagent généralement dans une poursuite d'études, souvent dans la même université (50 % d'*Arts du spectacle* et de *LEA*, depuis l'ouverture des spécialités de langues asiatiques, 35 % de *SDL*). En ce qui concerne les diplômés de master, 60 à 90 % trouvent un emploi dans l'année qui suit l'obtention du diplôme. Les données relatives à l'adéquation entre la formation et le domaine et le niveau d'insertion professionnelle sont réduites, peu fiables et/ou difficilement exploitables et comparables : les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et les enquêtes internes présentent en effet des résultats contradictoires, en particulier pour le master *LLCER*. La poursuite en doctorat est à revoir pour certains masters, peut-être avec le renforcement du positionnement de la dimension recherche. Si le master *LLCER* spécialité *Japonais* et le master *SDL* spécialité *Linguistique et informatique* (50 % des étudiants avec convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) ou allocation doctorale) ont des taux de poursuite en doctorat importants, les autres masters se distinguent surtout par une faible poursuite en thèse.

POINTS D'ATTENTION

Un point d'attention devrait être porté sur les équipes pédagogiques : si leur composition est extrêmement équilibrée, on regrette un sous-encadrement important qui, à terme, pourrait être problématique.

Outre un fort déséquilibre de l'équipe pédagogique, la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique* est caractérisée par des incohérences dans le dossier, plutôt désorganisé et difficile à lire et à évaluer. L'ancrage universitaire gagnerait à être plus affirmé ; de même une formalisation des nombreux contacts avec le monde professionnel et une participation, dans les conseils de perfectionnement, de personnalités extérieures à l'établissement, permettraient de mieux anticiper les changements du milieu socio-professionnel, de moderniser les pratiques et de faire évoluer une formation qui a tendance à rester sur ses acquis.

Licence suspendue, la L3 *Sciences du Langage* devrait s'interroger sur l'opportunité de créer une licence complète.

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

AVIS GLOBAL

Le présent rapport établit un bilan sur la base de l'évaluation de vingt-deux formations de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, qui n'ont pas été présentées selon leur champ précisant leurs affinités scientifiques, ou donnant simplement une idée de leur cohérence d'ensemble. Cela est d'autant plus étonnant que, dans son document global d'autoévaluation, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 affirme de manière très pertinente disposer d'un positionnement stratégique clair dans certains domaines bien identifiés.

Si cela ne pose pas de problème de lisibilité, les formations en question étant dotées d'intitulés relativement classiques pour la plupart, il en résulte l'impression regrettable, même si une étude détaillée tend à prouver qu'elle est sans doute erronée, que l'offre de formation est structurée à partir d'éléments disparates plutôt que pensée de manière globale. Cela est d'autant plus regrettable qu'un effort en la matière aurait pu apporter un début de réponse logique à une spécificité souvent soulignée dans les documents d'autoévaluation fournis par les responsables de formation, à savoir la localisation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dans un environnement parisien et francilien particulièrement concurrentiel, où la clarté de l'affichage peut constituer un gage supplémentaire d'attractivité.

Les formations regroupées ici présentent un certain nombre de qualités indéniables et reconnues par les étudiants invités à s'exprimer à leur endroit. Elles sont généralement bien construites, en fonction d'objectifs scientifiques et pédagogiques à la fois clairement définis et mûrement réfléchis, mais également en tenant compte des particularismes de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, de son histoire (certaines disciplines, comme les études théâtrales, y sont apparues pour la première fois en France dans le champ universitaire) et de son environnement immédiat. Cela s'inscrit dans une logique visant à pérenniser une attractivité réelle dans un espace géographique concurrentiel, où l'offre de formation tend à se diversifier. L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ne fait pas le choix de l'innovation à tout prix, ce que l'on ne peut lui reprocher tant les formations en question ont fait la preuve par le passé de leur efficacité.

De plus, les formations ménagent une certaine souplesse. Cela implique notamment un recours de plus en plus fréquent à un système de majeures / mineures, et la multiplication des enseignements transversaux, pour tenir compte de la nécessité toujours possible d'une réorientation et proposer aux étudiants d'être acteurs et auteurs de leur plan d'études. L'efficacité de ce système est d'ailleurs garantie par l'existence d'un Bureau des enseignements transversaux (BET) qui centralise et pilote l'offre d'enseignements et permet de repérer plus rapidement les passerelles, dans un contexte où les croisements multiples et multilatéraux pourraient nuire à la lisibilité de l'ensemble.

Par le jeu des passerelles et le nombre de ramifications entre unités d'enseignement (UE), en plus d'une structuration autour d'un tronc commun cohérent, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 offre l'accès à des débouchés multiples, à l'aune des possibilités pléthoriques en matière de disciplines et de langues proposées à l'étude. L'on note même quelques raretés, à commencer par le sanskrit. Sauf pour le master *Études européennes et internationales* (EEI), cependant, les passerelles ne font pas l'objet d'un guidage formalisé, lequel est délégué au BET – du moins peut-on le supposer à la lecture des documents fournis.

L'offre de formation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est par conséquent très vaste. On remarque d'emblée le caractère extrêmement pointu, voire unique à l'échelon national et peut-être international, de certaines formations. Plusieurs d'entre elles abordent en effet des aires culturelles ou des périodes historiques sans les associer, comme cela se fait souvent par ailleurs, à un contexte plus large (domaine lusophone, monde anglophone de la Renaissance aux Lumières et au Romantisme, pour ne citer que deux exemples significatifs). D'autres se positionnent d'emblée sur des terrains de formation innovants, comme par exemple la licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public* ou le parcours *Muséologie et nouveaux médias* du master *Arts (Médiation culturelle)*.

Les formations regroupées ici participent donc pleinement au renforcement de la réputation déjà bien assise de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 comme université de premier plan dans le domaine des arts et celui

des lettres et sciences humaines (LSH). Seul pourrait nuire à cette réputation un effet de doublon avec les formations proposées par des universités proches, comme l'Université Paris Descartes et l'Université Paris Diderot. Il était jusqu'à il y a peu question d'empêcher cette redondance au moyen du projet de fusion entre ces trois partenaires, en particulier, et même d'autres proposant des formations moins proches, au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC). On peut craindre que l'abandon partiel de ce projet, qui verra sa voilure réduite pour ne préserver qu'une partie des partenariats, ne soit synonyme d'isolement, ce que l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pense raisonnablement pouvoir compenser par une relocalisation de certaines formations. L'équipe présidentielle fait en effet état de perspectives d'avenir ambitieuses, caractérisées par un projet immobilier dans le quartier de la Nation à Paris et un autre à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis (Campus Condorcet). Gageons que ces nouveaux locaux permettront à l'Université de compléter le maillage socio-économique existant et de donner une nouvelle envergure aux partenariats avec d'autres établissements de formation tels que l'École normale supérieure (ENS), l'École supérieure d'art dramatique (ESAD) ou les écoles supérieures d'arts appliqués Boule et Duperré. Cependant, si des mutualisations d'enseignements sont parfois proposées, elles se font essentiellement avec des partenaires externes (entre le master *Didactique des langues* - DDL et l'École pratique des hautes études - EPHE, par exemple). Au sein du groupe de formations soumis à l'évaluation, rien ne permet d'attester une capacité de coordination ou de mutualisation entre éléments constitutifs d'un tout cohérent.

Enfin, il est regrettable que manquent toujours à l'appel, dans quelques mentions, certains éléments pourtant obligatoires. Le stage est absent de formations où il devrait figurer, ainsi parfois que le supplément au diplôme (SD). Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), quand elles existent, ne sont pas toujours suffisamment lisibles. Le conseil de perfectionnement, lui aussi obligatoire, existe parfois sans bénéficier d'une composition conforme aux attentes en la matière, et se réunit, dans certains cas, de manière trop épisodique. Il conviendra de remédier à ces manquements dans les meilleurs délais afin de mettre les formations en adéquation avec la réglementation en vigueur.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs des formations sont présentés de manière très claire, et correspondent au but affiché d'acquisition de savoirs et de compétences nécessaires à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle dans les domaines concernés. Quelques formations, toutefois, mériteraient de présenter plus clairement leurs objectifs et de gagner par là en lisibilité : ainsi de la licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public* pour ce qui concerne les différents contextes professionnels visés, ou du master *Théâtre* dont les finalités sont explicitées pour la mention mais insuffisamment détaillées par parcours.

L'adéquation des compétences acquises avec les débouchés prévus est en général très bonne, que l'éventail de métiers visés soit large ou plus restreint. Les débouchés sont parfois très nombreux (masters *Langues étrangères appliquées* - LEA, *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* - LLCER). Les maquettes sont généralement bien construites en fonction des emplois auxquels les formations préparent. De la même manière, les objectifs scientifiques sont pensés à partir d'une réflexion pertinente sur le bassin d'emploi. La qualité d'ensemble est entachée d'un nombre relativement réduit d'exceptions. On note par exemple que, pour la mention de master EEI, les objectifs ne sont pas assez clairement définis. Certaines formations présentent par ailleurs comme seul débouché les concours de l'enseignement, d'autres n'assurant pas la pertinence de leur visée professionnalisante en s'appuyant sur un nombre suffisant d'intervenants extérieurs (licence *Sciences du langage* - SDL, master DDL, master EEI). La dimension professionnalisante semble dans certains cas inexistante. Le dossier d'autoévaluation de la licence LLCER, par exemple, n'aborde pas assez cet aspect. Quatre formations se contentent également de déléguer les modules de professionnalisation au BET.

Sauf pour de rares exceptions, les intitulés des formations sont généralement en cohérence avec les contenus et les objectifs visés. Il faut cependant signaler que la licence *Arts* gagnerait en lisibilité en optant pour l'intitulé *Médiation culturelle*, et que le partage très inégal entre les enseignants venus des études théâtrales et ceux venus des études cinématographiques et audiovisuelles au sein de l'équipe pédagogique de la licence professionnelle *Conception costume de scène et d'écran* crée inévitablement un déséquilibre entre ces deux

composantes dans la formation dispensée. De façon comparable, on peut regretter l'intitulé choisi pour la licence professionnelle *Scénographie théâtrale et événementielle*, puisque la scénographie événementielle apparaît dans cette formation comme un domaine connexe et non central, contrairement à ce que laisse penser l'appellation choisie. Enfin, l'intitulé de la licence professionnelle *Conception costume de scène et d'écran* paraît limitatif, car la conception n'est qu'une petite partie du métier de créateur de costumes.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans le domaine des arts et médias, les formations s'inscrivent dans une histoire de l'enseignement des universités parisiennes à l'intérieur de laquelle elles ont pu jouer un rôle fondateur (ainsi pour les études théâtrales, créées en 1959) qui leur confère aujourd'hui encore un fort positionnement symbolique. L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a été en effet l'une des premières, en France, à intégrer dans le monde académique des disciplines liées à l'art de la représentation et à sa culture. S'il convient de souligner que l'offre de formation s'est depuis lors grandement enrichie à Paris et dans la région Ile-de-France (des parcours similaires existant à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, à l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense et à l'Université Paris Diderot), conséquence de la forte attractivité de ces disciplines pour les étudiants, la diversité de celle proposée par l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 contribue à préserver son originalité dans un contexte tendu où l'emploi a tendance à se raréfier. Il convient par ailleurs de relever que le domaine s'enrichit de la présence d'une des rares mentions de licence en médiation culturelle à l'échelle nationale.

Dans le domaine des lettres et des langues, concernant le positionnement, les responsables de formation ne nient pas ce qui est de l'ordre de l'évidence, à savoir leur situation dans un environnement fortement concurrentiel. Pour pallier cette difficulté, la solution envisagée, fort pertinente, consiste à innover en matière de spécificité en s'appuyant sur l'adossement des formations à une recherche de tout premier plan. La marge de progrès dans ce domaine reste toutefois grande. Certaines unités de recherche ne sont pas suffisamment impliquées dans les formations, qui ne profitent parfois pas d'un adossement scientifique (licence LEA, master LLCER). Une autre stratégie, tout aussi cohérente, consiste à gommer l'effet de concurrence en mettant en place des partenariats avec d'autres formations dispensées dans les universités voisines (entre le master LEA et les départements de Langues étrangères appliquées de Paris Diderot et Paris 13, entre la licence SDL et l'Université Pierre et Marie Curie - UPMC pour la mineure *Professorat des écoles*). Enfin, les formations se distinguent de leurs concurrentes par leur capacité à cultiver l'ouverture à l'international, bien que cette dernière mérite d'être accentuée dans certains cas particuliers (master DDL, master *Lettres modernes* et licence LEA).

Malgré ce constat globalement positif, il existe une réelle possibilité d'amélioration, qui passera par l'aplanissement des différences de niveau d'exposition au monde professionnel entre les formations, celui-ci restant, pour certaines, insuffisant (licence LEA, licence *Lettres modernes*, licence LLCER, master SDL, master EEI), et, bien souvent, insuffisamment réfléchi. En effet, si les mentions de licence et de master font dans l'ensemble un effort en ce sens, le master EEI n'est pas assez lié à son environnement professionnel et quelques autres formations doivent encore considérablement s'améliorer dans ce domaine.

Un équilibre entre les formations généralistes et les formations professionnelles en arts a pu être trouvé : des passerelles et des mutualisations internes ont été mises en place, voire des parcours conjoints avec d'autres établissements dont les écoles supérieures d'arts appliqués Boule et Duperré, l'École supérieure d'art dramatique de Paris, l'École normale supérieure, l'Université Paris Ouest-Nanterre-La-Défense, ainsi qu'un partenariat avec le Centre de formation d'apprentis Formasup Paris.

Des stages longs sont parfois obligatoires en deuxième année de master (M2) et souvent recommandés pour une durée plus réduite en première année (M1). On note cependant que, dans certains cas, le stage, même d'une durée moins importante, n'est toujours pas mis en place. En master SDL, comme en master LEA, l'obligation d'effectuer un stage n'est pas respectée dans toutes les spécialités, contrairement aux normes en vigueur. Les stages, ainsi que les projets réalisés par les étudiants, offrent pourtant un cadre idéal pour la mise en place ou la préservation de partenariats socio-économiques, qui existent bel et bien pour certaines formations, avec des organismes publics ou privés. On note simplement que ces collaborations gagneraient souvent à être formalisées, par exemple par l'appartenance à des réseaux, comme c'est le cas pour l'*European Masters on Conference Interpreting* (EMCI). Par ailleurs, seuls quelques masters (LLCER, EEI, *Traduction et interprétation* - T&I) proposent d'accompagner les étudiants dans la construction individualisée de leur projet professionnel.

En termes d'ouverture internationale, on apprécie tout particulièrement l'originalité du parcours *International Master in Audiovisual and Cinema Studies* (IMACS) du master *Cinéma et audiovisuel*, conçu comme une formation internationale délivrée par 13 universités à une soixantaine d'étudiants, au terme d'un parcours de deux ans impliquant une formation à 50 % dans l'université d'origine et 50 % dans deux universités d'accueil différentes.

Il serait souhaitable de rendre plus lisibles les fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) de certaines formations (licence LEA, master EEL) ; et, d'une manière générale, d'initier ou de consolider une culture de l'autoévaluation en continu et non uniquement sur sollicitation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), en profitant plus des instruments de suivi.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique des formations s'articule autour d'enseignements qui s'effectuent en présentiel dans la plupart des cas. Il est parfois possible de suivre un cursus intégralement à distance, mais en s'acquittant d'un tarif d'inscription à part, dont le montant n'est pas précisé (parcours *Anglais* de la mention de licence LLCER). Néanmoins, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 propose dans certains cas une solution originale, le présentiel enrichi, c'est-à-dire couplé à une part d'enseignement numérique et à distance (ENEAD). Cela relève d'un bon degré de réflexion sur la place du numérique au sein des formations, qui proposent un éventail de possibilités incluant cette solution hybride. Certaines formations ont même recours à la plateforme *Dailymotion* pour les cours (master DDL). On peut malheureusement déplorer que d'autres formations limitent l'usage du numérique à la mise à profit d'outils collaboratifs d'enseignement à distance (de type Moodle), voire se dispensent d'aborder l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans leur dossier d'autoévaluation. Les formations du domaine Arts et médias se caractérisent toutes par la richesse des enseignements proposés aux étudiants qui ont ainsi accès à un très large éventail de cours et d'expériences. La construction d'un socle théorique disciplinaire et la spécialisation progressive sont privilégiées dès la licence (par exemple pour la licence *Arts du spectacle* où sont distingués deux parcours-types), ce qui est une assurance de qualité. On peut cependant craindre que la multiplication des enseignements de mineures, en licence, ne soit source de perplexité pour de jeunes étudiants. Il importe donc, tout en préservant cette richesse, de dessiner plus nettement des itinéraires de formation adaptés aux besoins et aux projets personnels des étudiants.

Les modalités d'évaluation des enseignements sont correctement renseignées et transmises aux étudiants, de même que les informations sur leur organisation. Seuls manquent, trop souvent, le détail de la composition du jury d'examen, ainsi que des précisions sur la manière d'acquérir les connaissances. Mais si, dans l'ensemble, l'organisation pédagogique permet de répondre à ce qui est attendu des formations, on note certaines disparités, en termes de lisibilité ou de capacité à réaliser concrètement les objectifs. Les rédacteurs et rédactrices des dossiers d'autoévaluation en ont bien conscience. Ils ou elles soulignent fréquemment un manque croissant d'adéquation entre les ambitions, salutaires et cohérentes, des formations dont ils ou elles sont responsables, et un manque parfois criant de moyens humains idoines, voire, dans le pire des cas, des conditions matérielles nécessaires à atteindre en toute sérénité les objectifs fixés. En matière de formation comme ailleurs, les meilleures intentions ne sauraient s'accommoder de conditions pratiques qui empêchent des intervenants de haut niveau de fournir un travail efficace et productif, à la hauteur de leur qualité.

Par conséquent, il serait bon d'imaginer de quelle manière il est globalement envisageable de niveler les disparités entre formations, pour éviter que quelques exceptions n'entachent une offre en Lettres et Langues dans l'ensemble très satisfaisante. Ces disparités flagrantes entre les formations sont signe d'un manque d'harmonisation, plutôt que de cohérence. Elles peuvent nécessiter un rééquilibrage des moyens alloués à certaines formations, ou une incitation, de la part de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), à mettre en place, ou du moins à mieux mettre à profit, les outils de l'autoévaluation. Plus globalement, il serait salutaire que les services centraux de l'Université puissent doter les formations des moyens humains et des conditions matérielles nécessaires à une meilleure répartition des tâches de pilotage et à la mise en place des humanités numériques, pour assurer à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 un rayonnement pérennisé par sa capacité à relever ces nouveaux défis.

Un effort évident apparaît dans l'ensemble des formations en Arts et médias quant à la place réservée au numérique et aux innovations pédagogiques : il se manifeste très clairement, en particulier, dans le parcours *Applications Informatiques : Gestion, éducation aux médias, E-formation* (AIGEME) du master *Information-Communication*. Il faut aussi signaler le recours aux dispositifs pédagogiques innovants au sein de la licence

Arts du spectacle, notamment le développement d'une pédagogie par projet, ou encore les *Pecha Kucha* qui stimulent concentration, synthèse et expression orale. Cependant, toutes les formations ne sont pas aussi explicites dans leur présentation détaillée de ces domaines.

Pilotage des formations

En ce qui concerne le pilotage, on observe une fois de plus de grandes disparités. Car si la politique de l'Université en matière de ressources humaines est présentée comme poursuivant un but de stabilisation malgré des contraintes budgétaires croissantes, les documents livrés font état d'une baisse du nombre des enseignants titulaires au profit des enseignants contractuels. On trouve ainsi peu de titulaires notamment dans les matières non linguistiques en LEA, alors que l'encadrement par des titulaires est jugé très bon en licence SDL. Les licences professionnelles sont sous la responsabilité d'un universitaire (enseignant-chercheur ou professeur agrégé détaché du secondaire - PRAG) et leurs équipes sont renforcées de la présence d'enseignants-chercheurs de disciplines complémentaires (pour les licences professionnelles *Conception costume de scène et d'écran* et *Scénographie théâtrale et événementielle*). Il existe également un hiatus entre les formations dont l'équipe pédagogique est constituée principalement d'enseignants-chercheurs et celles qui doivent s'accommoder d'une équipe pédagogique à la composition moins homogène, voire moins nombreuse. Car même quand le ratio entre enseignants-chercheurs et chargés de cours est confortable, cela ne suffit pas toujours à proposer un taux d'encadrement acceptable.

L'implantation en région francilienne et les liens avec le tissu socio-économique permettent de faire intervenir des professionnels majoritairement positionnés en cœur de métier. On constate ainsi un manque d'intervenants professionnels dans certaines mentions (licence SDL, master DDL, master EEI). Dans la majorité des cas, les responsabilités respectives des uns et des autres sont réparties de manière uniforme. Il est cependant à déplorer que, pour trois formations, les données nécessaires pour évaluer la cohérence du pilotage ne soient pas fournies (licence LEA, licence LLCER, master EEI). Il faut néanmoins souligner que, si les équipes pédagogiques ne sont parfois pas suffisamment étoffées, on note un fort investissement de leur part. De ce fait, la charge de travail supplémentaire ne permet pas toujours la mise en place ou l'appropriation des outils visant normalement au développement d'un pilotage opérationnel. On peut donc estimer que l'absence, dans certains cas, de dispositifs d'aide à la réussite ou d'un conseil de perfectionnement (licence LEA) s'explique au moins partiellement par un ratio enseignants/étudiants défavorable. On peut difficilement émettre la même conclusion concernant le supplément au diplôme, qui est souvent inexistant (seul le SD du master LEA est réellement opérationnel), puisque sa réalisation est normalement déléguée à un service spécifique de l'Université.

Résultats constatés

Pour ce qui est des résultats constatés, les formations sont globalement attractives à très attractives : on peut citer, entre autres exemples, les environ 12.000 candidatures en licence *Information-Communication*, ou encore 1.200 à 1.500 candidatures pour le master *Cinéma et audiovisuel*. Certaines formations comptent même un nombre important d'étudiants venus d'autres universités françaises et étrangères. On compte, par exemple, jusqu'à 50 % d'étudiants étrangers/ères en master DDL. Certains taux de réussite et d'insertion professionnelle sont de haute tenue. Par exemple, le master T&I affiche environ 90 % de taux de réussite et entre 80 et 100 % d'insertion professionnelle à 30 mois. Le master LLCER affiche quant à lui un taux de réussite de 100 % en M2 pour les spécialités *Management des projets internationaux* et *Journalisme européen*. Certains taux d'échec interpellent pourtant, de même que la manière dont les équipes évitent d'y voir un problème (master SDL). Dans des cas plus rares, le taux de passage de M1 en M2 est faible, sans que l'on puisse savoir s'il s'agit d'abandon ou d'échec (master *Lettres modernes*). Par ailleurs, les données sur l'insertion professionnelle ne sont pas toujours disponibles ou exploitables. Ainsi, le type d'emploi obtenu et son adéquation par rapport à l'emploi visé n'est parfois pas renseigné (master DDL et master LLCER). Le niveau de suivi des diplômés est quelque peu erratique, ainsi que la capacité de certaines formations à analyser, et encore plus à résoudre, le problème des taux d'abandon entre une année de formation et les suivantes. Ce manque est particulièrement criant en master, où le suivi des non diplômés est rarement existant, et où les équipes ne semblent pas disposer du temps suffisant pour tenter de comprendre certains taux d'abandon ou d'échec entre M1 et M2.

Si les formations du domaine Arts et médias sont très attractives, elles souffrent d'un grave manque de visibilité sur la provenance de leurs étudiants et, ce qui est bien plus lourd de conséquences, sur leur devenir après l'obtention du diplôme, leurs éventuelles poursuites d'études ou leur insertion professionnelle. Même les

données concernant l'abandon en cours d'études, les taux de réussite et d'échec semblent parfois insuffisamment connues. Quant aux enquêtes réalisées auprès des diplômés, le faible – voire le très faible – taux de réponses obtenues invalide presque complètement les données recueillies. Cette gestion à l'aveugle des flux étudiants est d'autant plus préoccupante qu'elle a déjà été soulignée dans de précédentes évaluations, et que l'absence d'un suivi précis de l'insertion des diplômés se retrouve jusque dans certaines licences professionnelles où les effectifs très réduits devraient pourtant faciliter sa mise en œuvre.

On relève également une insatisfaction importante des étudiants dans certaines spécialités, alors que le niveau de satisfaction est excellent dans d'autres. Il convient de relativiser ces données en se rappelant que si l'évaluation par les étudiants est utile, il est naturel que les plaintes soient plus souvent exprimées que les motifs de satisfaction, et que tous les étudiants ne répondent pas au questionnaire.

Si l'on observe un progrès en la matière, la démarche visant à mettre en place une véritable culture de l'autoévaluation est lente à aboutir, pour des raisons dont on peut penser qu'elles sont simplement pratiques. Néanmoins, l'autocritique positive et constructive permanente, avec, notamment, une prise en compte raisonnée de l'avis des étudiants et une exploitation systématique des données statistiques, permettrait d'envisager des solutions à certains problèmes récurrents rencontrés par les formations, sans que leur ampleur différencie l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 de la majeure partie des universités françaises (taux de réussite bas pour certaines formations, taux de poursuite d'études insuffisant de licence en master, ou de master en doctorat, pour certaines formations également, taux d'insertion professionnelle peu satisfaisant, par exemple).

POINTS D'ATTENTION

Il est urgent de rendre opérationnel le conseil de perfectionnement dans toutes les formations, d'en mettre la composition en conformité avec la réglementation, et de le faire vivre quand ses réunions ne sont pas régulières (licence LEA, master LLCER, master LEA, master EEI).

Il est impératif de rendre le stage obligatoire dans les formations où il doit réglementairement l'être, c'est-à-dire dans toutes les spécialisations (y compris à finalité « recherche ») au niveau master. Ainsi il n'y a actuellement pas de stage obligatoire en master EEI parcours recherche ; en master LEA spécialité *Langues de spécialité, corpus, traductologie* (LSCT) ; en master *Lettres modernes* ; en master *Théâtre* ; dans les spécialités recherche du master LLCER ; dans deux parcours du master *Cinéma et audiovisuel* ; dans les parcours « recherche » et la spécialité *Phonétique et phonologie* du master SDL.

Il est indispensable que l'établissement délivre un supplément au diplôme en bonne et due forme pour toutes les formations.

Pour les formations qui n'en disposent pas (masters LEA, LLCER, T&I), il faut absolument fournir une fiche RNCP lisible.

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Arts du spectacle
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Sciences du langage
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication
- Master Cinéma, documentaire, médias
- Master Études anglophones
- Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres
- Master Sciences du langage

Fiche d'évaluation de la formation relevant de la synthèse de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 :

- Master Langues étrangères appliquées



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Arts du spectacle* présentée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Arts et Cinéma de l'Université Paris Diderot propose un parcours consacré aux études cinématographiques. C'est une formation généraliste qui vise l'acquisition des connaissances théoriques, historiques et méthodologiques dans le domaine du cinéma et de compétences techniques dans le domaine de la prise de vue, du montage et de la prise de son. L'apprentissage se fait de manière progressive et vise tant une préprofessionnalisation qu'une poursuite d'études en master. Les enseignements se déroulent sur les sites des Grands Moulins et de la Halle aux farines et bénéficient, de par la localisation géographique, de partenariats essentiels tel celui avec la Bibliothèque Nationale de France (BNF).

ANALYSE

Finalité

La licence *Arts du spectacle* parcours *Études cinématographiques* propose une approche historique, esthétique, économique et critique de l'art cinématographique. Elle vise à la formation de généralistes, ce en quoi elle se distingue des écoles de cinéma dont les cursus sont totalement professionnalisés (école nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS), école nationale supérieure (ENS) Louis Lumière), ou des sections spécialisées de Brevet de technicien supérieur (BTS). Comportant une dimension principalement théorique mais aussi pratique (ateliers dès la première année de licence (L1)), elle se revendique comme une formation exigeante et s'adresse tout particulièrement aux étudiants à la fois passionnés par le cinéma, mais aussi, de par son ancrage au sein du département Lettres et sciences humaines pour la L1 et la deuxième année (L2), ouverts sur les arts en général, la littérature, la philosophie, l'histoire, et motivés par l'observation et l'analyse de la création artistique. Le parcours vise aussi la préparation aux métiers de la transmission et de la communication. Relevant tant du théorique et du pratique, dans un champ culturellement large, que du créatif, le niveau d'études proposé demande à l'étudiant un investissement personnel important. La mention prépare aux masters recherche et professionnels en études cinématographiques et aux concours d'entrée aux écoles professionnelles en cinéma et audiovisuel (ce sera le cas de 50 % des étudiants, dont la moitié pour les offres pilotées par l'Université Paris Diderot) et à rejoindre le marché de l'emploi (entre 5 et 15 % des personnes répondant aux enquêtes). Au regard des descriptifs, la formation est en phase dans ses grandes orientations avec le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), même si celui communiqué est générique pour la mention *Arts du spectacle*, et le supplément au diplôme. L'autoévaluation pointe une absence de

portefeuille de compétences compensée par l'implication de l'équipe pédagogique auprès des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Arts du spectacle*, parcours *Études cinématographiques* proposée par l'Université Paris Diderot constitue l'une des trois formations existantes au niveau local (Paris intramuros). D'autres formations du même type existent dans la proche banlieue ou hors région parisienne (en tout six parcours de ce type en Île-de-France. Aucune coopération n'est mise en avant avec les autres formations du même type mais il est noté que le parcours de l'Université Paris Diderot bénéficie d'une image de marque bien établie due à la réputation sélective et nationale du recrutement (1400 candidatures en L1 pour 84 places - les modalités de sélection n'étant pas renseignées). Les 11 enseignants-chercheurs intervenant dans la licence sont rattachés au Centre d'études et de recherche interdisciplinaire lettres, arts, cinéma (CERILAC). Cette situation impacte directement les cours dispensés par les enseignants qui ainsi prennent appui sur leurs publications scientifiques particulièrement en troisième année (L3). La licence *Arts du spectacle* bénéficie d'un riche positionnement géographique : Bibliothèque nationale de France (BNF), Institut national de l'audiovisuel (INA), Cinémathèque française, Bibliothèque du Film (Bifi). Ces partenariats actifs permettent d'accentuer les relations théorie/pratique et la convention avec la BNF permet aux étudiants d'en suivre la programmation filmique et thématique. Ils contribuent directement à la programmation ainsi qu'à l'animation des cycles de projections. En outre, la présence des 15 professionnels chargés de cours accentue les relations avec le milieu socio-professionnel. Dans cette préoccupation l'unité d'enseignement (UE) libre « engagement étudiant » permet de valider trois crédits européens pour des activités en lien direct avec plusieurs associations à l'interface du milieu étudiant et des milieux professionnels.

La licence *Arts du spectacle* a établi des accords avec plusieurs établissements étrangers (sept en Europe, 15 en Amérique du Nord, d'autres avec le Mexique, l'Argentine, le Japon et l'Australie). Une mobilité d'études d'une durée d'un an ou d'un semestre est possible. Cette mobilité est à la fois entrante et sortante. Cinq à 10 étudiants la sollicitent chaque année grâce à un effort fait en matière d'information pour que les étudiants puissent anticiper les démarches « mobilité ».

L'Amérique du Nord, en raison des enseignements dédiés aux productions cinématographiques provenant des États-Unis et de la présence d'une « maîtresse de langue » américaine assurant des enseignements consacrés au cinéma en anglais, constitue une destination prioritaire. Un enseignant est responsable des échanges en lien avec le service des relations internationales.

Organisation pédagogique

La licence *Arts du spectacle* propose des enseignements en cours magistraux et travaux dirigés. Les quatre premiers semestres sont organisés sous forme de tronc commun dans lequel les étudiants sont formés à la théorie, à l'histoire et l'esthétique du cinéma, à l'analyse, à la relation entre cinéma et société ainsi qu'au contexte économique du cinéma. La dimension méthodologique du travail est valorisée. Un problème budgétaire limitant le nombre d'emplois d'enseignant a contribué à une organisation sous forme de cours magistraux travaux dirigés (« CMTD »), limitant ainsi l'interaction étudiants/enseignants. L'UE libre au sein de l'UFR de rattachement permet une culture littéraire étendue. Elle contribue au choix des réorientations possibles dès le deuxième semestre de la L1. Des ateliers de pratique sont mis en place dès le premier semestre de la L1 mais ils ne peuvent suffire au déploiement de la personnalité artistique des étudiants. En matière de langue, même si les cours jalonnent le parcours de la L1 à la L3, le système de travail est critiqué par les étudiants qui le trouvent trop rigide et pas assez encadré. Il en est de même des cours préparant au certificat informatique et internet (C2i) essentiellement suivis « en ligne ». Il conviendrait peut-être de renforcer le nombre d'heures en présence d'enseignants dédiés aux langues vivantes et au numérique. Très peu d'enseignants ont recouru à l'intranet pour communiquer avec les étudiants pour leurs pratiques pédagogiques et semblent peu s'inspirer des ressources numériques pour d'éventuelles innovations pédagogiques. Une politique de stage est encouragée et très encadrée dès la L2 mais celle-ci ne peut en aucun cas entraîner des aménagements d'études, ce qui en affaiblit la portée. Une exception : les étudiants ayant choisi le « bloc métier » au cinquième (S5) et sixième semestre (S6) valident ainsi leur stage au même titre que les autres blocs proposés. Ceci constitue une réponse aux précédentes préconisations de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). Les deux autres options de spécialisation sont, aux S5 et S6, un parcours *Pratique du cinéma* qui accueille par ailleurs des étudiants de « lettres et langues » (les étudiants y sont formés à l'écriture de scénario, à l'économie du cinéma et à la réalisation) et un parcours *Cinéma et métiers de la culture* qui accueille également des étudiants de « lettres et langues ». Ce bloc forme à l'écriture critique, aux usages des archives, à l'économique du cinéma, au droit audiovisuel.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'une trentaine d'enseignants dont un tiers de titulaires (trois professeurs, huit maîtres de conférence rattachés à l'équipe d'accueil CERILAC, un maître de conférences issu d'un autre établissement assurent des enseignements d'études cinématographiques) et deux tiers de contractuels dont quatre moniteurs, une maîtresse de langue et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) interviennent dans la formation. Cette réalité n'est pas sans poser problèmes à l'évolution des enseignements et au développement d'une pédagogie plus interactive (cinq UE sur neuf exclusivement en CM en L2) car des contraintes budgétaires empêchent tout élargissement de l'équipe qui fait « de son mieux » pour accompagner le parcours des étudiants. Cette situation ne semble pour l'instant pas porter préjudice au renom de ce parcours. Un ou une enseignant-chercheur assure la direction de la licence pour une durée limitée à une année. L'implication des enseignants titulaires pallie le manque de personnel. Ils garantissent une cohérence au niveau de l'organisation avec la nomination de responsables pédagogiques et de responsables d'UE qui travaillent de concert avec la direction des parcours. Des échanges ont lieu pour les cours mutualisés avec les parcours licence *Lettres*. Un enseignant titulaire assure le suivi des équipements techniques. La présence de professionnels (14 enseignants) renforce l'orientation professionnalisante de la licence. Même si un conseil de perfectionnement ne semble pas nommé en tant que tel, l'organisation prévoit deux réunions d'équipes annuelles et une participation des étudiants aux réflexions sur l'organisation des parcours transite par les délégués élus. Chaque enseignement fait, en outre, l'objet d'une évaluation par les étudiants et les résultats (qualifiés de positifs qualitativement mettent en avant une adéquation entre objectifs annoncés et cours proposés) sont communiqués à l'instance de gestion pédagogique du parcours. Il conviendra peut-être de réunir les modalités de suivis et les échanges dans le cadre d'un conseil de perfectionnement clairement établi.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement établies. Le portefeuille des compétences n'est pas proposé mais l'équipe pédagogique tente d'y pallier. Le supplément au diplôme est bien renseigné.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits pédagogiques est assez stable et en phase avec la capacité d'accueil (84). Le taux d'échec est qualifié de faible et lié à la sélectivité à chaque étape du parcours. Le taux d'abandon et le nombre d'étudiants n'ayant validé aucune note restent inférieurs à 10 %. En moyenne 78 % des étudiants passent en L2 et 84 % en L3. Le nombre de diplômés est supérieur à 75 %. Près de la moitié des diplômés s'inscrivent dans un des masters proposés par l'établissement. L'insertion professionnelle à l'issue de la licence est faible : deux à trois diplômés trouvent un emploi si l'on s'appuie sur les données communiquées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une ouverture nationale (et internationale) de la formation.
- Des liens avec la recherche via les travaux des enseignants-chercheurs.
- Une implication de l'équipe pédagogique qui pallie le nombre restreint de titulaires.
- Implication de professionnels dans le parcours et fléchage vers les milieux professionnels.
- Une richesse des partenariats (BNF, INA, Cinémathèque, BiFi).

Principaux points faibles :

- Un pilotage de la licence, avec notamment un conseil de perfectionnement et une évaluation des enseignements, à formaliser.
- La forte prédominance des CM et la difficulté à construire une interaction entre étudiants et intervenants au cœur des enseignements.
- Le caractère non obligatoire du stage.

- Un enseignement en langue peu en cohérence avec les enjeux internationaux malgré la présence d'une maîtresse de langue.
- L'usage de l'intranet et les processus d'innovation pédagogique qui ne sont pas exploités par l'équipe enseignante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Arts du spectacle* affichée sous la forme du parcours études cinématographiques propose une spécialisation progressive avec des blocs ou options en L3 qui ouvre sur le milieu de la recherche (50 % des diplômés) et de la professionnalisation. En ce sens, l'obligation du stage peut renforcer cette insertion. La formation pourrait peut-être poursuivre son travail de clarification en matière de pilotage et de participation des étudiants à la gestion du dispositif. Il serait précieux que l'unité de formation et de recherche de rattachement puisse poursuivre son effort en vue d'un étoffement réellement nécessaire des équipes afin de rééquilibrer CM et TD.



LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRE APPLIQUÉES

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'objectif de la licence Langues étrangères appliquées (LEA) de l'Université Paris Diderot est de former des linguistes trilingues maîtrisant le français, l'anglais et une autre langue et ayant de surcroît une compétence significative dans un domaine d'application spécialisé. Cette formation généraliste de trois ans offre pour poursuite d'études le master LEA de l'Université Paris Diderot, orienté vers les métiers de la langue et propose également un master orienté vers la recherche en langue de spécialité. La formation est délivrée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Études interculturelles de langues appliquées (EILA). Un stage obligatoire, d'une durée de six à douze semaines, est à effectuer entre la deuxième (L2) et la troisième (L3) années. Les enseignements sont dispensés sur le site de l'Université Paris Diderot, site des Grands Moulins.

ANALYSE

| |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Finalité |
| Cette licence vise à permettre aux étudiants d'acquérir à la fois une expertise dans le domaine des langues appliquées mais également dans le domaine du droit, de la civilisation et des métiers de la traduction. Elle répond aux exigences d'une formation pré-professionnalisante, permettant à la fois une poursuite d'études en master, mais aussi une entrée directe dans le monde du travail, avec une possibilité d'intégrer une licence professionnelle <i>Métiers de la communication : chargé de communication - Rédacteur technique</i> en L3. La liste des emplois auxquels peuvent accéder les diplômés est en accord avec la formation et la diversité des langues et des parcours proposés constitue indéniablement un atout. Les connaissances et les compétences fondamentales à acquérir et les contenus sont clairement énoncés, à la fois en ce qui concerne la langue mais également les enjeux de la communication interculturelle, et parfaitement adossés aux objectifs de la formation et de la poursuite d'études. |
| Positionnement dans l'environnement |
| Comparée aux deux autres licences LEA offertes au sein de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité, la licence LEA de l'Université Paris Diderot se distingue principalement par la richesse de ses parcours qui permettent une réelle pré-professionnalisation des étudiants, par la possibilité qui leur est offerte de poursuivre leurs études en master dans leur domaine (langue de spécialité et traduction) et par la très forte articulation entre l'enseignement et la recherche. Les enseignants-chercheurs (EC) des équipes de linguistique et de civilisation Centre de linguistique interlangues, lexicologie, linguistique anglaise et |

de corpus - Atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP) et Identités, cultures, territoires (ICT) sont particulièrement impliqués, ce qui permet de proposer aux étudiants une initiation à la recherche dès la L3. Par nature internationale, la formation permet aux étudiants de partir en mobilité en L3 (l'offre de destinations est abondante et variée) ou bien de suivre un double diplôme avec une université étrangère. Si les partenariats avec l'environnement socio-économique ne sont pas formalisés, le pôle alternance, stages, relations entreprises (AStRE), qui gère le portefeuille de stages au niveau de l'UFR et en assure le suivi, facilite l'insertion professionnelle des étudiants. C'est un point d'amélioration par rapport à la dernière évaluation de la formation menée par l'AERES en 2012-13.

Organisation pédagogique

L'organisation de la licence est conforme ; elle propose en six semestres une formation, initiale ou continue (la formation est accessible par la validation d'acquis de l'expérience - VAE) et permet à divers moments du cursus une éventuelle réorientation. L'architecture repose sur une déclinaison de quatre combinaisons linguistiques possibles (*Anglais/allemand, Anglais/espagnol, Anglais/chinois* ou *Anglais/japonais*), intégrées au sein de trois parcours (*Métiers de la traduction, Langues et droit, Langues et civilisation*) pour les spécialités *Anglais/allemand* et *Anglais/espagnol* et un parcours *Échanges internationaux* destiné aux deux autres spécialités. Ces parcours correspondent à une spécialisation progressive des étudiants à partir de la L2, qui s'accroît en L3. Un stage de six semaines à 12 mois doit être fait entre la L2 et la L3 ; il n'est validé qu'après soutenance du rapport de stage. Il est possible de faire des stages optionnels, soit deux en plus si l'étudiant le souhaite. L'aide à la réussite est centrée sur le renforcement des compétences analytiques et rédactionnelles en français (ce qui répond aux exigences des référentiels de compétences des mentions de licence en LEA). L'enseignement des langues, qui fait l'objet d'un volume horaire conséquent pour toutes les langues et encore plus en ce qui concerne les langues asiatiques en première année (L1), est renforcé par l'acquisition de compétences transversales, notamment l'utilisation d'outils informatiques et multimédia et la recherche documentaire ainsi que des compétences ciblées par parcours (droit et langue juridique, linguistique, terminologie et traduction spécialisée, civilisation, etc.). Si les épreuves de contrôle des connaissances sont bien aménagées pour le public étudiant qui a des contraintes particulières, le dossier d'autoévaluation ne présente aucun dispositif pédagogique spécifique d'accompagnement. L'enseignement est dispensé sous forme de travaux dirigés (TD) et de quelques cours magistraux (CM). Le recours à l'enseignement à distance est limité à un seul cours de L1 (compréhension de l'anglais écrit), on peut s'interroger sur cette restriction de périmètre. La licence bénéficie de nombreux partenariats internationaux ciblant particulièrement les aires linguistiques des langues enseignées. Le nombre d'étudiants sortants en L3 est en constante augmentation sur les trois dernières années (67 sortants en 2015-16 pour 133 étudiants inscrits en L3, soit 50 %). Cette internationalisation manifeste va encore être intensifiée par la mise en place d'un double diplôme avec l'université de Saitama au Japon à la rentrée 2017-2018 (cinq étudiants, trois français et deux japonais, ont été pré-sélectionnés pour cette première promotion).

Pilotage

L'équipe pédagogique est nombreuse et complète, puisqu'elle inclut 50 personnels enseignants et enseignants chercheurs (EC) de l'établissement, parmi lesquels une grande majorité d'enseignants et d'EC titulaires (38, dont 29 EC). Des intervenants extérieurs complètent l'équipe, notamment et logiquement sur le volet consacré à la préprofessionnalisation. Le pilotage est assuré par une directrice du département LEA et une équipe pluridisciplinaire qui peut appuyer sur une équipe administrative dédiée. La coordination, organisée régulièrement, est faite au sein des langues et des parcours, afin d'assurer l'homogénéité et la cohérence de la formation. Dans cette même perspective, un conseil de perfectionnement a été mis en place lors de l'année universitaire 2015-2016. Le dossier n'indique toutefois pas clairement ce qui relève de ce conseil et ce qui relève des autres conseils mentionnés dans le dossier (conseil d'UFR et conseil de gestion). Le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences a fait l'objet d'une réflexion avancée de l'équipe pédagogique, et les étudiants sont accompagnés dans leur parcours d'acquisition des compétences dès la L2 (cours de préprofessionnalisation). La publication des informations à destination du public étudiant, les modalités de contrôle des connaissances et la mise en œuvre de la compensation correspondent aux standards attendus pour une licence. La dernière évaluation menée par l'AERES (agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) soulignait des lacunes dans les dispositifs d'aide aux étudiants en difficulté et l'évaluation des enseignements par les étudiants. Ces deux questions ont été prises en compte et traitées par l'équipe pédagogique, par la mise en place d'un questionnaire (dont il aurait été utile de trouver la copie en annexe au dossier d'autoévaluation). Quant à l'aide à la réussite, elle prend la forme de tutorat en L1 et L2 et de cours de renforcement linguistique.

Résultats constatés

La licence *LEA* de l'Université Paris Diderot est une formation attractive (presque 6000 candidatures en L1 pour la rentrée 2017) à relativement gros effectifs : le total des inscrits dans la mention est stable (environ 600 étudiants depuis 2014). Les effectifs en *Anglais/allemand*, qui avaient connu une baisse par le passé, sont à la hausse depuis 2013 et se sont stabilisés autour de 80 étudiants entrants. Le taux de réussite de cette licence en trois ans est dans la moyenne générale par rapport aux résultats au niveau national : 111 étudiants de L3 ont obtenu leur diplôme en 2015-16 pour 288 étudiants inscrits en L1 en 2013-14 (soit un taux de réussite de 38 %), avec de bons résultats en *Anglais/chinois* et *Anglais/japonais*, ce qui s'explique sans doute par le recrutement sélectif. L'observatoire de la vie étudiante (OVE) est en charge du suivi des cohortes. On peut regretter que le faible nombre de réponses aux enquêtes ne permette pas d'avoir une vision précise du devenir des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les liens effectifs entre les enseignements et la recherche.
- Le bon fonctionnement du pôle AStRE qui accompagne les étudiants dans leur immersion dans le monde de l'entreprise.

Principaux points faibles :

- Le flou des fonctions des différents conseils et les modalités de leur co-fonctionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation est particulièrement clair, bien rédigé et exhaustif. L'équipe pédagogique tire pleinement profit des évaluations sur la formation dispensée, qu'elles soient internes (évaluation des enseignements par les étudiants, recommandations du conseil de perfectionnement) ou externe (précédente évaluation de l'AERES). Cette licence offre toutes les garanties de qualité et s'efforce de mettre tout en œuvre pour réussir le pari d'une réelle préprofessionnalisation dès la licence et pour offrir l'accès à des enseignements théoriques d'excellence, permettant à ceux qui le souhaitent une poursuite d'études en master. Étant donnée la qualité de la formation dispensée, il serait également souhaitable de la développer, notamment en ce qui concerne l'offre de langues asiatiques du parcours *Échanges internationaux*.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *LLCER* de l'Université Paris Diderot est une formation généraliste en trois ans. Chacune de ses cinq spécialités (*Anglais, Chinois, Coréen, Japonais, Vietnamien*) est associée à un des cinq parcours monodisciplinaires (avec des sous-parcours pour *Anglais*). Elle propose aussi sept parcours bi-disciplinaires (mineure *Français langue étrangère (FLE)* pour toutes les spécialités, mineures *Histoire* et *Lettres modernes* pour la spécialité *Anglais*) et deux parcours de double licence (*LLCER* bilingue : *Anglais* et *Langues d'Asie orientale* ; *Asie (Chinois ou Japonais)* et *Sciences de la Terre*). Elle s'effectue en présentiel au sein de deux unités de formation et de recherche (UFR Etudes anglophones ; Langues et civilisation de l'Asie orientale) et en collaboration avec l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) et l'École nationale supérieure (ENS) de Cachan pour certains parcours. Le volume horaire est de 1500 heures pour la spécialité *Anglais* (cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD)) et de plus de 1700 heures pour les spécialités en *Langues d'Asie orientale* (CM, TD, autoformation en ligne). Les enseignements sont dispensés sur le site de l'Université Paris Diderot.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels, classiques pour une licence LLCER, sont bien exposés et sont ceux traditionnellement associés à la mention LLCER. Ils mènent essentiellement vers une poursuite d'études en master.

Par la diversité de ses parcours, l'offre de formation est susceptible d'attirer différents profils d'étudiants. Les collaborations intra et inter-établissements sont valorisantes, même si elles ne concernent qu'un nombre limité d'étudiants (certains parcours avec sélection sur dossier). Les poursuites d'études sont principalement possibles en master et les emplois visés sont essentiellement accessibles avec un niveau bac + 5, ce qui n'est pas inhabituel pour ce type de licence. La formation reste généraliste et peu professionnalisante pour les étudiants qui ne poursuivraient pas au-delà de la licence, notamment dans les spécialités *Chinois, Coréen, Japonais* et *Vietnamien, Langues d'Asie orientale (LAO)*, où l'accent est mis sur les apprentissages linguistiques fondamentaux (étudiants grands débutants en début de licence pour la plupart).

Positionnement dans l'environnement

Cette licence présente des spécificités. La spécialité *Anglais* propose des parcours bi-disciplinaires qui complètent l'offre de formation régionale. Les deux doubles licences existantes sont uniques et une troisième, envisagée (*Anglais-Cinéma*), serait inédite. L'Université Paris Diderot est leader au plan national pour les LAO, en particulier pour le coréen et le vietnamien. Dans la spécialité *Anglais*, la formation bénéficie d'un environnement de recherche très actif, avec la présence de deux laboratoires, dont une unité mixte de recherche (UMR 8225 Laboratoire de recherches sur les cultures anglophones (LARCA)) et une équipe d'accueil (EA 3967 Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus-Atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP)). Les liens avec l'environnement culturel ou associatif y sont activés à l'occasion de projets tutorés en troisième année (L3), ou dans le cadre de sous-parcours spécifiques. Les liens avec la recherche sont plus limités (les EA ne sont pas mentionnées) dans les autres spécialités, en raison de l'accent mis sur les apprentissages fondamentaux. Les unités d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation, communes aux cinq spécialités, permettent de tisser des liens avec l'environnement socio-économique. Le dossier fait état, pour les spécialités *Coréen*, *Japonais* et *Anglais*, de cycles de conférences animées par des acteurs du monde socio-éco-culturel. Il n'est pas précisé si ces conférences donnent lieu à évaluation/contrôle de connaissances. La coopération internationale est très dynamique et l'un des points forts de cette mention, avec plus de 100 accords d'échange en place avec le monde anglophone, et plus de 50 avec les pays d'Asie orientale. Un enseignant-chercheur est en charge du développement des relations internationales pour la spécialité *Anglais* et des bourses bilatérales de mobilité sont disponibles pour les spécialités *LAO*.

Organisation pédagogique

De façon classique, les enseignements disciplinaires représentent en moyenne deux tiers du temps de la formation. Le tiers restant se compose d'UE d'ouverture, de culture générale ou de méthodologie. Les modalités d'enseignement sont clairement décrites. Les étudiants ayant des contraintes particulières peuvent bénéficier d'aménagements adaptés. L'offre de la spécialité *Anglais* est claire et adaptée à divers projets professionnels/poursuites d'études. Elle propose une spécialisation progressive en deuxième année (L2) puis en troisième année (L3). Tous les cours disciplinaires, sauf ceux de traduction, sont assurés en anglais. Les spécialités *LAO* se concentrent sur des cours disciplinaires, tout en incluant des UE d'ouverture et des UE de méthodologie, ainsi que de l'anglais à chaque semestre. La professionnalisation inclut des UE de préprofessionnalisation (PPP) pour toutes les spécialités, ainsi que des enseignements de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement et de la traduction dans la spécialité *Anglais*. Les stages ne sont pas obligatoires mais sont encouragés tout au long des trois années. En spécialité *Anglais*, les parcours sont personnalisés en L3 par des UE de personnalisation et d'autonomisation, qui proposent des projets tutorés autour d'activités liées la recherche. La pédagogie par projets est utilisée à titre expérimental dans la spécialité *Coréen* (projets de création culturelle). Dans les spécialités *LAO*, l'initiation à la recherche se fait essentiellement par l'invitation de chercheurs étrangers. L'ensemble de la mention bénéficie de la politique volontariste de l'établissement selon laquelle tous les enseignants-chercheurs, quel que soit leur rang, doivent effectuer au moins 40 % de leur service en licence. Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sont utilisées, notamment pour l'autoformation linguistique en ligne en *LAO* et via la plate-forme Moodle. On observe une flexibilité assez pragmatique dans le degré et les modalités d'utilisation des TICE. De façon coutumière, l'offre de formation inclut des modules obligatoires de familiarisation avec l'outil informatique et des modules optionnels de recherche documentaire. Moins communément, elle inclut aussi des modules d'approfondissement (notamment en publication assistée par ordinateur - PAO). La mobilité internationale est considérée, à juste titre, comme une priorité pour les étudiants engagés dans la mention et s'adosse à un très grand nombre d'échanges (voir plus haut). Le brassage interculturel nécessaire s'effectue via la présence d'enseignants-chercheurs (toutes spécialités), d'étudiants (spécialité *Japonais*) et de lecteurs étrangers (spécialité *Anglais*).

Pilotage

La mention est portée par deux UFR distinctes qui disposent chacune d'un conseil pédagogique et de perfectionnement. Un conseil pédagogique inter-UFR rassemble les responsables des divers parcours et se réunit deux fois par an. Chaque spécialité dispose d'un secrétariat dédié, pour plus de proximité entre l'équipe pédagogique et administrative et des étudiants. Ceci est peut-être aussi révélateur de la diversité voire de la disparité des spécialités rassemblées sous une même mention. L'équipe pédagogique de la spécialité *Anglais* comporte 77 personnes, dont 50 enseignants-chercheurs anglicistes titulaires, 20 doctorants, trois lecteurs et quatre intervenants extérieurs. Ces derniers viennent renforcer, de façon très ponctuelle, des équipes existantes pour des enseignements disciplinaires ou bien assurent d'autres enseignements (langue étrangère parcours FLE

ou suivi de stage). La composition des équipes pédagogiques pour les spécialités *LAO* n'est pas précisée. La spécialité *Anglais* est pilotée par un conseil pédagogique (conseil d'enseignement pour les études anglophones) et de perfectionnement qui se réunit de façon bimestrielle. Il est constitué des enseignants ayant des responsabilités pédagogiques dans la formation et de personnels administratifs, mais n'inclut ni représentant étudiant ni membre extérieur à l'établissement, ce qui va à l'encontre de ce qui est requis dans la composition d'un conseil de perfectionnement. Ce conseil a notamment permis d'identifier des points à harmoniser dans la formation. Les étudiants sont associés à l'évaluation via un conseil informel qui fait remonter des points aux équipes pédagogiques et administratives. Il n'est pas fait mention d'évaluation systématique des enseignements par les étudiants sous la forme de questionnaires spécifiques. Pour ce qui est des spécialités *LAO*, il y a un Conseil des formations qui, associé au Conseil d'enseignement pour les études anglophones depuis octobre 2016 et avril 2017, constitue la deuxième moitié du Conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement comporte des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socio-économique et se réunit une fois par an. Sa création récente ne permet pas d'avoir des données concrètes sur son effet. Les modalités de contrôle de connaissances incluent contrôle continu (mode d'évaluation privilégié) et contrôle terminal (sur demande motivée). La compensation intra-UE, intra-semestre et inter-semestre est classique. Les modalités de fonctionnement des jurys d'examen ne sont pas précisées. Les compétences acquises sont clairement définies dans le supplément au diplôme fourni pour la seule spécialité *Anglais*. Il n'existe pas de livret de compétences dans cette mention, mais des bilans de compétences individualisés sont proposés par le service d'orientation et d'insertion de l'établissement. Le recrutement de la majorité des étudiants de première année (L1) se fait via la plateforme admission post-bac (APB). Seul l'accès aux doubles licences et à certains sous-parcours en *Anglais* se fait sur dossier. Les entrées et sorties de la formation sont possibles, notamment vers une licence en langues étrangères appliquées (LEA) et depuis les classes préparatoires en L2 et L3. Toutefois, les enseignants déplorent le manque de visibilité quant aux inscriptions d'étudiants extérieurs en L2 et L3, ainsi qu'un sous-encadrement dans les filières *LAO* en raison du nombre croissant d'étudiants. Des dispositifs d'aide à la réussite variés (réunions, tutorat) sont en place, faisant collaborer plusieurs services de l'université, en fonction des compétences et des moyens humains.

Résultats constatés

Les effectifs sont importants et en hausse pour les spécialités *LAO* (moyenne de 418 inscrits en L1, 271 en L2 et 184 en L3). Ils sont stabilisés autour de 280 en spécialité *Anglais* (en baisse depuis le début du contrat). Le taux d'abandon n'est pas très élevé (autour de 12,5 %). Les taux de réussite sont relativement honorables (58 % de L1 à L2, 64 % de L2 à L3, 74 % en L3 pour les *LAO*) ou bons (55 % de L1 à L2, 73 % de L2 à L3, 77 % en L3 pour la spécialité *Anglais*). Les enquêtes menées auprès des étudiants montrent qu'environ 50 % des titulaires d'une licence *LAO* s'orientent en master (40 %) ou entrent dans la vie active. Les résultats incomplets et l'absence de détails quant aux types de master ou types d'emploi ne permettent guère d'estimer l'adéquation avec les objectifs affichés de ces spécialités. La spécialité *Anglais* affiche un taux de poursuite d'études qui n'est pas très élevé pour une licence : 68 % des diplômés de L3 intègrent un master (dont 58 % dans l'établissement). Les étudiants insérés professionnellement sont très minoritaires parmi les répondants à l'enquête, ce qui n'est pas étonnant pour ce type de mention. Il est dommage de ne pas avoir de détail sur le type de master choisi et sur l'adéquation entre les parcours et les types de master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une coopération internationale, pour toutes les spécialités de la mention.
- Une formation ouverte et plurielle permettant aux étudiants d'élaborer un parcours à leur mesure.
- De bons taux de réussite en L3 et de poursuite en master pour la spécialité *Anglais*.
- Une collaboration avec d'autres établissements d'enseignement supérieur et avec d'autres UFR dans le cadre du parcours des deux double-licences.

Principaux points faibles :

- Un dossier incomplet pour les spécialités *LAO*, avec notamment le détail des équipes pédagogiques et le supplément au diplôme qui ne figurent pas au dossier.
- Un manque de pilotage des formations, avec notamment le monde socio-économique qui n'est pas représenté dans le conseil de perfectionnement de la spécialité *Anglais* et un manque de précisions quant au rôle effectif des conseils pédagogiques et de perfectionnement (récemment mis en place) dans les spécialités *LAO*.
- Un dispositif d'autoévaluation des enseignements insuffisamment expliqué et peu mis en avant.
- Un suivi des étudiants au-delà de la L3 parcellaire.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *LLCER* de l'Université Paris Diderot regroupe cinq spécialités, émanant de deux UFR, qu'il est malaisé d'évaluer comme un tout, notamment en l'absence de certains documents pour plusieurs spécialités. Les dynamiques et les priorités sont différentes entre la spécialité *Anglais* et les spécialités *LAO*. La première propose une offre variée et flexible, où l'accent est mis sur l'initiation à la recherche, les liens avec le monde socio-économique et les innovations pédagogiques. L'auto-évaluation se fait entre enseignants et avec le concours des étudiants, mais sans conseil de perfectionnement formalisé incluant des acteurs du monde socio-économique. Malgré cela, des créations de nouvelles doubles licences (*Anglais-Histoire* ; *Anglais-Cinéma*) et parcours (*Anglais-FLE* au sein du parcours monodisciplinaire) montrent le dynamisme de cette spécialité et son souci de proposer une offre répondant à la demande des étudiants et à ses moyens d'encadrement. En raison de leurs publics de grands débutants, les spécialités *LAO* sont plus tournées vers les apprentissages fondamentaux. Ces spécialités bénéficieraient sans doute de davantage de synergies entre elles, notamment en termes de pilotage et d'autoévaluation. Le sous-encadrement des étudiants est signalé mais l'absence de détails quant à la composition des équipes pédagogiques ne permet pas de l'évaluer.



LICENCE LETTRES

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence mention *Lettres* proposée par l'Université Paris Diderot au sein de l'unité de formation et de recherche Lettres, arts, cinéma (UFR LAC), propose une formation généraliste de lettres. Cette formation représente une nouvelle maquette, récemment mise en place (2014), destinée à accroître sa lisibilité et son attractivité.

La formation s'organise en deux parcours, dispensés sur le site de l'Université Paris Diderot, *Lettres et sciences humaines* et *Lettres et arts*. Le parcours *Lettres et sciences humaines* propose trois options spécifiques (Édition ; Métiers de l'écrit ; Métiers de l'enseignement) ; quatre autres parcours bi-disciplinaires s'y articulent par ailleurs : *Parcours majeure lettres / mineure anglais* ; *Parcours majeure lettres / mineure cinéma* ; *Parcours majeure lettres / mineure histoire* ; *Parcours majeure lettres / mineure sciences du langage*. Le parcours *Lettres et arts*, sélectif, associe enseignements de littérature (communs au parcours Lettres et sciences humaines) et enseignements spécifiques.

La formation est, classiquement, accessible aux étudiants titulaires d'un baccalauréat, et sous forme de validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle est ouverte aux étudiants en situation particulière (sportifs de haut niveau, handicap...).

ANALYSE

Finalité

Les cours dispensés dans le cadre de la licence *Lettres* sont organisés selon une maquette solidement structurée, même si elle peut paraître relativement complexe au premier abord (un tronc commun d'enseignements pour les deux parcours, trois options au sein du parcours *Lettres et sciences humaines*, quatre parcours bi-disciplinaires articulés à ce parcours, plusieurs choix possibles au sein des enseignements spécifiques au parcours *Lettres et arts*).

Les débouchés proposés par cette mention sont très larges: en fonction du parcours et des options choisies, les étudiants peuvent se tourner vers les métiers de l'enseignement, de la communication et du journalisme, le domaine de l'édition, le secteur culturel et artistique, les instituts d'études politiques (IEP) ou la préparation aux concours administratifs. À l'issue de leur licence, les étudiants peuvent poursuivre leurs études dans les masters de l'Université Paris Diderot. Les étudiants ayant suivi un parcours bi-disciplinaire peuvent s'inscrire en master dans l'une des spécialités enseignées en licence.

Cet éventail très large correspond à la volonté de prendre en compte la mobilité étudiante, en permettant aux étudiants des réorientations aisées, ainsi qu'au désir de proposer des débouchés variés à l'issue d'une licence généraliste de Lettres. Au sein du parcours *Lettres et sciences humaines*, les trois options contiennent clairement

une dimension en partie professionnalisante, ouvrant à une poursuite d'études en master ou à la préparation de concours dans le domaine de l'enseignement. Les quatre parcours bi-disciplinaires ouvrent à une poursuite d'études en master.

Dans l'ensemble, la formation paraît construite avec le souci d'offrir aux étudiants des débouchés en adéquation avec ce qu'elle propose : comme souvent dans les études de lettres, les emplois visés correspondent plus à une insertion niveau master qu'à une insertion niveau licence, mais la palette de masters et d'écoles ou instituts ouverts à l'issue de la formation est bien renseignée, concrète, et réelle.

Positionnement dans l'environnement

Les licences lettres sont nombreuses sur Paris et en région parisienne ; la licence *Lettres* de l'Université Paris Diderot a donc choisi d'afficher une identité forte, en affichant une ambition inter-disciplinaire, son ouverture vers d'autres disciplines et vers le monde contemporain. Ce souci se traduit par l'enseignement de langues et cultures anciennes, de philosophie, par l'enseignement artistique et par des parcours organisés selon le système majeure/mineure.

Des coopérations ponctuelles ont été nouées avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, de façon à compléter la formation des étudiants en littérature comparée, et à assurer une préparation commune à l'agrégation de lettres modernes.

La formation est assurée par de nombreux enseignants-chercheurs appartenant principalement au Centre de recherches interdisciplinaires en lettres, arts, cinéma (CERILAC), très actif, ou, dans une moindre mesure, à l'école doctorale (ED) 132 (Sciences du langage).

De nombreux partenariats internationaux, en Europe et hors Europe (plus de 70 partenariats hors Europe) ont été noués, sans qu'on puisse toutefois clairement identifier à la lecture du dossier s'ils relèvent de la licence ou plus généralement de l'UFR. La forte disproportion entre le nombre d'étudiants entrants (plusieurs centaines, mais il est vrai que, comme le précise le dossier, il suffit à l'étudiant de suivre un seul cours pour être comptabilisé comme étudiant entrant) et le nombre d'étudiants sortants (en-deçà de la dizaine ; ce chiffre n'est pas commenté) n'en est que plus regrettable.

De nombreux stages sont également proposés aux étudiants, dans le cadre national comme à l'international, via des partenariats souvent prestigieux, et c'est un atout supplémentaire pour la professionnalisation. On ne sait toutefois pas précisément combien d'étudiants choisissent d'effectuer un stage.

La formation paraît donc bien positionnée dans son environnement, aux niveaux régional, national, et international, même s'il aurait été utile d'avoir plus de précisions sur les partenariats et conventions conclus à l'étranger.

Organisation pédagogique

La maquette de la licence *Lettres* est issue d'une refonte des enseignements ; elle est construite sur le principe d'un socle disciplinaire commun aux parcours *Lettres et sciences humaines* et *Lettres et arts*. Ce tronc commun repose sur trois éléments, littérature française, approches historiques, et ateliers (principalement axés sur l'expression écrite et orale). Les enseignements complémentaires sont, pour le parcours *Lettres et sciences humaines*, des enseignements de « littératures, langues et civilisations », « laboratoire des idées » (analyse de texte de philosophie et sciences humaines), « langages » (enseignements en langue française), « croisements disciplinaires » ; dans le cadre du parcours *Lettres et arts*, les étudiants complètent leur formation par des enseignements théoriques (esthétique et histoire de l'art), des enseignements spécifiques (deux options au choix entre Théâtre, Cinéma, Image ou Musique). Des « croisements disciplinaires » spécifiques existent en troisième année (L3). Ces dispositifs, outre qu'ils permettent à l'étudiant de se constituer un profil personnel, favorisent également sa réorientation éventuelle.

Les enseignements sont majoritairement dispensés sous forme de cours magistraux-travaux dirigés (CMTD), dont le dossier souligne l'intérêt pour établir des rapports de proximité étudiants-enseignants (en fonction des effectifs constatés), en sus des réunions de conseils et autres outils de concertation. On peut signaler également l'existence de dispositifs d'aide à la réussite tout au long de la licence, notamment pour l'expression écrite (pédagogie renouvelée sous forme de notes de synthèse, journal de lecture, etc., peut-être au détriment partiel d'exercices plus traditionnels tels que la dissertation, dont la maîtrise reste indispensable pour les concours de l'enseignement, envisagés par le parcours *Lettres et sciences humaines*). Une place claire est faite aux enseignements numériques.

Le dossier fait état de nombreux dispositifs destinés à l'information des étudiants, aussi bien concernant la ma-

quette que le choix des unités d'enseignement (UE) ou leur évaluation : ce souci est manifestement une préoccupation, appréciable, mais aussi nécessaire, compte tenu du vaste éventail de choix proposés. La maquette globale est relativement lisible. Il faut insister sur l'existence de modules optionnels permettant à l'étudiant de construire son projet personnel, même si l'on ignore jusqu'à quel point il peut être conseillé face à ces choix. Le taux de réussite en première année (L1) est en hausse par rapport à l'ancienne maquette (un peu moins de 50 % depuis 2014) mais reste inférieur aux moyennes généralement constatées pour ce type de formation. Il est d'autant plus dommage qu'il ne soit pas analysé.

Pilotage

L'équipe est clairement constituée et nettement structurée (responsables de mention, responsables pédagogiques, responsables de séries d'UE, coordinateurs d'UE), ce qui paraît nécessaire avec un tel choix d'orientation ; les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et les réunions sont nombreuses (réunions mensuelles au conseil d'UFR, et réunions mensuelles du conseil pédagogique, associant à chaque fois des représentants étudiants). Des professionnels extérieurs, clairement identifiés, interviennent ponctuellement, en lien avec les différentes orientations des parcours.

La formation considère par ailleurs, et c'est suffisamment rare pour le souligner, disposer de moyens administratifs et pédagogiques suffisants (cinq secrétaires, répartis dans le département des lettres et sciences humaines et l'UFR LAC, salles, bibliothèques, salles informatiques).

Toutefois, si ces dispositifs paraissent suffisants pour assurer un bon fonctionnement de la formation, le pilotage semble parfois manquer de recul critique : le dossier ne présente pas de réflexion sur les points faibles (comme le taux très bas d'étudiants sortants au titre de la mobilité Erasmus, ou hors d'Europe ; taux de réussite à la licence - les chiffres sont donnés, les méthodes de calcul précisées, mais sans donner lieu à une analyse) ou à perfectionner (analyse de la population entrante, suivi des étudiants...). De même, on peut regretter le caractère général de la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), en dépit du souci affiché de professionnalisation. Est-ce significatif ? Le dossier comporte plusieurs scories (flottement terminologique entre option et parcours, mention du « DEUG » (diplôme d'études universitaires générales), ou annonce de deux heures de langue par semestre ...) qui ne témoignent pas en faveur d'une relecture attentive. Ces lacunes gagneraient à être comblées.

Résultats constatés

Les effectifs de la licence sont globalement en hausse (autour de 220 étudiants en L1). Les taux de réussite de la L1 à la deuxième année (L2) sont relativement bas, (autour de 40 % jusqu'en 2013), même si la refonte des enseignements correspond aussi à une augmentation du taux de réussite ces trois dernières années. Certains parcours (ou options ? le dossier manque de précision sur ce point), comme le parcours édition sont manifestement en plein essor. La méthode de calcul (le dossier en propose trois différentes) est peut-être en cause : ainsi, les étudiants « sortants » sont repérés mais restent comptabilisés dans la licence. Ce qui pêche le plus, c'est probablement le suivi des étudiants, qui pourrait être affiné : les documents en annexe ne présentent pas d'éléments sur le devenir des étudiants non-diplômés, sur d'autres poursuites éventuelles d'études, ou sur l'éventuelle insertion professionnelle immédiatement après la L3.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation très riche, avec de nombreux choix (parcours, options, système de majeure/mineure), cohérents par rapport aux possibilités de poursuite d'études et aux débouchés professionnels envisagés.
- Une ouverture interdisciplinaire.
- Un renouvellement de l'offre de formation.
- Un souci réel d'information des étudiants.
- Un souci de professionnalisation des études, sans sacrifier la formation.

Principaux points faibles :

- Un manque d'analyse du devenir des étudiants diplômés et non diplômés, manque de suivi sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.
- Une insuffisance de l'analyse des faibles taux de réussite.
- Le faible taux d'étudiants sortants en Erasmus ou en semestre d'études hors d'Europe.
- Le caractère très descriptif du dossier, au détriment d'une lecture plus critique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

La licence *Lettres* proposée par l'Université Paris Diderot est clairement une formation généraliste de bon niveau. La modification des enseignements a abouti en 2014 à une nouvelle maquette, et ce choix semble pour l'instant bien fonctionner, dans la mesure où l'attractivité de la formation en a été (légèrement) accrue, et le taux d'abandon en L1 réduit. Toutefois, le pilotage de la licence gagnerait à davantage prendre de recul par rapport aux outils dont elle dispose, et à réfléchir aux taux de réussite en L1, et, plus globalement de la licence. De même, il serait utile d'améliorer les outils de suivi et l'analyse des étudiants diplômés et non diplômés, pour ajuster la formation en fonction de leur parcours.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences du langage* (SDL) de l'Université Paris Diderot, membre de l'Université Sorbonne Paris Cité (USPC), est une licence dite suspendue, c'est-à-dire ouverte en troisième année (L3) seulement. Elle offre des enseignements des disciplines fondamentales de la linguistique. Elle s'effectue après une deuxième année de licence, avec de préférence une formation en sciences du langage sous forme de parcours. Elle aborde la linguistique à la fois du point de vue de l'analyse des propriétés formelles des langues, mais aussi de leur histoire, de leur diversité, de leur apprentissage, et de leurs pathologies. Elle est organisée en trois parcours : *Français langue étrangère* (FLE), *Linguistique et informatique* (LI) et *Linguistique théorique et expérimentale* (LTE). Les deux premiers parcours sont plus professionnalisants. Elle propose un lien avec la recherche, en particulier via les masters de FLE, de traitement automatique des langues (TAL) et de SDL. Les enseignements se déroulent à Paris.

ANALYSE

Finalité

La formation proposée dans cette L3 est présentée comme une préparation vers un master de SDL, de FLE ou de TAL, dans laquelle les étudiants doivent acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que la maîtrise d'outils informatiques exploitables dans les domaines fondamentaux de la linguistique.

Elle s'adresse à des étudiants issus de cursus de lettres, de mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) ou de langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) parcours anglais ou langues et civilisations d'Asie orientale (japonais, coréen et chinois).

Le contenu pédagogique offert et les compétences affichées sont classiques pour une licence SDL : on retrouve leurs différents domaines, avec des spécifications en fonction des parcours choisis. Ainsi, même les parcours professionnalisants ont pour objectif de mener à l'intégration d'un master dans la même spécialisation (TAL ou FLE). Même s'il a été courant que les formations en SDL ne débutent qu'en L3, la tendance récente est plutôt à la conversion des licences suspendues en licences sur trois ans, ce qui n'est pas le cas de ce cursus.

Quelques insertions professionnelles directes sont également envisagées, dont l'enseignement du FLE, mais rien en lien explicite avec le parcours LI pourtant présenté comme professionnalisant.

Positionnement dans l'environnement

Il y a d'autres licences SDL au sein même de l'USPC et ailleurs en Île-de-France, mais pas de co-habilitation. La L3 SDL se distingue par un fort volume horaire en présentiel (25 heures hebdomadaires) et un centrage sur la linguistique, ce qui s'explique par le choix d'une licence suspendue qui implique de former en une année seulement des étudiants capables d'intégrer ensuite un master en SDL, et par des effectifs de 40 étudiants en moyenne ces cinq dernières années (un chiffre inférieur à celui des formations concurrentes) donc facilitant le suivi individuel.

La L3 SDL de l'Université Paris Diderot est proposée dans une unité de formation et de recherche (UFR) de linguistique et adossée à différents laboratoires de linguistique reconnus – deux unités mixtes de recherche (UMR), membres du laboratoire d'excellence *Empirical Foundations of Linguistics* (LABEX EFL) et une équipe d'accueil (EA) : le Laboratoire de linguistique formelle (LLF, UMR 7110), celui d'Histoire des théories linguistiques (HTL, UMR 7597) et le Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus - Atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP, EA 3967). Jusqu'à l'arrêt de l'équipe en décembre 2016, la L3 SDL était également adossée à l'équipe Analyse linguistique profonde à grande échelle (ALPAGE), UMR-I001 de l'Institut national de recherche dédié aux sciences du numérique (INRIA). L'adossement à ces entités de recherche fournit des ressources documentaires et des lieux de stages (en particulier pour le parcours LTE) et permet aux étudiants de bénéficier de l'expérience des enseignants-chercheurs qui y sont rattachés ou invités.

Des relations avec la recherche en entreprise et des partenaires d'écoles de langues (pour le parcours FLE) et du domaine de l'ingénierie linguistique (pour le parcours LI) sont évoquées dans le dossier, mais aucune donnée quantifiée n'est fournie ni aucun nom de partenaire.

Des relations avec des universités étrangères sont évoquées, celles gérées par le bureau des relations internationales, bien entendu, mais aussi celles qui donnent lieu à des conventions passées avec l'UFR de linguistique et qui facilitent les sélections d'enseignements liés aux SDL chez ces partenaires étrangers. Bien que la mobilité internationale soit encouragée, seuls un à deux étudiants par an effectuent une partie de leur formation à l'étranger.

Organisation pédagogique

La L3 *SDL* devait fonctionner avec une composante majeure en SDL et une mineure en licences lettres, études anglophones, langues et civilisations d'Asie orientale, MIASHS. Les enseignements de cette L3 devaient également pouvoir être choisis comme composante mineure par les étudiants de ces formations. Mais la complexité de la gestion de ces parcours n'a pas permis de faire correctement fonctionner ces majeures / mineures et des enseignements dédiés aux formations partenaires sont envisagés pour l'avenir.

En L3 *SDL*, les deux semestres comptent cinq unités d'enseignement (UE) : deux fondamentales, une de parcours, une normalement dédiée à la composante mineure, une d'ouverture disciplinaire et de préprofessionnalisation (en fait un cours de langue au premier semestre et un stage de 30 à 60 h au deuxième) ainsi qu'une UE libre. L'organisation pédagogique est donc conforme aux attendus d'une licence SDL. Les évaluations se font de manière classique : contrôle continu, examen terminal, ou combinaison des deux.

Un élément distinctif de cette licence est l'intégration d'un stage obligatoire, qui est un facteur positif de professionnalisation. Ce stage d'observation permet aux étudiants d'affiner leurs projets professionnels. Il est précédé de 12 heures de préparation avec un enseignant et des interventions de professionnels, il dure de 30 à 60 heures et se réalise au deuxième semestre. Le stage du parcours FLE donne lieu à un rapport et une soutenance pour l'obtention d'une note, mais il est indiqué que le stage des parcours LTE et LI n'est pas noté, mais fournit simplement les trois crédits européens de l'UE. Ce principe est étonnant dans la mesure où la neutralisation d'une UE qui pourrait permettre aux étudiants d'obtenir une bonne note doit les défavoriser dans le calcul de leur moyenne semestrielle.

En parcours LI, un projet tuteuré collectif est élaboré avec une composante linguistique et un développement informatique en Java ou en Python. Il donne lieu à une pré-soutenance en fin de premier semestre et une soutenance en fin de deuxième semestre. Il n'est pas précisé si ce projet entre dans les constituants de l'UE de parcours ou dans une autre UE.

L'anglais est obligatoire (« validation au cours de la L3 d'une ECUE "LANSAD", assurée par une autre UFR de Paris Diderot, ce qui permet une grande variété de l'offre de langues »), mais la notion d'ECUE (élément constitutif d'unité d'enseignement) du LANSAD (pôle de langues pour spécialistes d'autres disciplines) n'enrichit pas explicitement ce qui a été dit avant : l'anglais est obligatoire en UE4 au premier semestre et la « grande variété de l'offre » n'est pas décrite.

Pour la mineure SDL (72 à 90 h par semestre), des enseignements des UE fondamentales et de celles des parcours LI et FLE semblent être mobilisables. Il est également indiqué que le parcours FLE est proposé à d'autres

UFR, sans qu'il soit précisé si c'est en tant que mineure ou en tant que parcours.

Le numérique trouve sa place dans la formation par l'usage de la plateforme Moodle de l'Environnement numérique de travail, ce qui est maintenant assez usuel, mais les étudiants de L3 SDL sont aussi initiés à des outils informatiques utilisés par les linguistes (traitement du signal, statistique, gestion de bibliographie) ou pédagogiques (moteurs d'exercices et outils de rédaction collaborative). La formation ne propose pas d'outils ou de plateformes en ligne pour permettre le recours aux technologies numériques pour l'enseignement.

L'aide à la réussite est matérialisée par un tutorat offert par les étudiants de deuxième année de master (M2) et des doctorants aux étudiants de L3 et première année de master (M1) et par un suivi individuel assuré par les responsables des parcours.

Des validations des acquis de l'expérience (VAE) partielles sont possibles en parcours FLE.

Il n'y a pas de portefeuille des compétences, mais un descriptif des compétences acquises dans l'annexe descriptive au diplôme.

Pilotage

La formation est animée par un responsable de L3, qui est également responsable d'un parcours, et par les responsables des deux autres parcours. Ils assurent la communication avec les étudiants et avec les UFR partenaires pour la gestion des majeures et mineures. Des réunions semestrielles permettent de gérer la formation, de définir ses orientations et de sélectionner les candidats (ils constituent alors une commission pédagogique). Il est également fait mention d'assemblées générales des enseignants de L3 et master, de conseils pédagogiques et d'un conseil d'UFR. Seule la composition de ce dernier est indiquée. Les fonctions respectives des deux types de conseils ne sont pas précisées, si ce n'est que le conseil d'UFR valide les décisions des conseils pédagogiques, mais il semble que, dans ces instances, les sujets traités soient davantage organisationnels que pédagogiques (réussite, insertion, devenir, etc.).

Un conseil de perfectionnement annuel réunit les trois responsables de parcours, un responsable administratif, deux membres de la scolarité, deux étudiants et trois extérieurs du monde socioéconomique. Son utilité est jugée par l'équipe pédagogique comme étant non perceptible et donc à repenser. Le pilotage pourrait être renforcé afin de mieux suivre les promotions et les différents aspects de leur gestion.

L'équipe pédagogique est conséquente pour une seule année de formation, ce qui permet une prise en charge des différents contenus par des spécialistes du domaine.

Une incohérence incompréhensible est à relever dans le dossier : alors que la formation se limite à une L3, il est fait mention non seulement de responsables des deux premières années de licence mais aussi de l'intervention de doctorants contractuels dans les cours de ces deux années.

Résultats constatés

Les effectifs sont présentés comme étant d'une cinquantaine d'étudiants avec un tiers d'étudiants de L2 de l'Université Paris Diderot, un tiers étudiants de deuxième année (L2) d'autres universités françaises et un tiers d'étudiants de l'étranger (via CampusFrance ou une « inscription spontanée »). Selon le tableau des effectifs, de 2011-2012 à 2015-2016, ils varient de 29 à 55 avec une moyenne de 41. Le taux de diplômés tournait autour de 50 % de 2011-2012 à 2013-2014 et il a augmenté jusqu'à être de 69 % en 2015-2016. Les points mentionnés en « Pilotage » *supra* (qui se centre davantage sur l'organisationnel et l'institutionnel, que sur le pédagogique) sont probablement de nature à améliorer ces résultats (ou les stabiliser sur la fourchette haute).

35 % des diplômés sont réputés poursuivre en master *SDL* dans le même établissement. Faute d'enquête en interne, le devenir des autres diplômés n'est connu que par le biais des enquêtes de l'observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante (OFIVE) et celui des non diplômés ne l'est pas. Le texte du dossier n'indique rien de plus. Le tableau en annexe indique une insertion professionnelle dans la fonction publique sur les 23 diplômés de 2011-2012 (mais il n'y avait que sept répondants à l'enquête) et de manière comparable 1/29 en 2014-2015 (avec quatre répondants). La faiblesse des taux de réponse ne permet pas d'avoir un suivi précis du devenir des diplômés.

Des évaluations semestrielles des enseignements sont faites auprès des étudiants par les responsables de parcours. Les résultats sont transmis aux enseignants et discutés, si besoin, dans les Conseils pédagogiques.

Des outils d'autoévaluation sont également mis en place par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'Université Paris Diderot.

Le travail sur les compétences est insuffisant : si cela peut s'expliquer par l'affichage de cette L3 comme préparation à un master, l'absence de retranscription des enseignements et stages en compétences, et, corrélativement, l'absence de portefeuille des compétences sont regrettables, même si les compétences acquises figurent dans l'annexe descriptive au diplôme.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des enseignements denses et de qualité, assurés par des spécialistes du domaine.
- Trois parcours possibles menant vers des poursuites d'études variées, liées aux masters proposés dans l'UFR de linguistique.
- Un adossement à la recherche qui permet d'offrir des stages formateurs.

Principaux points faibles :

- Aucun questionnement sur le fait de n'avoir qu'une L3 alors que les formations suspendues comme celle-ci sont souvent transformées en cursus de licence complet ou fermées.
- Une articulation majeure / mineure présentée comme ingérable du point de vue des emplois du temps et donc à revoir.
- Un conseil de perfectionnement qui ne semble pas avoir trouvé sa fonction parmi les autres instances de réflexion et de décision de l'UFR de Linguistique, alors que le pilotage actuel est peu focalisé sur la réussite et la pédagogie, ce qui lui laisse un large champ d'intervention.
- Peu de recours au numérique.
- Peu de mobilité internationale sortante.
- Un manque d'analyse du devenir des diplômés

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Destiné des étudiants déjà titulaires d'un bac + 2, cette L3 a un rôle clair de lien vers un master SDL, TAL ou FLE, et le contenu des enseignements permet l'acquisition de connaissances solides en sciences du langage, qui ouvre vers une spécialisation ou vers la voie de la recherche théorique ou expérimentale. Toutefois, le fait de n'avoir qu'une L3 mérite d'être reconsidéré attentivement dans la mesure où les formations suspendues sont incitées à se transformer en cursus de licence complet ou à fermer.

Le dossier rédigé présente quelques informations contradictoires, des redites, mais aussi des implicites qui entravent la compréhension, et les assertions sont le plus souvent formulées sans être étayées par des données quantifiées dans le texte (et les données en annexe ne confirment pas toujours ce qui y est déclaré). La qualité de la rédaction ne valorise donc pas pleinement la formation, qui semble toutefois être solide.

Le dossier ne comporte pas de paragraphe dédié aux perspectives et peu d'indications relatives à de possibles évolutions, si ce n'est la conversion des majeures / mineures en enseignements dédiés.

La professionnalisation mise en place (stages, voire projets) pourrait être mise en valeur par la transcription en compétences professionnelles adaptées précisément.

Cette formation est relativement classique, mais son pilotage gagnerait à prendre en compte de manière plus précise le suivi des étudiants et les retours qu'il offre pour faire évoluer les contenus et modalités de formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIER DE LA COMMUNICATION : CHARGÉ DE COMMUNICATION

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2007, la LP *Métiers de la communication : chargé de communication*, présentée sous l'intitulé *Rédacteur technique*, fonctionne en alternance (21 semaines de cours – 550 h en travaux dirigés – et 31 semaines en entreprise, par quinzaine de septembre à juin et en entreprise seulement en été) en formation initiale ou continue (apprentissage, contrat de professionnalisation et formation continue hors contrat de professionnalisation).

Elle est proposée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Études interculturelles de langues appliquées (EILA) à des étudiants qui ont validé une deuxième année de licence (L2) langues étrangères appliquées (LEA), lettres, langues et cultures étrangères (LLCE), sciences humaines ou sciences, ou encore des titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS, par exemple de mesures physiques). Elle forme de futurs rédacteurs techniques, chargés de documentation, rédacteurs scientifiques, ingénieurs pédagogiques multimédia, etc., qui, dans l'industrie le plus souvent, organisent des documents ou des informations et élaborent des manuels, aides en ligne ou autres supports de documentation. Les enseignements se déroulent à Paris, dans le 13e arrondissement.

ANALYSE

Finalité

Les métiers auxquels forme la LP *Rédacteur technique* sont clairement délimités, ce qui permet d'inventorier précisément les compétences que la formation doit apporter (dont, notamment, des compétences rédactionnelles et communicationnelles en français comme en anglais et une bonne culture générale informatique, scientifique et technique, des compétences techniques informatiques, et des qualités personnelles de rigueur et de curiosité). Ces compétences sont également listées dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ces informations gagneraient pourtant à être mise à jour afin de mieux refléter la démarche par compétences actuellement développée par la formation dans le cadre du projet Erasmus « TecCOMFrame » et de communiquer la mesure dans laquelle cette démarche répond aux attentes du monde professionnel (fiche RNCP).

Avec un nombre d'heures de cours important (550 h), la moitié des unités d'enseignement (UE) concernent autour de la rédaction technique, qui est le cœur de métier, des outils, et de l'informatique, l'autre moitié étant consacrée aux connaissances et aux compétences touchant au monde de l'entreprise. L'intitulé reflète de façon claire et simple la visée professionnelle de la formation, dont les débouchés sont identifiés de manière

exhaustive.

L'alternance organisée en synergie avec les contenus de la formation et avec un suivi individualisé de chaque étudiant, vise à permettre une insertion rapide sur le marché du travail.

Positionnement dans l'environnement

La LP partage un « chargé d'insertion » avec la deuxième année de master (M2) *Conception de documentation multilingue multimedia* (CDMM). Celui-ci gère tout ce qui est relatif à l'alternance auprès des étudiants comme des partenaires professionnels (mise en relation puis suivi au fil de l'année – fiches trimestrielles à remplir par l'alternant et par son tuteur). Il intervient sur les salons d'information et les divers réseaux de communication. Il est également en relation avec les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) chargés de collecter les fonds de la formation professionnelle continue et de financer la formation des salariés.

La LP *Rédacteur Technique* de l'Université Paris Diderot jouit d'un positionnement privilégié dans un paysage qui manque fortement de formations universitaires en rédaction technique. Outre celle-ci, trois autres LP d'un intitulé similaire sont répertoriées au niveau national (orientées web à Caen et Mulhouse, design à Limoges). Il existe toutefois plusieurs formations proches proposées en institut universitaire de technologie (IUT), sans qu'elles soient forcément indiquées dans le dossier alors qu'elles forment à des métiers proches et sont donc des concurrentes potentielles. De plus, ces formations proposent très souvent de l'alternance également.

Cette LP fait une place à la recherche (même si elle n'y a pas d'UE dédiées) et profite de l'investissement de sa responsable dans l'organisation de colloques sur la communication technique. Il en résulte un adossement au Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus - Atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP), équipe d'accueil (EA) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) 3967.

L'ancrage de la LP dans le monde de l'entreprise est incontestable. Cette formation, qui propose de l'alternance depuis sa création en 2007, crée chaque année de nouveaux partenariats avec des entreprises, souvent à l'initiative de diplômés de LP ou du M2 CDMM. Les entreprises qui prennent les étudiants en alternance et qui les recrutent à l'issue de la LP sont des éditeurs de logiciels, des fabricants de matériels et des fournisseurs de services. La liste des entreprises ayant recruté des alternants en 2016-2017 est fournie, ainsi que celle des domaines des entreprises partenaires lors de la création de la formation en 2007. Le suivi de ces relations professionnelles est capital pour la formation et il est visiblement bien fait.

Il n'y a pas de mobilité internationale pour les étudiants, ce ne serait pas gérable sur un an de formation. Mais il y a des projets avec des partenaires étrangers : un projet collaboratif de rédaction de compte-rendu d'expérience en tant qu'étudiant de LP, qui a été conduit avec des étudiants de la Mercer University (Géorgie, États-Unis) et une participation au projet Erasmus « TecCOMFrame » pour l'élaboration d'un référentiel de compétences métier avec sept universités européennes, sous la direction de l'organisme professionnel de communication technique allemand Tekom Europe. L'objectif de ce deuxième projet est de répertorier les compétences du métier, puis de proposer des programmes de formation types pour des niveaux licence et master. Aucun des deux projets n'est situé dans le temps.

Organisation pédagogique

Les enseignements se font en présentiel. L'organisation pédagogique est bien lisible, avec huit UE étalées sur l'année, dont quatre professionnelles et quatre consacrées aux matières de spécialisation (dont une part importante de rédaction en anglais). Étant donnée la spécificité du champ de formation, il est tout à fait compréhensible qu'il n'y ait ni de tronc commun, ni d'UE à choix, afin de permettre la spécialisation intensive des étudiants. En cela, la formation atteint ses objectifs. Le travail des étudiants est organisé sous forme de projets, ce qui implique de faire à la fois la gestion des projets et leur réalisation.

Parce que la formation est proposée en alternance, les connaissances et les compétences concernant le monde de l'entreprise occupent une place centrale, comme il se doit. La professionnalisation est très présente tout au long de la formation, que ce soit par l'alternance, l'enseignement par projets ou l'intervention de très nombreux professionnels. Étant donné les besoins du domaine, un nombre non négligeable d'heures de cours est dispensé en anglais, soit en module d'anglais soit en mode *content and language integrated learning* (CLIL), par des rédacteurs professionnels anglophones. Toutefois, comme la préparation linguistique des étudiants intégrant la LP n'est pas lisible à partir des diplômes préparés (la catégorie « autres formations » laisse perplexe, d'autant plus qu'elle fournit le nombre d'effectifs le plus important), il est difficile d'apprécier l'efficacité des cours en anglais pour un public qui pourrait être assez hétérogène en termes de compétences linguistiques. Les contraintes spécifiques à l'alternance ne permettent pas d'organiser une mobilité à l'étranger pour pallier une

éventuelle faiblesse linguistique.

Il n'y a pas de certification informatique comme le certificat informatique et internet (C2i) du fait du niveau d'informatique requis (en bureautique, mais avec des logiciels de rédaction plus évolués que les traitements de textes, et en programmation, connaissance du Web, etc.), qui est très supérieur à celui de la certification.

L'équipement informatique en postes et logiciels est très consistant. Les tuteurs d'alternants le jugent bien supérieur à ce qui se trouve dans les entreprises partenaires.

Le suivi individuel par la responsable de formation et le chargé d'insertion est complété par des collaborations entre étudiants dans le cadre des projets. Ce suivi est jugé suffisant en termes d'accompagnement dans la réussite des étudiants. Aucune réorientation n'a encore été demandée par un étudiant.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 78 % d'intervenants professionnels, 6,5 % d'ingénieurs d'étude et, seulement, 15,5 % d'enseignants-chercheurs, soit un professeur associé à temps partiel (PAST) et 14 autres professionnels (sept à 84 h d'intervention), deux ingénieurs d'étude (respectivement informaticien et infographiste, 14 et 21 h) et, seulement, deux enseignants-chercheurs (25 et 91 h 30) de langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes. L'équipe pédagogique représente très largement le monde professionnel, et, corollairement, souffre d'un fort sous-encadrement en enseignants-chercheurs (seulement deux sur 19). Si les intervenants extérieurs (très nombreux et qui relèvent majoritairement du domaine de la communication technique) sont nécessaires à la professionnalisation des étudiants, ils assurent les trois-quarts des heures d'enseignement, ce qui est beaucoup. Quand bien même l'importance accordée au monde professionnel pourrait se justifier par la visée professionnelle d'une LP et l'insertion rapide des diplômés dans le monde professionnel, l'ancrage universitaire gagnerait à être plus affirmé.

Le conseil de perfectionnement et la « réunion des tuteurs » sont annuels. Avec les tuteurs, sont abordées les questions de rôles de chacun, de suivis trimestriels et de soutenances, de collecte de la taxe d'apprentissage. Un job *dating* est également évoqué, mais il ne semble pas pouvoir être fait durant la réunion des tuteurs et doit donc être programmé durant celle-ci. Le conseil de perfectionnement (qui intègre deux étudiants, et d'autres membres au sujet desquels rien n'est indiqué) analyse, lui, les résultats de l'enquête auprès des étudiants portant sur leur ressenti concernant chaque enseignement. Il semble jouer un rôle pour entendre les besoins des étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien précisées, ainsi que le fonctionnement des jurys.

Un travail important sur l'approche par compétences est mis en place avec le projet Erasmus « TecCOMFrame » et il serait intéressant à l'avenir d'intégrer cette démarche de manière plus visible pour les étudiants.

Il n'y a pas d'informations sur un éventuel portefeuille de compétences ou un supplément de diplôme.

Résultats constatés

La capacité d'accueil est limitée à 23 étudiants (le nombre de postes informatiques de la salle dédiée), mais, de 2011-2012 à 2015-2016, les effectifs ont progressé de 11 ou 15 à 17 ou 18 étudiants, ce qui constitue une faible progression. Le dossier explique ce résultat, d'une part, du fait que le métier est très peu connu des étudiants de LEA et LLCE, et, d'autre part, du fait du rattachement de la LP au domaine sciences technologie santé alors que la formation est offerte dans une UFR de langues appliquées, ce qui nuit à sa visibilité. Force est bien de constater qu'il existe un décalage entre les besoins du marché du travail et le recrutement. Alors que le domaine est en pleine expansion en termes d'offre d'emplois, le plus grand frein au recrutement vient du fait que le métier reste peu connu par les étudiants. Une remédiation présentée comme possible consisterait à créer une mention LEA pour cette LP. Bien qu'il semble y avoir un conflit dénomiatif entre domaine et mention, les deux n'étant pas de même nature, cette proposition constitue une piste à étudier. Une autre remédiation consisterait à créer une UE libre de rédaction technique en première année de licence (L1) ou L2 afin de faire connaître le métier (et la LP) aux étudiants.

Le tableau des effectifs montre que tous les étudiants inscrits valident leur LP, sauf en 2014-2015, où seulement 13 des 18 inscrits ont été diplômés. Il montre également la répartition entre apprentissage, contrat de professionnalisation et formation continue hors contrat de professionnalisation de 2011-2012 à 2015-2016 : (8 + 3 + 1) / 14 ; (7 + 3 + 1) / 11 ; (14 + 0 + 1) / 15 ; (14 + 4 + 0) / 18 ; et (11 + 3 + 0) / 17. Il y a également eu une obtention de la LP par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou par validation des acquis professionnels (VAP) en 2011-2012. Enfin, les trois non-diplômés de 2014-2015 l'ont été en 2015-2016. Ces chiffres ne sont pas commentés.

Trois VAE sont prévues pour 2017-2018.

Le taux de réussite de la formation est très élevé et les chiffres de l'insertion professionnelle des diplômés sont éloquentes : tous les diplômés ayant répondu à la dernière enquête annuelle ont trouvé un emploi.

Bien que ce ne soit pas le rôle d'une LP, les diplômés de celle-ci peuvent entrer en master LEA pour faire une deuxième année CDMM. La responsable de formation y encourage les meilleurs étudiants et les incite à demander une VAE pour le M2. Mais le rôle de cette VAE n'est pas clair : on ne comprend pas si elle permet d'entrer en M2 ou d'obtenir le M2. Elle est mentionnée plusieurs fois dans le document rédigé, mais les informations la concernant divergent. Le motif qui peut pousser la responsable de la LP à conseiller une poursuite en master n'est pas fourni.

La responsable de la formation fait une enquête annuelle de suivi des diplômés (en plus de celle de l'observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante (OFIVE) et met les résultats en ligne. Ils ne sont ni reportés ni commentés dans le dossier rédigé, sauf pour ce qui concerne la promotion 2014-2015. Cette année là, 77 % des 18 répondants à l'enquête (sur 18 diplômés) sont en contrat à durée indéterminée, 38 % sont cadres et 54 % ont des salaires comparables à ceux de jeunes ingénieurs (30 000 à 35 000 €/an), ce qui est très bien pour des étudiants issus d'une LP. Les résultats des enquêtes de l'OFIVE figurent en annexe. Pour les promotions de 2011-2012 à 2014-2015, la plupart des diplômés ont un emploi. Les données des deux enquêtes relatives à la promotion 2014-2015 semblent être compatibles.

La responsable de la formation fait aussi une enquête auprès des étudiants portant sur leur ressenti concernant chaque enseignement. Les données sont analysées en conseil de perfectionnement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un très bon taux de réussite puis d'insertion professionnelle.
- Une très bonne adéquation des matières d'enseignement par rapport aux besoins du marché de travail.
- Une vue claire des compétences visées et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.
- De nombreux dispositifs qui veillent efficacement à la réussite et à l'insertion des étudiants.
- Un suivi attentif des étudiants en formation et après obtention de leur diplôme.
- Des moyens humains et matériels qui permettent de travailler dans de bonnes conditions.

Principaux points faibles :

- Un manque de clarté dans le dossier relatif à la poursuite en master *CDMM* par VAE (pour entrer ou valider le M1 ou le M2 ?).
- Une difficulté à être visible par les étudiants de BTS ou de licences générales, ce que la mise en place d'une UE libre de rédaction technique en L1 ou L2 et, surtout, la création d'une mention *LEA* incluant la formation pourrait améliorer.
- Un effectif visé de 23 étudiants alors qu'il n'a été que de 18 au maximum ces cinq dernières années, ce qui témoigne d'un déficit de visibilité et d'attractivité.
- Une part trop faible des enseignants-chercheurs dans le volume horaire de formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

Le document rédigé comporte beaucoup de copier-coller des mêmes informations dans différentes rubriques. Des renvois auraient facilité la perception des informations nouvelles.

La formation fournit une compétence professionnelle effective aux étudiants inscrits, les enseignements sont conçus pour répondre aux besoins des entreprises et sont assez largement assurés par des intervenants professionnels qui ont une connaissance du terrain, et les périodes en entreprises de quinzaine en quinzaine puis durant l'été offrent de larges plages de réemploi des savoirs et compétences acquis en cours. La LP réussit donc très clairement sa mission de formation professionnelle. Toutefois, les formations doivent se donner les moyens d'évoluer et d'anticiper les orientations futures du métier et des institutions. C'est encore plus vrai pour celles construites en étroite collaboration avec le monde de l'entreprise, à cause de la rapidité avec laquelle le terrain peut évoluer. Mieux faire découvrir et connaître ce type de parcours aux étudiants de licence est primordial pour assurer le vivier permettant la survie des formations « niche » à faibles effectifs, en temps de restrictions budgétaires. Formaliser les nombreux contacts avec le monde professionnel par la participation, dans les conseils de perfectionnement, de personnalités vraiment extérieures à l'établissement pourrait permettre de mieux anticiper les changements et de moderniser les pratiques lorsque celles-ci se différencient de celles de l'équipe enseignante.

Deux remédiations intéressantes sont envisagées par l'équipe pédagogique pour augmenter les effectifs : créer une UE libre de rédaction technique en L1 ou L2 afin de faire connaître le métier (et la LP) aux étudiants, ce qui semble faisable même à court terme, et créer une mention LEA dans laquelle serait déplacée cette LP, ce qui ne peut s'envisager que dans le cadre de la révision de l'offre de formation, mais qui mérite d'être envisagé.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER CINÉMA, DOCUMENTAIRE, MÉDIAS

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Cinéma, documentaire, médias* de l'Université Paris Diderot, porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, arts, cinéma (LAC), se singularise par une dialectique entre dimension professionnalisante et dimension recherche ici considérée comme un aspect de l'activité professionnelle. Il se divise en trois spécialités (SP) : SP 1 *Études cinématographiques*, parcours recherche en première (M1) et deuxième année (M2); SP 2 *Le documentaire : écritures du monde contemporain*, parcours professionnel en M2; SP 3 *Journalisme, culture et communication scientifiques*, parcours professionnel en M1 et M2 et, récemment ouverte, une orientation possible vers la recherche en M2. Les enseignements sont centralisés sur le campus de Paris Diderot, dans le 13^e arrondissement

ANALYSE

| Finalité |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Au-delà des objectifs de ces trois parcours de formations clairement exposés dans le dossier et expliqués aux candidats et aux étudiants (sur le site de la formation, dans une brochure papier et lors de la réunion de rentrée) qui visent l'acquisition des compétences en lien direct avec les activités professionnelles, un fort enjeu d'interdisciplinarité meut les équipes qui pilotent le dispositif. Cependant la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas communiquée.</p> <p>L'articulation recherche / professionnalisation est encouragée dans l'ensemble des parcours. Les spécificités se côtoient par des cours et ateliers transversaux et par un M1 de type « tronc commun ». Le partenariat avec l'UFR d'Anglais et une unité d'enseignement commune anglais/cinéma renforcent les ouvertures à l'international. Les préconisations de la précédente évaluation de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) ont aussi été suivies dans un affichage accentué des partenariats avec les milieux professionnels (une part importante de la taxe d'apprentissage versée finance une partie du parcours de la SP2) renforcé par une politique de stages obligatoires ou recommandés de manière très incitative. L'articulation théorie/pratique se traduit, par exemple, par les ateliers pratiques de SP1 qui prolongent et renforcent ceux démarrés en L3 du parcours études cinématographiques.</p> |
| Positionnement dans l'environnement |
| <p>Dans l'offre de formation française en documentation, cinéma et médias, cette mention se distingue par son ancrage dans une UFR LAC, par un lien rare avec une UFR d'Anglais, par son articulation recherche/professionnalisation. L'interdisciplinarité au cœur de cette organisation, l'adossement au Centre</p> |

d'études et de recherche interdisciplinaires de l'UFR LAC (CERILAC) et à une école doctorale (ED 131), ses dialectiques théorie/recherche/pratique en font une formation très attractive tant au plan national qu'international. La mention est par ailleurs adossée aux milieux socio-professionnels dans les trois spécialités. Pour la spécialité SP2, 70 % des enseignements se présentent sous forme d'ateliers et de travaux d'équipe. Il est mis en avant d'importants partenariats avec les principaux festivals de documentaires. Le dossier insiste également sur l'investissement des enseignants dans la formation et l'accompagnement des enseignants de second degré chargés des options cinéma. La mention a développé des liens pédagogiques avec d'autres universités et institutions artistiques en France et à l'étranger. Pour la SP1 les accords en cours de rédaction à l'international (Université de Duke aux États-Unis, Université de Montréal) et le développement des échanges erasmus visent à renforcer les mobilités. Pour la SP2 le partenariat avec le Festival International des programmes audiovisuels (FIPA) et la co-organisation avec cinq autres masters d'une rencontre annuelle contribue aux relations avec les milieux socio-professionnels. Pour la SP3 l'inscription au sein d'un réseau international *Public Communication of Science and Technologie* (PCST) permet des échanges d'enseignants-chercheurs contribuant ainsi à la découverte d'autres approches et méthodes. Tout ceci traduit réellement l'effort fait ces dernières années.

Organisation pédagogique

L'évolution de l'organisation de la mention, par rapport à la maquette précédente, vise à renforcer les échanges et passerelles entre les trois spécialités du master mais aussi avec les autres masters de l'UFR de rattachement (LAC) et les autres masters du domaine (UFR études anglophones, master *Lettres, arts et pensée contemporaine*). Ceci se traduit par l'aménagement d'un M1 « *Tronc commun* » à la mention et structuré autour des trois spécialités, et ouvert aux étudiants d'autres parcours du domaine. Un parcours recherche a été créé au sein de la SP3 en M2, fruit de l'attentisme de l'équipe à nourrir les relations entre professionnalisation et recherche. La présentation de l'organisation globale pourrait peut-être être clarifiée afin que l'on puisse rentrer avec plus de profit dans cette dynamique rayonnante et mieux visualiser la structure des enseignements qui permet des passerelles entre les parcours et cours de spécialisation. En M2, les divergences d'objectifs entre les parcours professionnels et recherche justifient des logiques spécifiques par parcours. Les volumes horaires des enseignements (400 h en M1 et 600 h en M2) sont conformes aux recommandations et permettent aux étudiants d'acquérir progressivement connaissances et compétences tout en se spécialisant au fur et à mesure des deux années. Le dossier témoigne d'une attention réelle aux étudiants en situation particulière de par le suivi individualisé. Ainsi un étudiant peut bénéficier de mise à niveau grâce à l'articulation par exemple avec les cours de L3 *Études cinématographiques*. Les compétences transversales sont nourries en langues par le partenariat avec l'UFR Études anglophones et, par ailleurs, si les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) ne font pas l'objet de cours spécifiques, le domaine étudié, la rédaction d'un mémoire et les exercices pratiques en audiovisuel les intègrent de fait aux compétences à maîtriser. La politique de stage permet d'articuler enseignements et élaboration du projet personnel de l'étudiant. Selon les spécialités le volume du stage varie de manière adaptée aux objectifs explicites (entre un stage facultatif en SP1 et formation en alternance en M2 SP3). Le stage est accompagné par un référent et fait l'objet d'un rapport qui, en SP1 par exemple va venir remplacer le rapport « séminaire ».

En fonction de leur nature (recherche ou professionnel), les parcours accueillent étudiants et stagiaires tant dans le prolongement d'études que dans leur reprise. Les parcours SP2 et SP3, de par cette provenance quasi exclusive des milieux professionnels ont des effectifs réduits (15 à 20) au contraire du parcours SP1 qui accueillent 150 étudiants sur M1 et M2.

Pilotage

Les évaluateurs internes font état d'un vif engagement des équipes pédagogiques aux côtés des étudiants et particulièrement dans les parcours SP2 et SP3, ce qui est rendu possible par le faible nombre d'étudiants/stagiaires. On notera cependant un certain déséquilibre selon les parcours. En effet, on compte cinq professeurs (PR) et 14 maîtres de conférence (MCF) et une vingtaine de professionnels en tout. La majorité des titulaires sont rattachés au SP1 (huit MCF et quatre PR), un PR et quatre MC dans le SP3 bénéficient du soutien de quatre enseignants-chercheurs (EC) de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 et seulement deux MCF forment l'équipe titulaire pour le SP2. En rapport au nombre d'inscrits par spécialité, la SP2 semble donc en sous-effectifs d'encadrement.

La présence d'un conseil pédagogique (à vocation consultative) à l'échelle de l'UFR et d'un « conseil de perfectionnement » propre à la mention *Cinéma, documentaire, médias* assurent un regard critique sur le contenu des formations. Ces instances mettent en avant des échanges fructueux entre les secteurs Lettres et Cinéma par exemple ainsi qu'une analyse dynamique permanente des parcours afin d'optimiser leur pertinence

eu égard à la philosophie qui anime cette UFR et cette université (recherche/professionnel, théorie/pratique, inter et transdisciplinarité). Le dossier ne contient cependant pas d'indication sur la composition réelle de ces conseils, ni a fortiori sur la présence ou non d'étudiants et de professionnels.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont diversifiées : du contrôle continu au contrôle terminal en passant par les soutenances de rapports et de mémoires et de projets documentaires ou filmiques. Soulignons, dans le domaine de l'innovation pédagogique, qu'en SP1, il est désormais possible de construire un mémoire sous la forme d'une création audiovisuelle ou multimédia. Même s'il n'y a pas de charte d'évaluation des connaissances, l'UFR semble développer un système en adéquation avec le projet pédagogique et le suivi de chaque étudiant par son directeur de recherche et/ou de stage : le processus permet un suivi permanent et personnalisé de l'acquisition des compétences. L'évaluation de la formation par les étudiants ne semble pas encore réellement finalisée, au-delà des interactions précieuses entre étudiants et enseignants, même si l'équipe pédagogique, suivant les conseils de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) a introduit des questionnaires proposés pour ce faire. Quant au devenir professionnel des diplômés, si la filière SP1 obtient difficilement des réponses aux questionnaires envoyés à cet égard, en revanche les filières professionnelles SP2 et SP3 obtiennent un taux très important de réponse, 87 % faisant état d'une activité professionnelle.

Résultats constatés

En SP1 le taux de recrutement est limité par la capacité d'encadrement (un enseignant titulaire pour 10 étudiants). Le taux de réussite affiché est de 95 % en s'appuyant sur les inscriptions pédagogiques réelles. En SP2, le taux de réussite est de 70 % à l'issue du M2. Certains étudiants redoublent vu la part importante prise par leur engagement dans leur stage professionnel. Pour la SP3, le taux de réussite est de 100 %.

Concernant le devenir des diplômés, les seules informations mentionnées le sont par des contacts personnels avec les étudiants. Les données de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) semblent trop lacunaires ou pas suffisamment exploitées par les responsables de la mention.

Le faible taux de poursuite d'études en doctorat est compensé par une excellente insertion professionnelle des SP2 et SP3 grâce notamment à la politique des stages. L'insertion ou la poursuite d'études sont en adéquation avec les objectifs de la formation. Il est important de saluer l'effort fait, traduit par cette autoévaluation, par l'Université et l'UFR pour prendre en compte les préconisations de la précédente évaluation de l'AERES (agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une évolution appropriée de la maquette depuis le dernier contrat.
- Une forte implication de l'équipe pédagogique pour le suivi et l'accompagnement des étudiants.
- Une perméabilité et un dialogue entre la recherche et la pratique, chacune étant considérée comme acte de création et production à valeur scientifique, le tout soutenu par une politique de stage et d'innovation pédagogique.
- Une très bonne insertion professionnelle pour les spécialités professionnelles.
- Les dimensions interdisciplinaires (lettres et anglais) et internationales.

Principaux points faibles :

- L'absence de la fiche RNCP et d'un portefeuille de compétences.
- Un problème persistant concernant le suivi des diplômés en SP1.
- L'absence d'une charte des MCC.
- Un faible taux d'encadrement par des titulaires dans la SP2.
- Un faible taux de poursuite en doctorat, malgré un adossement effectif à la recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Cinéma, documentaire, médias* est une mention originale et pertinente dans le paysage universitaire français et européen. Les notions de recherche par la création et de films de recherche évoquées dans le dossier soulèvent la question de la recherche-crédation qui pourrait être une piste pour resserrer l'articulation des trois spécialités. Une fiche RNCP et une charte des MCC pourraient objectiver les compétences développées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ÉTUDES ANGLOPHONES

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Études anglophones* de l'Université Paris Diderot est une formation en deux ans qui propose une année de formation indifférenciée en première année (M1), puis diverses spécialités en deuxième année (M2). Il y a sept spécialités de recherche. Quatre sont généralistes et couvrent tous les champs de l'anglistique (*Littérature, civilisation, Linguistique, Arts et culture visuelle*). Deux sont co-habilitées (*Anglais de spécialité* avec l'école Normale Supérieure (ENS) Cachan ; *Le monde anglophone de la Renaissance aux Lumières et au Romantisme*, avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3) et une troisième propose un cursus intégré en études anglo-américaines avec cinq autres universités (quatre en Europe, une aux États-Unis). Deux spécialités professionnelles complètent l'offre de cette mention (*Intelligence et innovation culturelles (IIC)* et *Traduction littéraire*). La formation est dispensée essentiellement en formation continue, de préférence en présentiel, même si des aménagements de parcours peuvent être envisagés. L'alternance est possible dans la spécialité *IIC*. Les enseignements se font en petits groupes, sous forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) ou séminaires, ou bien en tutorat individualisé. Les stages sont obligatoires dans les spécialités professionnelles et possibles dans les spécialités de recherche. Le site principal est celui Paris-Rive-Gauche.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques de la formation sont l'acquisition de compétences linguistiques et disciplinaires de haut niveau et une préparation au travail de recherche. Les compétences transversales, notamment les capacités rédactionnelles, l'expression orale et la qualité du français, ne sont pas négligées, ce qui est bienvenu. Les spécialités originales de la mention dans le champ des technologies digitale, *Intelligence et innovation culturelle* et *Arts et culture visuelle* élargissent les possibilités d'insertion dans le monde professionnel. Les objectifs et compétences sont clairement exposés dans le dossier, ainsi que dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les suppléments au diplôme fournis pour toutes les spécialités et sont à la disposition des étudiants. La poursuite d'études est possible en doctorat, ou bien dans d'autres formations complémentaires (en traduction par exemple), notamment pour les spécialités recherche qui restent malgré tout généralistes ; on note l'originalité des spécialités concernant les arts visuels et les technologies digitales.

Positionnement dans l'environnement

La variété de ses spécialités et le nombre de collaborations extérieures font la singularité de cette mention au plan régional. Les spécialités sont uniques, *ICC* et *Arts et culture visuelle* constituent un atout certain pour cette formation qui a su développer un important réseau de partenariats à tous niveaux. Outre l'Unité de formation et de recherche (UFR) d'études anglophones, la mention sollicite quatre autres UFR au sein de l'Université Paris Diderot, bénéficiant ainsi des compétences de chacune. La mutualisation d'enseignements avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est récente (ouverture de la spécialité en 2016), plus ancienne avec l'ENS Cachan. Les liens sont nombreux avec des établissements d'enseignement supérieur et des organismes culturels reconnus, en France comme à l'étranger. Le master s'adosse à deux laboratoires de recherche, dont une unité mixte de recherche (UMR) Laboratoire de recherches sur les cultures anglophones (LARCA) généraliste sur l'anglistique, et une équipe d'accueil (EA) Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus - Atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP) spécialisée en linguistique. Les enseignements recoupent en grande partie les axes des laboratoires, ce qui permet d'intégrer au mieux les étudiants dans les activités de recherche. Le réseau des collaborations avec des partenaires socio-économiques et culturels est fourni et solide, notamment pour les spécialités professionnelles. La mention bénéficie en outre de près de 60 accords de mobilité étudiante dans des pays anglophones, ce qui est en accord avec les attendus de ce master en matière de langue et en matière de recherche. ▫

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire et souscrit aux recommandations officielles : M1 recherche indifférencié puis spécialisation en M2. Chaque spécialité recherche a la même architecture, avec des menus d'enseignement spécifiques. Les enseignements sont dispensés sous forme de CM/TD et d'un tutorat personnalisé avec un directeur de recherche ou un référent stage. Les stages sont possibles à chaque semestre dans les spécialités recherche, et obligatoires (deux à six mois) pour les spécialités professionnelles. Dans ces filières, les étudiants sont au contact du monde professionnel par le biais de leurs enseignants qui sont, pour certains, des professionnels des métiers visés par la filière. La professionnalisation dans les filières recherche se fait par l'intégration des étudiants dans les activités de recherche des laboratoires (voir *supra*). Les étudiants sont également formés à certaines compétences transversales (prise de parole, formation aux techniques informatiques dans le cadre des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), traduction automatique, montage audio-visuel). Les séjours à l'étranger sont vivement encouragés. Le suivi se fait au cas par cas, selon que les équivalences sont disponibles dans les universités d'accueil ou non, ce qui permet de ne pas exclure les étudiants de certaines spécialités. Il est à noter que tous les cours des spécialités recherche sont dispensés en anglais ; pour les filières professionnelles, l'anglais et le français sont de mise. La formation bénéficie d'une bonne mobilité entrante et favorise les brassages culturels nécessaires au dynamisme de cette mention. Le supplément au diplôme tient lieu de livret de compétences et peut servir de certification en langue (niveau C1/C2, en accord avec les recommandations officielles).

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose de 72 personnes, dont 48 titulaires de l'établissement (un tiers de professeurs, deux tiers de maîtres de conférence, et maîtres de conférences habilités à diriger des recherches, un professeur associé à temps partiel (PAST), quatre chargés de cours et 19 intervenants professionnels (filières professionnelles). L'essentiel de l'enseignement disciplinaire et méthodologique est dispensé par les enseignants titulaires. Les responsabilités (mention, spécialités, relations internationales) sont clairement identifiées et largement diffusées auprès des étudiants. La mention dispose de deux secrétariats dédiés, l'un pour les filières recherche, l'autre pour les filières professionnelles. La mention est pilotée à plusieurs niveaux : réunions d'équipes régulières au sein des spécialités, conseil de perfectionnement pour les filières professionnelles, conseil de master réunissant les différents responsables et le conseil d'enseignement de l'UFR. Les étudiants sont représentés uniquement au sein de cette dernière instance. On note cependant que les étudiants évaluent la spécialité *ICC* ainsi que le cursus intégré par questionnaires. Cette pratique sera généralisée à toutes les spécialités dans le prochain contrat. Hormis ce changement annoncé, le dossier ne fait pas état d'évolutions apportées à la formation suite à l'autoévaluation au sein des réunions de spécialités ou de mention. Les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et les jurys d'examens sont détaillées et accessibles pour les étudiants. L'impression qui se dégage de ce dossier est celle d'un souci de rendre l'étudiant autonome grâce à une mise à disposition d'informations détaillées et réactualisées tout au long de la formation et un accompagnement des enseignants.

Résultats constatés

La formation a accueilli un nombre d'étudiants légèrement à la hausse depuis 2011 (en moyenne environ 150 étudiants en M1 et près de 110 en M2). Les filières professionnelles, avec *numerus clausus*, sont particulièrement attractives, si l'on regarde le nombre de candidatures. La spécialité *ICC* est moteur, avec 118 candidatures pour 20 étudiants sélectionnés en 2016-17. Elle est la seule à offrir la possibilité de l'alternance. La spécialité *Traduction littéraire* est également attractive, notamment pour les traducteurs professionnels, qui peuvent y accéder en M2, et pour qui elle constitue une formation complémentaire de qualité. Parmi les spécialités recherche, *Arts et culture visuelle* est celle qui attire le plus d'étudiants. Les taux de réussite sont en augmentation depuis 2011 pour le M1 (60 % en moyenne, et 64 % depuis 2013) et plus fluctuants en M2 (de 64 à 75 %, moyenne à 69 %). Ils sont très satisfaisants. À compter du prochain contrat, toutes les filières auront un *numerus clausus*, ce qui permettra de juger au plus près l'attractivité des diverses spécialités. Quelles que soient les filières, les candidats sont sélectionnés par une commission d'admission, sur dossier, ce qui nécessite l'élaboration d'un projet en amont de l'inscription, et donc une démarche proactive de l'étudiant. Le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et les résultats des enquêtes sont diffusés auprès des candidats potentiels à la formation. Les taux de retour des deux enquêtes fournies, de plus de 50 %, permettent l'utilisation des données, ce qui n'est pas toujours le cas. Le taux d'insertion professionnelle est excellent (près de 90 % sont en situation d'emploi trois ans après leur diplôme) et l'adéquation formation-emploi s'élève à 80 % (emplois de cadres). Il n'y a pas de détails sur la durée moyenne de recherche d'emploi. Les emplois occupés sont en très grande majorité (75-80 %) dans la fonction publique. Le taux de poursuite d'études est de plus de 20 %, dont la plupart en doctorat, ce qui est l'un des objectifs de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un important réseau de partenariats (partenariats institutionnels, internationaux, socio-économiques) qui contribue à la force et au rayonnement de la formation.
- Un accompagnement des étudiants qui permet de renforcer graduellement leur capacité à être autonome.
- Des taux d'insertion honorables notamment pour ce qui est de la filière professionnelle.

Principaux points faibles :

- Une évaluation de la formation par les étudiants peu formalisée en l'état (mise en place prévue dans le prochain contrat quinquennal).
- Une participation minimale des étudiants au conseil de perfectionnement dont le champ d'intervention demeure quelque peu flou.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Études anglophones* de l'Université Paris Diderot propose une formation solide et bien construite autour de spécialités relativement classiques et d'autres plus innovantes. Le nombre de partenariats, locaux et internationaux, institutionnels et professionnels, est à remarquer. La mention bénéficie de laboratoires dynamiques et reconnus pour son adossement à la recherche. Plus intangible mais tout aussi remarquable, le souci constant de clarté, de diffusion de l'information et d'accompagnement de l'étudiant doit être mis au crédit des responsables de mention et de spécialités, et de l'équipe pédagogique dans son ensemble. Les différentes spécialités, recherche comme professionnelles, ne semblent pas fonctionner de façon cloisonnée. On constate au contraire un échange de bonnes pratiques d'une spécialité à l'autre. L'autoévaluation de la formation, si elle n'est pas totalement formalisée par un conseil de perfectionnement au niveau de la mention ou par des questionnaires d'évaluation par les étudiants dans toutes les spécialités, n'existe pas moins de façon informelle, comme le prouvent les quelques changements annoncés pour le prochain contrat. L'environnement institutionnel de

l'Université, ou tout au moins de l'UFR d'études anglophones, semble favorable à cet esprit d'engagement et de bienveillance, qui donne des résultats d'insertion professionnelle et de poursuite d'études à la hauteur des efforts déployés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissements : Institut National des Langues et Civilisations Orientales – INALCO ;
Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, Littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Paris Diderot est une formation en deux ans co-habillée avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales - INALCO. Chacune des quatre spécialités (*Chinois, Coréen, Japonais, Vietnamien*) propose trois parcours : *Lettres, philosophie et arts* (LPA), *Linguistique et didactique* (LID), *Histoire, sociétés et territoires* (HST). Les parcours sont déclinables entre une orientation recherche ou une professionnalisante. Une troisième option, *Enseignement*, est possible dans la spécialité *Japonais*. La formation est délivrée en présentiel sur le site Paris-Rive-Gauche. Le volume horaire est de 404 heures pour la spécialité *Chinois*, 411h pour *Coréen*, 396h-456h pour *Japonais* et 396h-434,5h pour *Vietnamien*. Les cours sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) ou CMTD. La formation peut mener vers une poursuite d'études en doctorat ou vers l'insertion professionnelle, en France ou dans les pays concernés par la formation.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques, mettant l'accent sur des compétences avancées en langues et en recherche, sont ceux attendus pour cette mention. Les compétences transversales, notamment les qualités rédactionnelles en français, ne sont pas négligées. Les objectifs professionnels sont bien détaillés dans les fiches répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des quatre spécialités et couvrent un large éventail de carrières en adéquation avec l'environnement professionnel. Des formations complémentaires sont à envisager néanmoins en poursuite d'études, pratique qui n'est toutefois pas courante après un master, car la formation reste généraliste. Le doctorat est affiché comme l'un des débouchés privilégiés de cette formation axée sur la recherche mais apparaît minoritaire par rapport à ce que montre le suivi des diplômés.

Positionnement dans l'environnement

Le fait que l'UFR Langues et civilisations de l'Asie orientale (LCAO), co-porteuse du diplôme, et l'INALCO soient sur le même site est un atout majeur qui facilite les échanges et l'accès aux ressources documentaires. Il offre un environnement de recherche de très grande qualité et de renommée internationale. Le master est adossé à neuf laboratoires, dont six unités mixtes de recherche (UMR) et trois équipes d'accueil (EA) de l'INALCO. Les spécialités les plus dynamiques sont *Coréen* et *Japonais*. La spécialité *Coréen* est la seule en France et *Japonais* l'une des plus actives au plan national. Ces deux spécialités ont tissé un réseau dense de collaborations avec des institutions et organismes en France (école des hautes études en sciences sociales (EHESS), école pratique des hautes études (EPHE) notamment) mais surtout avec des universités, institutions, associations et entreprises dans les pays concernés par la formation. Les étudiants et les enseignants bénéficient de bourses bilatérales ou de financement étrangers pour leur mobilité. Une partie des cours et conférences dans la spécialité *Japonais* est financée par la Fondation du Japon. La spécialité *Chinois* dispose de 10 accords avec des universités locales, ainsi que de bourses bilatérales pour la mobilité étudiante. La spécialité *Vietnamien*, avec seulement deux conventions, travaille pour développer d'autres liens. Aucune mention n'est faite de liens avec le monde socio-éco-culturel pour ces deux spécialités.

Organisation pédagogique

Chaque spécialité dispose de trois parcours, à vocation recherche ou professionnelle. Ainsi, en deuxième année (M2), l'étudiant rédigera un mémoire option recherche ou option professionnalisation. La spécialité *Japonais* propose une orientation enseignement. Les quatre spécialités sont organisées selon le même schéma. Comme il est de tradition dans les mentions LLCER, l'accent est mis sur les enseignements linguistiques, disciplinaires et méthodologiques au cours des trois premiers semestres, tandis que le dernier se concentre sur le mémoire de recherche ou le stage. Cette structuration commune facilite la mutualisation de certains enseignements, afin de favoriser les contacts entre les aires, ainsi que l'accès aux autres UFR, dans lesquelles les étudiants suivent des modules libres. On constate cependant, en dépit de cette organisation selon le même schéma, des disparités entre les spécialités pour ce qui est de la répartition entre les types d'enseignement (par exemple, le perfectionnement en langue est plus valorisé en *Japonais* et *Coréen* qu'en *Chinois* et *Vietnamien*). La disparité la plus criante – et non élucidée – concerne la spécialité *Vietnamien*, qui consacre 21 crédits européens (17,5 % des crédits) à des modules libres, contre 6 ou 9 crédits dans les autres spécialités. La spécialité *Vietnamien* présente aussi des écarts d'horaires importants dans l'attribution des crédits (ex. : séminaire 1 ou 2, 12 crédits, 48 ou 72 h). La professionnalisation se fait via des enseignements de méthodologie de la recherche et, selon les orientations choisies, par des stages (trois mois) en M2. La recherche est au cœur de cette mention, quels que soient les parcours et orientations, puisque les séminaires et modules méthodologiques représentent entre 55 et 65 % des crédits. En outre, les étudiants sont associés aux activités des équipes d'accueil. Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et la spécialité *Coréen* proposent des visio-conférences en coréen et en anglais, en partenariat avec des universités en Corée et en Hongrie. Enfin, la mobilité étudiante est encouragée et dispose d'un réseau de conventions très fourni, notamment dans les spécialités *Coréen* et *Japonais* (voir plus haut). Elle doit être dynamisée pour les autres spécialités.

Pilotage

La taille des équipes pédagogiques varie selon des spécialités (neuf personnes en *Vietnamien*, 18 en *Coréen*, 38 en *Chinois* et 39 en *Japonais*). Les enseignants statutaires de l'établissement sont en minorité et souvent épaulés par des enseignants contractuels, invités ou professeurs associés à temps partiel (PAST), qui assurent le plus souvent des enseignements linguistiques ou méthodologiques. Dans tous les cas, les titulaires d'autres établissements représentent environ la moitié de l'équipe (cinq en *Vietnamien*, sept en *Coréen*, 19 en *Chinois* et 20 en *Japonais*). C'est le signe de la cohabilitation étroite avec l'INALCO, même si d'autres établissements sont aussi représentés. La mise en place d'un processus d'évaluation à tous les niveaux est en cours pour évaluer la formation à plusieurs niveaux : conseil des formations de l'UFR et conseil de perfectionnement de la mention (composé d'enseignants des deux établissements co-habilités, de représentants étudiants et d'acteurs du monde socio-professionnel). La création de ces conseils est trop récente pour qu'ils aient eu le temps de faire améliorer la formation. Des conseils de perfectionnement ou pédagogiques plus anciens existent au sein de certaines spécialités (*Japonais*, *Vietnamien*) et procèdent à l'évaluation et actualisation des formations. Les étudiants sont associés à l'évaluation au sein des conseils de perfectionnement. Il est aussi fait état de questionnaires annuels sur la formation pour la spécialité *Japonais*. Le dossier souligne la conscience accrue, au sein des équipes pédagogiques, de renforcer certaines pratiques, notamment l'aspect professionnalisation et le suivi de l'acquisition des compétences (sur lequel rien n'est dit) et d'améliorer la diffusion d'informations, dans le

cadre d'une autoévaluation plus standardisée, dans le prochain contrat quinquennal. En l'état, on regrette que presque rien ne soit dit sur les modalités de contrôle de connaissances, si ce n'est les soutenances de mémoire devant des jurys composés de membres des deux établissements cohabilités. Le fonctionnement des jurys d'examens n'est pas expliqué. Le seul supplément au diplôme fourni est celui de la spécialité *Chinois*: on y apprend que les semestres ne sont pas compensables entre eux, sans savoir si cette règle s'applique aux autres spécialités de la mention. L'harmonisation des pratiques n'est manifestement pas encore effective.

Résultats constatés

La formation est attractive, si l'on observe les effectifs en augmentation depuis le début du contrat (moyenne de 243 étudiants sur cinq promotions ; 178 en 2012-13 dont 29 INALCO ; 278 en 2016-17, dont 110 INALCO). Si les effectifs ont été renforcés par la co-habilitation avec l'INALCO (notamment à partir de 2014 pour *Chinois* et *Vietnamien*), les étudiants de l'Université Paris Diderot représentent la majorité des inscrits (110 des 278 étudiants en 2016-17 en incluant les étudiants INALCO). Les spécialités les plus représentées sont *Chinois* et *Japonais*, tandis que les effectifs en *Coréen* ont été multipliés par huit en quatre ans. La spécialité *Vietnamien* est la moins courue et celle où les taux de réussite sont les plus faibles (20 % en première année (M1) contre 40 % pour la mention ; 41,5 % en M2 contre 50 % pour la mention, sans étudiants INALCO). Il est intéressant de noter que les taux de réussite, globalement faibles, sont meilleurs pour les seuls inscrits de l'Université Paris Diderot que lorsque les promotions sont mixtes (INALCO inclus). Les taux de réussite sont les meilleurs en *Coréen* (43 % en M1 ; 56,5 % en M2) et *Japonais* (61,5 % en M1 ; 63,5 % en M2), qui sont par ailleurs les filières les plus dynamiques. Le suivi des diplômés est compliqué. L'enquête la plus récente a été organisée par l'UFR via l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) en février 2017. Sur 64 diplômés du M2 depuis 2013 ayant répondu, 54 étaient insérés dans la vie professionnelle. Une autre enquête, de janvier 2017, a rassemblé 85 répondants parmi les diplômés (toutes promotions confondues) et montre que 40 % ont poursuivi leurs études après le master, le plus souvent pour en valider un second (on peut s'interroger sur les raisons de ce double choix, qui n'est pas nécessairement valorisant pour la mention LLCER). 66 sur 85 étaient en situation d'emploi en décembre 2016, dont 16 % en Asie. Les diplômés de la spécialité *Japonais* étaient les plus représentés dans cette enquête (53 répondants, dont 13 travaillent au Japon). Ces chiffres encourageants, quoique partiels, montrent la qualité de la formation dispensée et la pertinence des objectifs affichés mais cette appréciation est à nuancer du fait des poursuites d'études hors doctorat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La co-habilitation avec l'INALCO, qui enrichit la formation, en termes d'enseignements, de mutualisation, d'échanges et d'accès aux ressources, et la renommée internationale de l'environnement de recherche.
- Le dynamisme des spécialités *Coréen* et *Japonais* (collaborations internationales pour les deux spécialités, reconnaissance internationale validée par des financements étrangers et par l'insertion professionnelle satisfaisante pour la deuxième).
- Une bonne mobilité internationale (quoiqu'en demi-teinte pour la spécialité *Vietnamien*).

Principaux points faibles :

- Une forte disparité entre les spécialités, avec un décalage de la spécialité *Vietnamien*, tant au plan de l'encadrement, de la répartition des crédits ou du taux de réussite.
- De faibles taux de réussite.
- Un sous-encadrement en *Coréen*, alors que la filière est dynamique et que le nombre d'étudiants a été multiplié par huit entre le début et la fin du contrat.
- Une évaluation des enseignements et un conseil de perfectionnement à améliorer et harmoniser.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *LLCER* de l'Université Paris Diderot est leader dans son domaine et bénéficie de sa collaboration étroite avec l'INALCO, même si la co-habilitation nécessite une coordination pointue. Les spécialités *Coréen* et *Japonais* sont motrices pour ce qui est de la coopération internationale, de la pédagogie innovante ou de la variété des orientations proposées (notamment l'orientation enseignement en *Japonais*, ainsi que la perspective d'une orientation mixte « recherche + professionnalisation »). La spécialité *Coréen*, victime de son succès croissant au cours du contrat, souffre d'un taux d'encadrement insuffisant qui détourne les membres de l'équipe pédagogique des missions de soutien aux étudiants et de développement de la formation qui seraient bénéfiques à tous. La spécialité *Vietnamien* est celle qui attire le moins d'étudiants et qui affiche les taux de réussite les moins élevés : le renforcement de la coopération internationale ainsi qu'une maquette plus claire, alignée en volumes horaires et crédits sur les autres spécialités, pourraient dynamiser la filière. On sent un net effort de l'UFR LCAO pour considérer la mention dans son ensemble plutôt que comme une juxtaposition de quatre spécialités/aires (ce souci est aussi présent dans l'organisation pédagogique par la mutualisation de certains enseignements, y compris disciplinaires). Les responsables ont fait un travail d'autoévaluation lucide et sans détour sur les forces et les points de fragilité des formations et ont donné des indications sur les façons dont ils devaient améliorer le fonctionnement de l'ensemble. L'évaluation des formations est en cours d'harmonisation et permettra de faire les ajustements nécessaires à la formation de façon concertée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER LETTRES

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Lettres* proposé par l'Université Paris Diderot contient trois spécialités : *Lettres, arts et pensée contemporaine* (LAPC), *Professionnels de l'écrit* à partir de la deuxième année (M2), et *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), cette dernière spécialité étant assurée au sein de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Il est accessible à tout titulaire d'une licence lettres ou équivalent et, sur dossier, aux titulaires d'une licence dans le secteur des lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS). Dans le prolongement de la licence lettres, la spécialité *LAPC* affiche une ambition fortement interdisciplinaire, articulée sur le monde contemporain. Elle propose trois parcours : *Littérature, histoire, société* ; *Littératures, théories, modernités* et *Littérature, esthétique, arts, études comparatistes*. Ses débouchés visent les métiers de la recherche, les carrières de l'enseignement, les concours de la fonction publique, le travail en entreprise. La spécialité *Professionnels de l'écrit*, ouverte à partir du M2, met l'accent sur une très solide culture générale couplée à des compétences numériques, et ouvre sur des métiers tels que rédacteur web, *community manager*, journaliste free lance, et autres métiers du web, secrétaire de mairie, etc.

ANALYSE

| |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Finalité |
| <p>Les cours dispensés dans le cadre du master sont organisés selon une maquette clairement structurée, en fonction d'une perspective à la fois théorique et professionnalisante, et en tenant compte des possibilités des étudiants : ainsi propose-t-elle un départ à l'étranger en première année (M1), puisque la spécialité <i>Professionnels de l'écrit</i> se fait en alternance.</p> <p>Dans l'ensemble, la formation paraît construite en adéquation avec les débouchés visés (la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est clairement renseignée), et ce d'autant plus aisément qu'elle associe des professionnels à ses enseignements. De nombreux stages sont également proposés aux étudiants, qui sont accompagnés tout au long de leur recherche et lors du stage lui-même.</p> |
| Positionnement dans l'environnement |
| <p>La formation paraît bien positionnée dans son environnement, dans la mesure où le master <i>Lettres</i> de l'Université Paris Diderot se situe dans la continuité de la licence <i>Lettres</i>, avec son ambition interdisciplinaire et son ouverture vers le monde contemporain, et n'a pas d'équivalent sur le plan local. Plusieurs séminaires sont donc ouverts aux</p> |

étudiants de la mention *Lettres* de l'Université Sorbonne-Nouvelle – Paris 3 et de la mention *Littératures, cultures, arts* de l'Université Paris 13, et réciproquement pour les étudiants de l'Université Paris Diderot.

Elle s'appuie sur des ressources propres : Centre de recherches interdisciplinaires en lettres, arts, cinéma (CERILAC), école doctorale (ED) 131, ainsi que des partenariats avec d'autres établissements partenaires (École des hautes études en sciences Sociales (EHESS), École normale supérieure (ENS) Ulm et ENS Lyon, Université Paris 3).

De nombreux partenariats internationaux ont été noués, permettant aux étudiants de partir à l'étranger dès le M1. Comme en licences *Lettres*, quoique dans de moindres proportions, la mobilité sortante reste toutefois inférieure à la mobilité entrante. ▫

Organisation pédagogique

Les cours dispensés dans le cadre de ce master sont organisés selon un système de tronc commun en M1 et de tronc commun partiel en M2 (questions de théorie littéraire et esthétique), liant étroitement les deux spécialités, même si la spécialité *Professionnels de l'écrit* est nettement plus professionnalisante (une partie de la formation se fait par alternance) et sélective (ses 18 étudiants sont recrutés après une épreuve écrite, un entretien oral et la mise en place d'un contrat d'alternance). L'enseignement est conçu de manière à permettre une spécialisation progressive, dans les deux spécialités. Dès le M1, un cours assuré par des professionnels, « clefs de contact », prépare concrètement les étudiants à l'insertion professionnelle.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours et de séminaires : le format des cours est justifié par des raisons pédagogiques. La dimension orale est privilégiée dans les séminaires, que les étudiants peuvent choisir de valider par « assiduité » (en fonction de leur présence, et de leur participation). La rédaction d'un mémoire représente la majeure partie du travail requis. La formation intègre des stages, optionnels en *LAPC* et obligatoires en *Professionnels de l'écrit*, qui donnent lieu à évaluation sous forme de rapport avec soutenance. Des départs à l'étranger sont possibles, avec de nombreuses destinations au choix. Les étudiants sortants sont autour de la demi-douzaine, ce qui est peu ; les étudiants entrants autour de la vingtaine; toutefois, ce « suivi » est assuré par le bureau des relations internationales (BRI), et le dossier fait état d'une certaine méfiance envers les chiffres fournis. Des « compétences additionnelles » en langue étrangère, en numérique, sont acquises au cours de la formation, qui varie également les méthodes de travail : expression écrite (mémoire) et orale (séminaire), travail en groupe. Les modalités d'évaluation sont clairement communiquées ; des passerelles sont prévues avec la spécialité MEEF, permettant des réorientations. Il s'agit donc clairement d'une formation sérieuse et de bon niveau, qui aboutit très vite à donner aux étudiants une véritable spécialisation.

Pilotage

L'équipe pédagogique a une vue claire sur la formation qu'elle dispense, aussi bien sur ses points forts que sur les éléments à surveiller ou à perfectionner. Le dossier d'autoévaluation présenté au HCERES contient ainsi une bonne analyse des difficultés à articuler des spécialités différentes, donc des dispositifs différents (stages) et à rechercher des évaluations adaptées.

Le pilotage repose sur une équipe plurielle, nettement structurée (responsable du master, responsable du M1, responsable de spécialité, équipe administrative aux tâches clairement réparties), les responsabilités pédagogiques sont bien décrites : c'est au niveau de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, arts et cinéma (LAC) que s'articule le pilotage interdisciplinaire. La charge d'enseignement est également assurée en partie par des professionnels extérieurs, notamment le cours « clefs de contact », en M1, et particulièrement en spécialités *Professionnels de l'écrit*. La formation dispose donc d'un encadrement satisfaisant, même si elle s'est légèrement ressentie de modifications liées aux départs à la retraite. Cet équilibre, fragile, doit être préservé à l'avenir.

Le master dispose également d'un conseil pédagogique constitué des responsables pédagogiques de formation, des responsables des spécialités et des parcours et de la direction de l'UFR. Ce conseil se réunit à l'occasion des périodes d'examen et de jurys pour faire le point ; il peut aussi être saisi à tout moment de l'année pour des questions spécifiques. Il n'y a toutefois pas de conseil de perfectionnement ni d'évaluation des enseignements par les étudiants, ce qui est regrettable.

Il y a un point noir dans la mesure où l'ouverture vers le monde du travail ne se fait pas sans heurts : le dossier précise ainsi que « certains professionnels ne se jugeant pas toujours rémunérés dans des délais acceptables par l'administration n'ont pas souhaité revenir », et ce, alors que le cours bénéficie d'un budget spécifique. Les difficultés de gestion des dossiers des intervenants professionnels soulignées dans le dossier constituent un risque

de déconnexion de la formation avec le monde socio-professionnel.

Résultats constatés

Les effectifs du master attestent de son attractivité : nettement plus d'une centaine d'étudiants dès le M1. Les taux d'insertion professionnelle, même s'ils sont plus aisément vérifiables pour la spécialité *Professionnels de l'écrit*, sont bons, voire très bons dans les deux spécialités : autour de 80 % au bout de six mois. Ces chiffres doivent toutefois être nuancés dans la mesure où ils ne reposent que sur l'analyse de deux cohortes, mais ils sont clairement encourageants, et constituent un signal fort du sérieux du master. Le dossier relève par ailleurs que la coordination avec l'observatoire de la vie étudiante (OVE) pourrait être améliorée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des débouchés professionnels nettement identifiés et de bons taux d'insertion professionnelle.
- Une réflexion pédagogique clairement apparente dans le dossier.

Principaux points faibles :

- Un dossier qui s'apparente plus à un document de travail qu'à un document finalisé.
- Un manque d'outils de suivi des diplômés.
- Le manque d'articulation et de coordination entre l'équipe pédagogique et certains services de l'UFR ou centraux (BRI, OVE).
- La mauvaise articulation public/privé dans les relations avec les intervenants professionnels.
- Une absence de données sur l'existence et le rôle d'un conseil de perfectionnement

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Lettres* proposé par l'Université Paris Diderot est clairement une formation de bon niveau avec des résultats encourageants, même si la spécialité *Professionnels de l'écrit* est encore jeune. Il faudrait veiller à ce que l'équipe pédagogique, bien impliquée dans le pilotage de la formation, puisse disposer de façon pérenne des ressources nécessaires. Les processus de coordination de l'UFR avec le BRI et l'OVE gagneraient sans doute à être développés, de façon à travailler sur la mobilité étudiante et à améliorer les outils de suivi des étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences du langage* (SDL) propose une formation complète dans les domaines fondamentaux de la linguistique, incluant une part importante d'apprentissage des méthodologies de la recherche (méthodes expérimentales, quantitatives, de terrain, modélisation, applications, etc.). Il comporte quatre spécialités : *Linguistique appliquée à la didactique du français langue étrangère (LADFLE)*, *Linguistique informatique (LI)*, *Linguistique théorique et expérimentale (LTE)* et *Phonétique et phonologie (φ & ϕ)*. Il est proposé par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Linguistique. Les enseignements se déroulent dans Paris, principalement dans le 13^e arrondissement.

ANALYSE

| |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Finalité |
| Le master SDL offre une formation disciplinaire et méthodologique consistante. Chaque spécialité ajoute au bagage commun ce qui fait sa spécificité : enseignement en français langue étrangère (FLE) et formation d'enseignants de FLE en <i>LADFLE</i> , ingénierie linguistique et traitement automatique des langues (TAL) en <i>LI</i> , linguistique formelle et expérimentale en <i>LTE</i> et traitement informatique et statistique de la parole en φ & ϕ . Il ouvre à la fois à des poursuites d'études en doctorat, dans les domaines identifiés, ou à une insertion professionnelle dans les métiers indiqués. Ce master affiche donc clairement sa finalité et permet à ses étudiants des débouchés variés, professionnels ou universitaires. |
| Positionnement dans l'environnement |
| Le master <i>SDL</i> a un positionnement bien identifié dans son environnement. Il offre la formation en <i>SDL</i> la plus complète de l'Université Paris Diderot et entretient des partenariats avec des formations d'autres UFR auxquelles il permet d'avoir des composantes linguistiques ou qui lui permettent de proposer diverses langues en <i>LADFLE</i> et <i>LTE</i> ou une réelle compétence informatique en <i>LI</i> . Au sein de la communauté d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris Cité (COMUE USCP), ce master est le seul à comporter des spécialités de FLE (<i>LADFLE</i>) et de TAL (<i>LI</i>) plutôt que d'en avoir fait des mentions autonomes, ce qui est un gage de richesse pour les étudiants et de cohésion de l'équipe pédagogique. Ce master est aussi le seul au sein duquel la linguistique |

théorique occupe une place aussi importante.

La spécialité φ & φ est co-habilitée avec l'Université Paris 3.

Le master *SDL* a une « convention d'échange d'étudiants et d'enseignements » avec le master *Sciences cognitives* (cogmaster) co-habilité à l'école Normale Supérieure (ENS), à l'Université Paris Descartes et à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), ce qui permet aux étudiants du cogmaster de suivre des cours de TAL en spécialité LI et de syntaxe en *LTE* et aux étudiants de ces spécialités de suivre ceux de psycholinguistique ou de modélisation neurocomputationnelle en cogmaster.

La spécialité *LI* est la plus ancienne formation de TAL en France et elle est toujours reconnue comme une formation d'excellence.

Le master est aussi l'un des partenaires d'un projet d'école universitaire de recherche en Sciences du langage qui s'appuie sur le Laboratoire d'excellence *Empirical Foundations of Linguistics* (LabEx EFL).

Point fort du positionnement dans l'environnement, le master *SDL* est adossé à deux unités mixtes de recherche (UMR) membres du LabEx EFL et une équipe d'accueil (EA) : le Laboratoire de linguistique formelle (LLF, UMR 7110), celui d'Histoire des théories linguistiques (HTL, UMR 7597) et le Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus - Atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP, EA 3967). Jusqu'à l'arrêt de l'équipe en décembre 2016, le master était également adossé à l'équipe Analyse linguistique profonde à grande échelle (ALPAGE, UMR 1001 de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA)). Outre les ressources documentaires et les séminaires d'équipe ouverts aux étudiants, ces laboratoires sont des lieux de rattachement pour les enseignants-chercheurs et ils offrent des chercheurs intervenants et directeurs de mémoires, et des lieux de stages.

Les différentes spécialités du master *SDL* ont plus ou moins de relations avec des partenaires professionnels. En *LI*, ce sont principalement des intervenants et des tuteurs de stages venant de petites et moyennes entreprises (PME) d'ingénierie linguistique (15 sont indiquées) ; pour *LADFLE* ce sont des tuteurs de stages (comme l'Université de Chicago, qui a une antenne à Paris et une à Chicago et qui offre des stages dans chacune et un poste de lecteur annuel à Chicago, ou la mairie d'Ivry (91), qui offre des stages d'enseignement ou de développement de projets pédagogiques destinés à ses administrés).

L'UFR Linguistique entretient des liens avec de nombreuses universités étrangères (15 en Europe et cinq en dehors sont listées) qui facilitent la mise en place de séjours Erasmus et de stages de recherche.

Organisation pédagogique

Un travail important est effectué sur la question des compétences, spécifiques pour chacun des parcours. Les compétences diversifiées en fonction des spécialités figurent sur l'annexe descriptive au diplôme.

Chacune des spécialités a une organisation propre, notamment en fonction de l'existence d'une finalité recherche uniquement, ou d'une finalité professionnelle adjointe, et selon l'intégration possible d'étudiants issus de filières de langues. Parmi les quatre spécialités du master *SDL*, deux se ramifient en parcours (*LADFLE* : parcours *Linguistique et didactique* et parcours *Langues et cultures d'Asie orientale* (à finalités recherche et professionnalisation pour chacun) ; *LTE* : parcours *Linguistique générale* et parcours *Linguistique anglaise* (à finalité recherche seulement pour chacun)) et deux ne le font pas : *LI* (à finalités recherche et professionnalisation) et φ & φ (à finalité recherche seulement).

La liste des unités d'enseignement (UE) fournie en annexe semble être organisée par sous-ensembles, mais il est difficile de savoir à quoi ils correspondent précisément.

Dans les parcours de la spécialité *LADFLE*, la part de la professionnalisation augmente en deuxième année (construction de chaque parcours en Y), alors qu'en *LI* cette composante se réduit et qu'elle est absente de *LTE* et de φ & φ , qui sont dédiées à la recherche.

Le premier semestre comporte un ambitieux volume d'enseignements de linguistique (de *LTE*) mutualisés entre les spécialités. Ce tronc commun est suivi en totalité par les étudiants de certains parcours, mais en partie dans la spécialité φ & φ (davantage de cours de phonétique et phonologie, dispensés à l'Université Paris Diderot et à Paris 3) et dans la spécialité *LI* (davantage de cours d'informatique).

L'observation antérieure des difficultés rencontrées par les étudiants à avoir un travail de recherche ou un projet professionnel (au choix, selon la spécialité et le parcours) continu sur deux ans a incité l'équipe pédagogique à consacrer du temps à ces objets à chacun des quatre semestres.

Après une préparation au stage, tous les étudiants de première année (M1) doivent effectuer un stage (en entreprise ou en laboratoire, et sanctionné par des crédits européens) et avoir une approche du monde de la recherche (participation à des séminaires de l'UFR ou des laboratoires, dont le LabEx EFL). Les étudiants de deuxième année (M2) à orientation professionnelle effectuent un stage long au quatrième semestre et ceux à

orientation recherche présentent leur recherche (avant la soutenance du mémoire) lors d'une journée organisée à cette fin. Les projets professionnels sont articulés aux stages, ce qui doit impliquer que leurs sujets puissent évoluer entre M1 et M2 si les deux stages ne partagent pas d'objet commun à développer dans le projet professionnel.

Pour ce qui concerne l'apprentissage d'une langue étrangère, outre les lectures de publications en anglais, les étudiants des parcours *Linguistique anglaise* de LTE et *Langues et culture d'Asie orientale* de LADFLE ont des cours de langues spécifiques, et les autres doivent choisir et valider deux enseignements proposés au pôle de Langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD), pour lesquels le choix des langues ne semble pas être guidé.

Outre l'environnement numérique de travail (ENT) et la plateforme Moodle qu'il propose, les étudiants utilisent divers outils informatiques spécialisés : traitement du signal en φ & φ , générateur d'exercices et outils d'aide à l'enseignement en LADFLE, logiciels de TAL et langages de programmation en LI, et des outils plus transversaux comme ceux de gestion de bibliographie.

Au titre de l'aide à la réussite le cours de Syntaxe peut, en fonction du niveau des étudiants, être soit celui de M1 soit celui de troisième année de licence SDL avec un travail à fournir plus exigeant. Cette expérimentation s'avère très efficace. Par ailleurs, depuis 2015, les étudiants de M2 (qui reçoivent des crédits européens pour cette tâche) et des doctorants assurent un tutorat pour les étudiants de M1. Ce tutorat a lieu à chaque semestre, ainsi que pendant les périodes de révision entre première et deuxième sessions d'examens. Le suivi individuel des étudiants est quant à lui effectué par les enseignants-chercheurs responsables d'année.

Pilotage

L'équipe pédagogique est consistante, avec une vingtaine d'enseignants titulaires et de nombreux contractuels.

L'UFR Linguistique fonctionne avec des jurys d'UE et de diplômes pour chaque spécialité.

Chaque spécialité a en principe un responsable général, un pour le M1, un pour le M2 recherche et, le cas échéant, un pour le M2 professionnalisant, mais un même enseignant-chercheur peut assurer plusieurs responsabilités au sein d'une même spécialité. Il y a ainsi quatre responsables en LADFLE, trois en LTE et en φ & φ , et deux en LI, qui constituent les commissions pédagogiques de chaque spécialité. Ils se réunissent trois fois par an en plus des échanges électroniques réguliers. Outre les questions d'organisation, ils préparent les demandes de modifications de maquettes annuelles soumises au conseil de perfectionnement, conseil d'UFR et commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), et ils encadrent les stages et organisent le suivi des mémoires de recherche.

Le conseil de perfectionnement regroupe les deux responsables du master et huit responsables d'année (soit 10 des 12 responsables précédemment inventoriés), deux étudiants, deux professionnels (un en FLE, l'autre en TAL) et la directrice de l'école doctorale. Les réunions sont annuelles (entre les semestres) et traitent d'organisation pédagogique (mode de contrôle, organisation des soutenances, réorganisations des enseignements, etc.). Les questions d'évaluation des stages et des enseignements n'y ont pas encore été abordées.

Le pilotage assure donc le fonctionnement quotidien et logistique de la formation, mais pourrait aller plus loin en s'impliquant dans le suivi des résultats, une réflexion plus profonde sur la place du numérique, l'insertion professionnelle et les poursuites doctorales, la réussite et les difficultés.

Résultats constatés

Selon les années, il y a entre 50 et 83 inscrits en M1, entre 51 et 73 en M2. Les effectifs sont globalement répartis ainsi : la moitié des étudiants sont en LADFLE, un quart en LI et le dernier quart en LTE et φ & φ . Les tableaux des effectifs fournis en annexe confirment ces disparités et les variations évoquées dans le commentaire, les effectifs les plus faibles sont en M1 φ & φ en 2014-2015, mais il y a 20 étudiants l'année suivante, et en M2 φ & φ pour les mêmes années. Cette spécialité étant cohabilitée avec l'Université Paris 3, ce sont les effectifs globaux qui déterminent le coût réel de la formation par étudiant. Les origines des étudiants (cursus, universités et pays) sont indiquées et témoignent d'un suivi attentif. 75 % des étudiants du master SDL sont étrangers non européens, ce qui peut rendre compte d'une attractivité à l'étranger mais aussi d'une désaffection interne. Le dossier ne développe aucune réflexion sur cette proportion extrêmement importante d'étrangers non européens dans l'effectif.

En spécialités LADFLE et LI, quelques étudiants sont en reprise d'études et peuvent demander à bénéficier de validation des acquis professionnels (VAP) ou de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le contrôle continu est général. Les taux de réussite ne sont pas fournis, mais en croisant les chiffres des tableaux annexés, on constate qu'environ deux tiers des étudiants réussissent dans l'année d'inscription. Une part des étudiants valide le master en trois ans, en LI au moins.

La liste des compétences à acquérir est régulièrement discutée et présentée dans l'annexe descriptive au diplôme, mais rien n'est indiqué de plus.

Le suivi des diplômés est plutôt fait quand la formation a une orientation professionnalisante. En LI, 50 % des stages débouchent sur des embauches dans la même entreprise et environ 50 % des étudiants s'orientent vers un doctorat (en conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) ou avec une allocation doctorale). Le dossier reconnaît que le suivi des diplômés est un point à améliorer pour toutes les spécialités, ce qui doit être fait avec l'observatoire de la vie étudiante (OVE). Ce point est surprenant puisqu'en général, et pour d'autres formations de cette université, c'est l'observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante (OFIVE) qui fait les enquêtes auprès des diplômés. Les enquêtes dont les résultats sont présentés en annexe concernent les promotions 2011-2012 et 2012-2013 questionnées trois ans après l'obtention du diplôme toutes spécialités confondues. Si une dizaine de diplômés poursuivent leurs études après le M2, ils ne sont que trois ou quatre à faire un doctorat en bénéficiant d'une allocation. Les insertions professionnelles se font plutôt au niveau cadre (77 et 67 %) et s'équilibrent entre secteur privé et fonction publique.

L'Université Paris Diderot a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements qui est mise en œuvre pour l'ensemble des spécialités, et l'UFR a élaboré son propre formulaire d'évaluation qui est distribué à la fin de chaque semestre à tous les intervenants afin qu'ils les distribuent à leurs étudiants. En LI des retours plus informels sont faits en questionnant les étudiants réunis semestriellement et les diplômés lors d'une journée annuelle « des anciens ».

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un master complet qui offre des parcours bien différenciés et qui donne accès à des poursuites en doctorat ou à une insertion professionnelle.
- Un souci commun de la place de la linguistique dans les formations proposées.
- Un adossement à des laboratoires de recherche dynamiques et un bon lien avec la recherche.
- Un réseau d'entreprises et d'institutions partenaires fourni et de qualité.
- Une bonne professionnalisation possible, en phase avec les besoins existants.
- Un pilotage impliqué et réalisé par plusieurs enseignants.
- Un tutorat assuré par des étudiants de M2 ou de doctorat.

Principaux points faibles :

- Un pilotage qui est plus logistique et fonctionnel que stratégique.
- Un manque de visibilité sur le devenir des diplômés (sauf en spécialité LI).
- Des effectifs irréguliers qui fragilisent les spécialités qui ont plutôt peu d'étudiants.
- Un manque d'attractivité sur le plan local ou national.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

Le master *SDL* de l'Université Paris Diderot propose une formation complète, diversifiée, et en phase avec les développements récents en sciences du langage. Il réunit quatre spécialités (incluant FLE et TAL) ayant en facteur commun le souhait de fournir une solide formation en linguistique et dans les domaines de spécialisation, permettant une insertion professionnelle efficace ou une poursuite en thèse. Le dossier montre le soin des

responsables de la mention et des spécialités à suivre leurs étudiants et à réfléchir aux évolutions utiles pour les formations. Les données quantifiées fournies en annexe confirment, sauf accident, les exposés rédigés.

Un pilotage un peu plus stratégique permettrait d'inclure davantage d'innovation, de donner une visibilité plus précise sur les résultats, le devenir des diplômés ou encore le rapport avec le tissu socio-économique. Le fonctionnement est néanmoins très satisfaisant et les réseaux professionnels et scientifiques dont bénéficie la formation sont fournis et de qualité. Il conviendrait cependant de mener une réflexion sur le fait que 75 % des étudiants, dans toutes les spécialités, sont étrangers non européens, situation que le dossier indique sans l'analyser.



MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Paris 13 ; Université Paris Diderot ; Université Sorbonne
Nouvelle - Paris 3,

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Une mention de master *Langues Étrangères Appliquées (LEA)* commune aux universités Paris Diderot, Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Paris 13 au sein de l'Université Sorbonne Paris Cité (USPC) a été mise en place pour la période 2014-2018, afin de proposer une offre de formation cohérente et complémentaire offrant l'ensemble des spécialités que proposait chacune des universités auparavant, ainsi que des spécialités nouvellement créées, selon deux grands axes : axe *Traduction* d'une part et axe *Affaires et Commerce* d'autre part. Chacun de ces axes comprend 4 spécialités de masters à finalité professionnelle et 1 spécialité à finalité recherche. Ces formations se déclinent de la manière suivante :

4 spécialités portées par Paris Diderot (*Industrie de la langue traduction spécialisée -ILTS- Conception de documentation multilingue et multimédia -CDMM-, Langues de spécialité, corpus, traductologie-LSCT-, Langues interprétation et stratégies interculturelles -LIS-*),

2 spécialités cohabilitées par Paris Diderot et Sorbonne Nouvelle (*Management culturel communication trilingue -MCCT- et Langues cultures et affaires internationales -LCAI-*),

3 spécialités portées par Sorbonne Nouvelle (*Gestion marketing franco-allemand -GMFA-, Négociation commerciale internationale -NCI- et Traduction et terminologie juridiques et financières -TTJF-*),

Et 1 spécialité portée par Paris 13 (*Management international des assurances -MIA-*).

ANALYSE

| Finalité |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les objectifs de la formation sont explicites (tant du point de vue des connaissances que des compétences à acquérir). Les débouchés sont clairs. Le programme des cours des divers parcours est équilibré et bien structuré. Les étudiants suivent un programme visant à les faire progresser dans plusieurs des domaines suivants : traductologie, terminologie, langues de spécialité, communication technique, interprétation, médiation, interculturalité, communication interculturelle, économie, droit, marketing, gestion, management et techniques du commerce international. L'enseignement suit trois domaines de compétences : linguistiques, communicationnelles en milieu interculturel |

et, enfin, techniques et managériales. Chacun de ces axes définit clairement ses objectifs.

Les carrières visées se situent dans le domaine des affaires et du commerce à l'échelle internationale, dans celui de la traduction spécialisée et dans celui de la communication interculturelle. Outre un socle commun, la formation offerte dans les différentes spécialités oriente les étudiants vers des débouchés et des objectifs professionnels plus précis. La formation vise des professions très variées, correspondant aux trois domaines précités.

Pour ce qui est du premier domaine (affaires et commerce à l'international), plusieurs professions sont accessibles aux étudiants, parmi lesquelles celle de responsable d'échanges commerciaux et de stratégies à l'échelle internationale dans le domaine des biens et des services culturels au sein d'entreprises et d'organismes privés ou publics, celle de responsable des échanges et des relations commerciales entre la France et l'Allemagne, ou encore celle de cadre destiné à travailler dans le monde des assurances en contexte international.

Pour le deuxième domaine (traduction spécialisée), les étudiants peuvent devenir traducteurs techniques ou scientifiques, professionnels de l'ingénierie linguistique (traducteur, terminologue, réviseur, localisateur, chef de projet en traduction, post-éditeur de traductions automatiques...), traducteurs juridiques et/ou financiers, chercheurs (recherche appliquée) dans le domaine des langues de spécialité et/ou de la traductologie, ou bien encore linguistes en entreprise (traduction ou ingénierie linguistique).

Enfin, pour le troisième domaine (communication interculturelle), les professions ciblées sont celles de cadre en communication technique (dans le domaine du support, marketing, R & D, etc.), de médiateur interprète ou encore de négociateur trilingue (français, anglais, langue B), en France comme à l'étranger, dans des entreprises, des organismes ou des associations.

Positionnement dans l'environnement

La mention commune repose sur un partenariat entre les trois départements de Langues étrangères appliquées de l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3), de l'Université Paris Diderot (Paris 7) et de l'Université Paris 13, qui semble donner satisfaction aux trois établissements.

La formation jouit d'un certain nombre d'avantages, comme des liens étroits avec la recherche (notamment avec la recherche industrielle), l'intervention d'enseignants chercheurs dans toutes les spécialités, des accords et partenariats avec des établissements à l'étranger, la possibilité d'effectuer des séjours de mobilité (pour les enseignants comme pour les étudiants) et, enfin, des contacts variés et nombreux avec la vie professionnelle (entreprises, associations, partenaires culturels), notamment dans le cadre de stages.

Organisation pédagogique

La formation *LEA* au niveau master, en cohérence avec ses objectifs, s'organise en master-1 (M1) autour d'ensembles d'unités d'enseignement (UE) conçues suivant deux principes : la consolidation d'un socle de connaissances commun à la formation *LEA* et une logique de métiers qui structure ensuite les master-2 (M2) des différentes spécialités.

L'offre *LEA* se décline en dix spécialités, qui s'articulent autour d'un axe « Affaires et commerce », et d'un axe « Traduction interprétation ». Un atout de la formation est qu'elle propose huit langues vivantes en sus de l'anglais et du français (allemand, espagnol, italien, arabe, portugais, chinois, japonais, russe) et des spécialités complémentaires qui couvrent l'axe « traduction interprétation » et l'axe « affaires et commerce ».

Six des dix spécialités de la mention sont proposées en alternance : *ILTS, CDMM, LISI, TTJF, GMFA et MIA*.

L'intégralité des spécialités de la mention est par ailleurs proposée en formation initiale comme continue.

Une grande souplesse semble caractériser l'offre pour les étudiants ayant des contraintes particulières.

La formation se caractérise par une grande proximité avec le monde professionnel. Ainsi, les stages, de 4 à 6 mois (selon les spécialités) sont obligatoires en M2 (sauf en *L SCT*) et vivement conseillés (2 à 3 mois) en M1. En M2 sont organisées des missions managériales comme l'organisation d'événements professionnels tels que colloques, tables rondes, journées d'étude (*GMFA ; NCI ; MCCT*) et job-dating (*CDMM*). L'alternance est prévue (*CDMM, ILTS, LISI, GMFA, TTJF, MIA*) ainsi que des cours professionnels s'appuyant sur des pratiques pédagogiques privilégiant les mises en situation des étudiants (toutes spécialités).

L'apprentissage des nouvelles technologies de l'information et de la communication fait partie de la formation.

Dans les spécialités de traduction, de recherche en langues de spécialité et de communication technique, il est l'un des points fondamentaux de la formation dès le M1 avec des salles informatiques spécialisées équipées en logiciels spécifiques et, dans certains cas, en réseau (*ILTS*). Les travaux des étudiants sont entièrement conduits et mis en ligne. En outre, le master professionnel *ILTS* est à l'origine de la base de données terminologique Aide à la rédaction de textes scientifiques (*ARTES*).

Pilotage

L'équipe pédagogique intègre des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel qui dispensent entre le tiers et la moitié des enseignements suivant les spécialités. Les enseignants-chercheurs assurent, outre leurs activités pédagogiques, toutes les fonctions de direction et autres responsabilités administratives.

Le pilotage de la mention repose sur les équipes *LEA* des trois établissements. Néanmoins, les modalités diffèrent encore d'un établissement à l'autre, malgré les efforts déjà entamés, ce qui pose des problèmes de fonctionnement. Des conseils de perfectionnement ont commencé à être mis en place, avec des représentants étudiants et des professionnels.

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants et les règles de validation des compétences sont clairement établies.

Les étudiants évaluent les enseignements selon des modalités précises, ces évaluations sont analysées et prises en compte. Les actions qui en résultent dans le pilotage de la formation sont explicitées. En outre, l'évaluation de la formation par les étudiants et les diplômés est prise en compte dans le dispositif d'auto-évaluation.

Les compétences acquises figurent dans l'annexe descriptive ou le supplément au diplôme.

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés.

La formation dispose d'une information complète sur le devenir de ses diplômés et procède à une analyse de la qualité de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés.

Résultats constatés

L'évaluation de la formation par les étudiants laisse apparaître un degré d'insatisfaction relativement élevé dans certaines spécialités, en particulier celle de *Management culturel et communication trilingue*, celle de *Traduction et terminologie juridiques et financières (LV2 russe)*, où tous les étudiants se disent insatisfaits de leur formation, et celle de *Négociation commerciale et internationale*. Il convient de déterminer néanmoins si ces faibles niveaux de satisfaction viennent du fait que les étudiants se sont mal orientés, du manque de moyens des enseignants ou responsables pour répondre à leurs attentes, et/ou sont liés à d'autres raisons. En l'absence de données précises concernant les effectifs inscrits à l'Université Paris 3 dans ces spécialités, il est difficile de juger de la pertinence des résultats de ces évaluations.

Les effectifs sont globalement satisfaisants, avec toutefois de très fortes disparités d'une spécialité à l'autre. Ainsi, si le master *LEA-MIA* accueillait entre 18 et 23 étudiants en M1 (avec un pic à 33 en 2016-2017) et entre 13 et 19 étudiants en M2 selon les années sur le dernier contrat, le master *CDMM* n'accueillait que 8 étudiants en 2014-2015 puis seulement 3 étudiants en 2015-2016. De même, le master *LSCT* n'accueillait que 2 et 4 étudiants en M1 en 2014-2015 et 2015-2016, et respectivement 6 et 5 en M2 sur ces mêmes années. Enfin, à part pour ce qui est du nombre d'inscrits en M2 en *MCCT*, le dossier n'indique pas les effectifs d'étudiants inscrits dans les spécialités hébergées à Paris 3. Pour cette dernière spécialité, ils sont d'ailleurs très faibles à Paris 3 (7 inscrits en 2015-2016 en M2) mais tout à fait satisfaisants, bien qu'en forte baisse, à Paris Diderot (en M1 : 65 inscrits en 2014-2015 et 39 en 2015-2016 ; en M2 : 18 inscrits en 2015-2016).

Après l'obtention de leur diplôme, la majorité des étudiants entre sur le marché du travail. Seuls de rares étudiants poursuivent leurs études. Les taux de réussite et d'insertion de certains masters sont bons à excellents, notamment le M2 *CDMM*, pour lequel le taux d'embauche est de plus de 90% dans les trois mois qui suivent l'obtention du diplôme, le master *TTJF* à l'issue duquel, à moyen terme, la majorité des étudiants deviennent traducteurs indépendants, le master *GMFA* avec un taux d'insertion professionnelle de 95 %, dont 85% en CDI pour les promotions 2014, 2015, 2016, le master *MCCT*, le master *LISI*, le master *ILTS* avec un taux de réussite de plus de 90% et un taux d'insertion professionnelle de 90% six mois après l'obtention du diplôme, le master *LEA-MIA* dont le taux d'insertion est de 100%, le master *LSCT* à l'issue duquel les étudiants qui ne poursuivent pas en thèse reviennent à leurs carrières ou s'insèrent dans la vie professionnelle en tant qu'experts corpus, terminologie et traduction.

Pour ce qui est du master *NCI*, aucun résultat n'est mentionné dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les taux de réussite et d'insertion professionnelle de nombreux M2 (*CDMM, TTJF, GMFA, LEA-MIA, LSCT*).
- La richesse de l'offre (très large éventail de spécialités).
- L'accent mis sur la pratique professionnelle et les liens avec le monde professionnel.

Principaux points faibles :

- Des effectifs insatisfaisants dans certaines spécialités, et une absence de données concernant les inscrits à l'Université Paris 3.
- Absence de stage obligatoire dans la spécialité *LSCT*.
- Absence de données sur l'intégration professionnelle des étudiants diplômés de *NCI*.
- Modalités d'organisation non homogènes entre les trois établissements, notamment au niveau du conseil de perfectionnement, ce qui entraîne des problèmes de fonctionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le concept de la formation est riche et correctement mis en œuvre. Il conviendrait néanmoins de dresser un bilan des cursus des spécialités les moins attractives et d'étudier, dans un premier temps, les raisons qui motivent cette insatisfaction en menant, par exemple, une enquête auprès des membres du personnel et des enseignants ainsi que des étudiants. Dans un deuxième temps, il serait nécessaire de réfléchir aux améliorations possibles et à la faisabilité de leur mise en œuvre. En cas de non-faisabilité et d'une confirmation de cette insatisfaction, il conviendrait d'envisager de supprimer le ou les cursus concerné(s) pour recentrer les moyens sur les cursus plus porteurs.

Conformément à la réglementation en vigueur, il faut introduire un stage obligatoire dans le master à finalité recherche (*LSCT*)

Il est nécessaire d'harmoniser les modalités de fonctionnement de la mention entre les trois établissements et de poursuivre l'effort de création d'un conseil de perfectionnement inter-établissements

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSIDENTE

Bâtiment des Grands Moulins
5 rue Thomas-Mann
75205 Paris Cedex 13
Tél +33 (0)1 57 27 55 10
Fax +33 (0)1 57 27 55 11
secretariat.president@univ-paris-diderot.fr

P/CC/SL/NCJ/101

Paris, le

20 JUIN 2018

Monsieur Jean Marc GEIB
HCERES
Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75014 Paris

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de l'évaluation globale de ses diplômes par les experts de l'HCERES. Les rapporteurs des domaines ALL et STS soulignent la qualité, l'attractivité, la pluralité, un positionnement francilien clair, ainsi que l'adossement à la recherche de nos formations. Ils ont aussi mis en avant nos nombreuses actions visant à la réussite des étudiants et nos statistiques de réussite en licence et master, globalement au-dessus de la moyenne nationale, de même que nos données chiffrées concernant l'insertion professionnelle. Cette mise en exergue de nos objectifs majeurs est donc très satisfaisante. Des critiques sont toutefois apparues au fil des rapports, notamment dans le rapport concernant le domaine SHS, certaines étant justifiées et à améliorer dans les plus brefs délais, d'autres nous apparaissant plus surprenantes, voire inexactes. Nous les détaillerons ci-dessous.

Politique de pilotage des champs de formation

Le HCERES nous interroge sur notre politique de pilotage des champs de formation.

À ce moment de la construction de la future université de Paris, réunissant l'université Paris Descartes, Paris Diderot et l'Institut de Physique du Globe, il ne nous paraît pas possible de répondre directement à cette question pour un ensemble de raisons qui sont détaillées ci-dessous. Nous avons néanmoins une vision claire des principes de pilotage de notre future offre de formation :

La future université de Paris a développé des axes stratégiques généraux en matière de formation, ces axes sont inscrits dans son projet Idex et dans son projet « nouveaux cursus à l'université » (NCU), avec trois objectifs principaux :

- Développer l'attractivité en augmentant sa visibilité, au travers de cursus internationaux, de programmes graduate schools (écoles universitaires de recherche, EUR) et d'écoles d'été. Plusieurs partenariats internationaux structurants sont en cours de discussion, par exemple avec King's College à Londres ou avec La Charité à Berlin

université
PARIS
PARIS 7
DIDEROT

U^SPC
Université Sorbonne
Paris Cité

- Améliorer son interface avec les partenaires économiques, pour développer en particulier l'insertion professionnelle
- Soutenir les pratiques pédagogiques innovantes et les nouvelles formes d'apprentissage

Sur le premier cycle.

Nous avons déposé un projet NCU ambitieux, « Déclat », qui est transversal à l'échelle de l'ensemble de nos licences et en lien avec les DUT. Il associe aussi nos autres partenaires de USPC (Sorbonne nouvelle, Inalco, Paris 13). Il est construit sur une organisation majeure/mineure et des doubles cursus (une dizaine déjà existants sur Descartes et Diderot). Ces cursus seront largement modulaires avec une ouverture sur l'apprentissage projet, la mise en œuvre d'une validation de compétences pour des parcours spécifiques (entrepreneuriat, engagement associatif, sportifs de haut-niveau...) et un dispositif d'orientation active initiale renforcée. Ce projet est largement basé sur nos expériences réussies à plus petite échelle.

Sur l'offre master

Celle-ci va être développée suivant deux axes principaux :

- La structuration d'une offre master de haut niveau, assise sur nos équipes de recherche dans l'ensemble de nos disciplines fortes, en articulation avec les écoles doctorales. Cette structuration sera organisée dans le cadre de notre réponse au futur appel EUR qui est annoncé à la rentrée, avec un volet spécifique pour les sites Idex.
- Le renforcement de nombreux cursus professionnalisants, souvent en lien avec des pratiques métiers et des organisations professionnelles. Nous avons l'ambition de renforcer l'apprentissage par étude de cas ou par simulation (simulation médicale, clinique juridique, réalité virtuelle en psychologie, jeux sérieux...)

L'internationalisation de l'offre master sera accrue par la multiplication des cours en anglais, la création de nouveaux masters internationaux (Erasmus+ ou autre) et la remise en route de notre programme de bourses de mobilité master (entrante & sortante) financée par l'Idex.

Sur le pilotage

Notre objectif est avant tout la structuration de la future université qui sera créée en janvier 2019 en trois grandes facultés, santé, sciences et LSH et un institut (IPGP). Chaque faculté associera des UFR actuelles de Paris Descartes et Paris Diderot, ce qui nécessitera une période d'acculturation et de co-construction. Cette dernière se fera progressivement au cours de l'année 2019 et débouchera sur la préparation de contrats «objectifs-moyens» entre l'université et ses grandes composantes. L'année 2020 sera la première année de plein exercice de la nouvelle université, avec sa nouvelle organisation support et la définition d'une politique scientifique et pédagogique.

Définir aujourd'hui, très en amont, une politique des champs de formation serait d'une certaine manière interférer avec cette construction et risque à notre sens : (i) de n'avoir que peu de pertinence in fine et (ii) de provoquer des réactions négatives dans les communautés concernées qui doivent s'approprier ces questions.

Effectifs étudiants et soutenabilité de l'offre

Les rapporteurs du domaine STS mentionnent un nombre stable d'étudiants inscrits dans nos formations comme un aspect négatif. Malgré un nombre de candidatures croissant sur la plupart de nos formations, la volonté affichée de l'établissement est de maintenir constant notre nombre d'inscrits, dans un contexte d'économie en matière de postes dû, comme dans la plupart des universités, à un budget d'établissement contraint. Nous avons au cours de ce contrat établi le coût complet des maquettes et la soutenabilité de notre offre formation car nous désirons éviter le sous-encadrement de nos formations afin qu'elles maintiennent leur niveau de qualité et de proximité. Par ailleurs, nous privilégions les TD et TP en petits

effectifs ce qui nécessite un nombre élevé de locaux d'enseignement et tout accroissement de nos effectifs déroge à cet objectif de proximité avec nos étudiants.

Par ailleurs, en accord avec le rapport sur le domaine SHS, nous avons constaté, lors de notre travail sur la soutenabilité, qu'en effet, certaines formations étaient sous-encadrées notamment le coréen et le cinéma. Cette problématique a été prise en compte au cours de ces dernières années dans la politique des emplois enseignants-chercheurs notamment pour le coréen où plusieurs emplois de MCF ont été créés. Il sera nécessaire dans le futur contrat d'être particulièrement attentif à ces disciplines dans lesquelles la demande est forte.

Aspects internationaux et apprentissage des langues

Dans le rapport concernant le secteur SHS, le manque d'enseignement en langues étrangères a été soulevé. Or un cadrage très strict a été mené par la CFVU (avec une vérification par nos services centraux de la scolarité du respect de ce cadrage, et un soutien financier fort de l'UFR EILA proposant les enseignements de langues) concernant ces enseignements. Toutes nos formations incluent a minima 1 UE de langue par an (excepté lorsque des cours sont en anglais dans certains masters). Il est vrai qu'il serait opportun d'augmenter encore l'enseignement des langues, mais nous n'avons actuellement ni les forces enseignantes, ni les moyens financiers, pour proposer deux UE de langue par année de formation. Dans cet objectif, nous avons déposé dans le cadre de la COMUE Sorbonne Paris Cité un projet NCU (projet « Décliv ») dans le cadre du PIA3, dans lequel nous avons demandé un budget conséquent nous permettant de développer une formation hybride en langues. Nous nous appuyons sur le pôle d'élaboration de ressources en langues (PERL) créé au sein de Sorbonne Paris Cité et qui permet d'élargir notre offre de ressources en langues en utilisant les innovations pédagogiques.

La mobilité sortante de nos étudiants est un de nos points d'attention, nos chiffres étant tout juste au niveau national. Comme l'ont constaté certains rapporteurs, nous avons mis en place à Paris Diderot un bureau des relations internationales (BRI) qui travaille en lien avec des enseignants responsables des RI dans chaque formation pour favoriser et soutenir la mobilité étudiante sortante. Cette mobilité peut également s'appuyer sur un nombre important de conventions internationales actives. Toutefois, la baisse des aides gouvernementales à la mobilité, mais aussi les contraintes, pour certains étudiants, induites par une partie du cursus à l'étranger sont des facteurs limitants. Il est nécessaire d'agir de manière encore plus volontaire. De ce fait, le projet NCU « Décliv » propose la création des parcours internationaux, dans lesquels les étudiants auront une formation plus poussée en langues étrangères dès la licence, des TD en anglais, mais aussi des aides financières à la mobilité et un forum d'entraide étudiante pour la recherche de logements notamment. Concernant les masters, plusieurs d'entre eux seront enseignés en anglais dans le nouveau contrat (chimie, physique, biologie, notamment) afin d'accroître notre attractivité vis-à-vis des étudiants étrangers mais aussi de renforcer chez nos étudiants l'acquisition de l'anglais de spécialité. Dans le cadre du projet IDEX (2012-16) nous avons mis en place un programme de mobilité entrante (MIEM) et sortante (MIRE) au niveau master qui a permis d'attirer plusieurs dizaines d'étudiants étrangers et d'accroître notre mobilité sortante. L'internationalisation des formations est devenue un enjeu majeur pour les universités. L'IDEX obtenue en mars dernier va nous permettre de renforcer ce programme de financements destinés aux étudiants étrangers de haut niveau dans le cadre des masters.

Enfin, pour répondre à une critique mentionnée dans le rapport sur le domaine ALL, l'UFR EILA a organisé des tests du TOEIC, offerts à prix restreint à nos étudiants, tests passés en 2017 par près de 300 étudiants, un nombre prévu en augmentation dans les années à venir.

Conseils de perfectionnement

Les rapporteurs des domaines ALL, STS et SHS indiquent que ces conseils font parfois défaut dans notre établissement et nous sommes en accord avec cette remarque. La mise en place de conseils de perfectionnement avait été votée par la CFVU en avril 2015 avec un cadrage précis, mais force est de constater que l'installation de ces conseils n'a pas été réalisée par l'ensemble formations. La CFVU qui se met en place suite à l'élection des conseils centraux en avril dernier devra imposer leur mise en place et s'assurer de leur conformité (arrêté du 22 janvier 2014).

L'évaluation des formations n'est pas encore une pratique généralisée mais même lorsqu'elle est réalisée force est de constater un faible taux de réponse, l'obstacle majeur est que légalement nous ne pouvons contraindre les étudiants à y répondre. C'est donc une véritable culture qu'il faut mettre en place au sein de l'établissement. A noter toutefois que ce point concerne essentiellement les enseignements en formation initiale puisqu'en formation continue les taux de réponse sont élevés.

Fiches RNCP, formation continue

Les experts mentionnent l'absence de certaines fiches RNCP (noté sur le rapport du domaine STS notamment et dans une moindre mesure du domaine SHS). Notre service de formation continue (SFPC) a été complètement restructuré en début de contrat avec le recrutement de personnels ayant des compétences dans le domaine de la formation continue (+6 emplois) . Les fiches RNCP existent désormais pour toutes nos licences généralistes et licences pro. Pour certaines spécialités de master, ces fiches sont en cours de rédaction, notamment en cinéma, chimie, biologie ou STEP.

De même, le renforcement de ce service d'appui à la formation tout au long de la vie a permis d'accroître notre taux de VAE cette année, et toutes nos formations sont désormais accessibles en formation continue.

Licences Pro

Les évaluateurs notamment du domaine STS soulignent que le pourcentage d'étudiants en poursuite d'études après une licence professionnelle est élevé pour la plupart de nos formations, bien au-delà du pourcentage exigé par l'arrêté du 17 novembre 1999. Ils apportent ici un sujet de réflexion important. Une option est de limiter la poursuite d'études afin de se conformer à l'arrêté, l'autre est de modifier le statut de ces licences de « professionnelles » vers « généralistes ». Il est à noter que les étudiants issus de licences professionnelles réussissent fort bien dans nos masters à finalité professionnalisante et répondent à un besoin professionnel de qualification complémentaire, souvent sous la pression de leurs encadrants de stages en alternance. Il est donc nécessaire que nous menions ici une étude de fond, au cas par cas.

Les commentaires des rapporteurs des domaines ALL et STS concernant le rapport entre enseignants-chercheurs et enseignants du monde professionnel dans certaines de nos licences professionnelles sera un point d'attention sur lequel il sera nécessaire d'intervenir.

Compétences

L'absence de portefeuille de compétences est noté dans l'ensemble des rapports des domaines ALL, STS et SHS. Nous travaillons depuis plusieurs mois à l'établissement des compétences niveau master grâce à une chargée de mission et à l'aide des services d'insertion professionnelle de l'établissement. Pour le prochain contrat, tous nos tableaux d'UE et de soutenabilité incluront les compétences acquises pour chaque formation.

Champs

Notamment sur le rapport concernant le domaine SHS, il nous est reproché de ne pas avoir donné d'informations sur les champs. Or les champs ne sont pas une directive ministérielle, donc n'existaient pas dans nos formations du contrat 2014-18. Il nous semblait par ailleurs assez incongru de faire un bilan sur des structures inexistantes, mais il est possible que nous ayons ici fait une erreur d'interprétation de ce qui nous était demandé par l'HCERES.

Relais handicap

Des commentaires ont été faits (notamment sur le rapport concernant le domaine ALL) sur le manque d'informations concernant l'accueil des étudiants handicapés. Il est vrai que nous n'avions pas donné d'instructions aux responsables de mentions sur la manière de présenter nos procédures et les actions développées par le service d'accueil des étudiants présentant des handicaps physiques ou psychologiques,

ceci ayant été détaillé dans le rapport d'établissement. Le Relais Handicap est un service très performant dans notre établissement, gérant scolarité, déplacements, liens avec le SIUMPSS et les composantes, et les examens. Plus de 700 étudiants sont inscrits au Relais handicap. Nous pouvons nous enorgueillir d'un taux de réussite en licence quasiment aussi haut que le niveau général pour ces étudiants. De même, des arrêtés spécifiques ont été pris par la CFVU pour faciliter les aménagements d'études pour les grands sportifs, musiciens de haut niveau, chargés de famille, etc.

Lien avec le monde socio-économique

Cette critique, formulée dans deux rapports (domaines STS et ALL), mentionnant que les liens avec le monde socio-économique sont limités sur quelques formations, va être examinée plus en détails afin d'améliorer ce point.

Réussite en MI

Les rapports sur les domaines SHS et STS mentionnent le fait que certaines de nos formations ont un taux de réussite faible en MI, malgré la mise en place de la sélection en MI. Nous aimerions mentionner ici que la sélection en MI a été mise en place en 2017 et que nous ne pouvons par conséquent en évaluer les conséquences.

OVE

Nos données d'insertion professionnelle ne sont pas significatives à cause du faible taux de réponses des étudiants, surtout sur les formations à faible effectifs. Nous avons également fait cette analyse. Un réseau Alumni a été mis en place en 2017 à l'échelle de l'établissement afin de pouvoir disposer d'une banque de données plus conséquente ce qui permettrait de d'augmenter le taux de réponse et la fiabilité de nos données. Par ailleurs des réunions sont prévues entre OVE et les responsables de formations afin qu'une mise en commun des données alumni des formations puisse être faite.

Numérique

Le rapport sur le domaine ALL fait état d'un manque de formation aux techniques de la bureautique. Or toutes les formations de LI incluent une UE, nommée OBI, obligatoire, qui permet aux étudiants de se former à ces techniques de base. Il est prévu que, pour le prochain contrat, cette formation évolue vers une certification PIX.

Les remarques particulières sur le bilan d'expertise de deux formations

Alors que pour la plupart des évaluations, nous partageons les remarques des experts qui nous apparaissent constructives, quelques évaluations nous semblent plus problématiques notamment en psychologie et en didactique.

L'évaluation de la licence et du master de psychologie comportent certaines formulations qui peuvent faire penser qu'elles ne sont pas tout à fait impartiales. Elles font l'objet d'un nombre conséquent d'erreurs factuelles, d'inexactitudes et d'omissions qui portent préjudice à notre évaluation. La licence et le master ont une attractivité exceptionnelle qui repose sur un projet pédagogique cohérent. La formation en licence qui est délivrée est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste et elle correspond aux attendus du référentiel de compétences de licence de psychologie avec notamment plus de 32% des enseignements en LI réservés aux autres disciplines de la psychologie sur la totalité de la licence atteignant 50% en L2. La lisibilité de notre licence est conforme à son contenu pédagogique et les débouchés sont clairement affichés sur la fiche RNCP. Nous rappelons le

remarquable taux de réussite des étudiants en licence (78,8%) dont 94% poursuivent en Master et que ce taux de réussite est révélateur de la cohérence de notre offre de formation.

Master didactique des disciplines

Nous sommes surpris par les conclusions produites par les évaluateurs. Elles ne reflètent pas la réalité, et pas uniquement pour les erreurs factuelles mentionnées. Il semble y avoir une incompréhension profonde du master de didactique des disciplines que nous proposons qui provient vraisemblablement d'un biais dans l'évaluation. Le rapprochement régulier, très souvent explicite, avec les masters MEEF n'est pas adéquat. Notre master n'est pas un master MEEF, il s'en démarque à plus d'un titre. C'est un master de formation à la recherche menant au doctorat (spécialités R), ou un master de formation de formateurs s'appuyant fortement sur la recherche en didactique des disciplines (spécialités P).

Le master de didactique des disciplines est une formation adossée à des UFR disciplinaires, sanctionnant, notamment pour les mathématiques et la physique, un master reconnu par les CNU 26 et 28 comme un master de mathématiques appliquées ou de physique. Il est adossé, toutes spécialités confondues, à un laboratoire de recherche, le LDAR. Il est particulièrement surprenant que le LDAR ne soit mentionné qu'une seule fois dans le rapport, en page 4. Le LDAR a été évalué très positivement par l'HCERES¹ (nous reproduisons ci-dessous les conclusions mentionnant le master de didactique des disciplines).

Si l'objectif premier des spécialités P du master de didactique des disciplines, qui recoupe certaines finalités des MEEF-4, est de former des formateurs d'enseignants, la finalité première du master de didactique des disciplines, pour les spécialités R, est de former à la recherche en didactique, ce qui n'est pas l'objectif premier des masters MEEF. L'évaluation HCERES du laboratoire d'adossement, le LDAR, montre dans sa partie concernant le master un décalage qualitatif flagrant avec l'évaluation présente du master comme le soulignent les extraits suivants des conclusions concernant le master (qui a fait l'objet d'un entretien de 30 min entre le jury et les responsables de spécialités) :

Page 4 : « Le LDAR est particulièrement attractif pour les étudiants de master et de doctorat »

Page 8 : « Le LDAR est impliqué de manière remarquable dans la formation par la recherche dans un continuum allant du master à l'HDR. Le master 2 est très attractif au niveau national et international, il rassemble 70 étudiants. Le comité d'experts note un nombre significatif de doctorants avec 2,7 doctorants par membre HDR ; une proportion très importante de docteurs en didactique des sciences en France est issue du LDAR. »

Page 8 : « La structure du master n'est pas classique, ce qui peut susciter une difficulté pour sa reconnaissance institutionnelle. La question d'inscription des doctorants dans des écoles doctorales multiples est également délicate »

Page 9, dans la section « Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche » : « Le LDAR est impliqué de manière remarquable dans la formation par la recherche. Le master et le doctorat sont très attractifs nationalement et internationalement. Le nombre de thèses soutenues est très significatif, et représente une proportion importante des doctorats en didactique des sciences en France. »

¹« Le LDAR est une unité de recherche en didactique des sciences. C'est une unité unique en France ; l'ampleur et la qualité de sa production scientifique sont très importantes, de même que son rayonnement national et international. Le LDAR est très reconnu par l'ensemble des acteurs du système éducatif qui font appel à son expertise pour concevoir des formations d'enseignants ou éclairer les politiques éducatives. », page 4 du rapport d'évaluation du LDAR.

Nous ne comprenons pas pourquoi les conclusions ne reprennent pas l'orientation prévue d'ouvrir notre master dès le M1. En effet, cela est indiqué, dans l'évaluation, comme un point négatif et on aurait pu s'attendre à une incitation à aller dans cette voie (ce que nous avons fait).

Cela est d'autant plus étonnant que l'ouverture en M1 permettra d'avancer sur certaines critiques de l'évaluation : favoriser l'inscription d'étudiants en formation initiale après une licence (donc non enseignants), ainsi que de professeurs des écoles, afin de compléter leur formation disciplinaire dans le cas où ce serait nécessaire (nous pouvons préciser notre projet si les évaluateurs le désirent). Ces deux publics sont largement pointés dans les conclusions des évaluateurs.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'HCERES pour l'ensemble du bilan de son offre de formation. Une grande part du succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité ou avec les universités et les établissements partenaires parisiens ou voisins qui permettent de réunir les meilleures expertises. De même le fort adossement à la recherche est un point fort. Ces évaluations seront prises en compte pour la construction de notre prochaine offre de formation en cherchant à améliorer les différents points signalés dans chacune des formations soit de manière spécifique soit de manière globale quand elles mettent en jeu des services d'appui ou de soutien de l'université.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Christine Clerici

Licence

Mention : Arts du spectacle

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

- Concernant le passage en Master de nos étudiants, le rapport évoque deux fois le chiffre de 50% (page 1, "Finalité", ligne 14 ; p. 4, "Recommandations") : cet ordre de grandeur concerne la part des étudiants de L3 choisissant des Masters dans notre université. Un gros quart s'ajoute à cette première moitié sur des Masters hors Paris Diderot, le total des étudiants de Licence poursuivant en Master étant donc approximativement de 75%. Le chiffre de 50% est sans lien avec la part des étudiants intégrant des écoles de cinéma (évoquées p. 1), auxquelles notre formation n'a pas vocation à préparer directement.
- Concernant le "pilotage" (p. 3, l. 9) : la direction de Licence est assurée par un EC titulaire pour une année universitaire, cette année étant évidemment renouvelable.
- Concernant "l'organisation pédagogique" (p. 2, l. 17) : seuls les enseignements du bloc "métiers" du S6 peuvent être actuellement remplacés par la validation d'un stage (pas ceux du S5, donc) ; les enseignements des blocs sont réservés aux étudiants de cinéma et n'accueillent pas d'étudiants de lettres et langues (l. 21-23).
- "Positionnement dans l'environnement", concernant les projections à la BNF (p. 2, l. 14) : les étudiants de la Licence participent à la programmation du "Cinéma de Midi".
- Sur les modalités de sélection (p. 2, "Positionnement", l. 6-7) : ces dernières ont été précisées sur Parcours Sup.
- Concernant l'enseignement des langues (p. 2, "Organisation pédagogique", l. 9-11) : les doléances exprimées par nos étudiants portent sur les cours "en ligne", qui interviennent en L1. Malgré cette réalité, la qualité des enseignements en langue ne saurait être sous-estimée (sans même qu'il soit nécessaire d'évoquer les cours de cinéma assurés par notre maîtresse de langue), et le "point faible" signalé à ce sujet (p. 4) nous semble donc à nuancer.
- Concernant la part des CM (signalée comme un "point faible" p. 3, puis évoquée dans les recommandations p. 4) et des CMTD (évoqués p. 2, "Organisation pédagogique", l. 6) : tous les cours sont bien au format CMTD, certains rassemblant l'effectif complet (enseignements considérés comme constitutifs du "tronc commun"), d'autres des effectifs plus réduits (plusieurs groupes par UE). L'absence de TD *stricto sensu* n'est pas en tant que telle préjudiciable à l'interaction entre enseignants et étudiants, c'est surtout le nombre de groupes, parfois insuffisant (certains groupes enregistrant par conséquent des effectifs de plus de 50 inscrits si l'on tient compte de la présence d'étudiants extérieurs), qui pose problème (NB : le recours déjà important aux contractuels limite la multiplication des groupes, la difficulté de fond restant le nombre d'EC titulaires, à renforcer comme l'indique le rapport à juste titre). Globalement toutefois, la maîtrise des effectifs de nos promotions, qui restent "à taille humaine", associée à un faible taux d'échec, permet un accompagnement de qualité du parcours des étudiants, ainsi que des interactions souvent très poussées avec les enseignants.

Licence

Mention : Langues étrangères appliquées

Observations relatives à l'évaluation par le Haut
conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur

L'Université Paris Diderot ne formule aucune observation.

Licence

Mention : Langues, littératures et civilisations
étrangères et régionales

Observations relatives à l'évaluation par le Haut
conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur

L'Université Paris Diderot ne formule aucune observation. Elle fournit néanmoins en
pièce jointe le document qui semblait manquant lors de l'évaluation.

Licence

Mention : Lettres

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

• La dissertation

Remarques de l'HCERS « On peut signaler l'existence de dispositifs d'aide à la réussite tout au long de la licence, notamment pour l'expression écrite (pédagogie renouvelée sous forme de notes de synthèse, journal de lecture, etc., peut-être au détriment partiel d'exercices plus traditionnels tels que la dissertation, dont la maîtrise reste indispensable pour les concours de l'enseignement, envisagés par le parcours Lettres et sciences humaines). »

Observations La dissertation est enseignée dans tous les UE de littérature française, de littérature comparée et de croisements disciplinaires. Elle fait l'objet d'une approche « progressive » dans les enseignements de littérature comparée notamment, discipline où l'exercice implique une méthodologie spécifique : facultative en L1 elle devient obligatoire au second semestre de L2 et dans les deux semestres de L3. La dissertation est également obligatoire dans les UE de Littérature française de L3. Au premier semestre de la L3, l'UE Atelier 5 propose, qui plus est, une ECUE intitulée « dissertation » fortement conseillée aux étudiants du parcours enseignement.

• Conseil des étudiants

Remarques de l'HCERS « Il faut insister sur l'existence de modules optionnels permettant à l'étudiant de construire son projet personnel, même si l'on ignore jusqu'à quel point il peut être conseillé face à ces choix. »

Observations Les responsables d'année mais aussi les responsables de parcours interviennent au cours des réunions de rentrée pour informer les étudiants sur les différents modules optionnels et les conseiller. Ils effectuent des permanences hebdomadaires au cours desquelles les étudiants peuvent les rencontrer pour évoquer leurs projets professionnels. Le projet professionnel effectué par les étudiants de L1 dans l'UE Atelier 2 est également l'occasion d'évoquer leurs choix d'options dans la licence LSH. Un accent est mis sur l'importance du choix des enseignements optionnels pour les étudiants qui envisageraient une réorientation (entre parcours de la mention ou de la mention Lettres vers une autre mention).

• Problèmes terminologiques

Remarques de l'HCERS « Le dossier comporte plusieurs scories (flottement terminologique entre option et parcours, mention du «

DEUG » (diplôme d'études universitaires générales), ou annonce de deux heures de langue par semestre ...) qui ne témoignent pas en faveur d'une relecture attentive. Ces lacunes gagneraient à être comblées. »

Observations -Le flottement terminologique entre options et parcours est une réalité de notre maquette actuelle : Nous proposons deux grands « parcours » dans la Licence mention lettres (Lettres et Arts et Lettres et Sciences Humaines). En L1 et L2 les étudiants du parcours « Lettres et Sciences Humaines » peuvent choisir une option parmi les trois suivantes : « enseignement », « métiers de l'écrit » et « édition ». Or, en L3, les options « métiers de l'écrit » et « édition » deviennent des parcours à part entière et ce pour des raisons qui tiennent à la nomenclature administrative (si on veut les faire apparaître sur le diplôme il faut les appeler « parcours » et non plus « options »). Nous avons décidé, pour ce qui est des prochaines maquettes, de clarifier ce flottement terminologique en maintenant, dans les brochures et les maquettes, et cela pour les trois options concernées (enseignement, métiers de l'écrit et édition) tout au long des trois années de Licence.

-L'ancien terme de DEUG existe encore du point de vue administratif : les étudiants ayant obtenu leur L2 sont encore titulaires d'un DEUG à Paris 7. Mais c'est un terme qui n'est pas utilisé, voire pas connu des étudiants, et dont l'existence est purement administrative.

-Nos étudiants suivent actuellement un cours de langue française par semestre (UE Langages) et deux heures de langue vivante par semestre au département du Lansad (soit en laboratoire de langues soit en présentiel).

• Concernant la mobilité étudiante

Remarques de l'HCERS « La forte disproportion entre le nombre d'étudiants entrants (plusieurs centaines, mais il est vrai que, comme le précise le dossier, il suffit à l'étudiant de suivre un seul cours pour être comptabilisé comme étudiant entrant) et le nombre d'étudiants sortants (en-deçà de la dizaine ; ce chiffre n'est pas commenté) ».

Observations - Le coût d'un semestre ou d'une année en est une raison absolument décisive. Pour beaucoup de nos étudiants (qui sont nombreux à travailler), le coût du logement à Paris est très élevé et les transports en RER et en train représentent un budget non négligeable. Pendant les permanences R.I. les collègues responsables des étudiants sortants ont pu constater que ce sont majoritairement des étudiants de milieux sociaux favorisés, ayant souvent déjà beaucoup voyagé avec leurs parents ou dans le cadre d'échanges, qui souhaitent "repartir" une fois arrivés à l'université, fréquemment après une classe préparatoire (certains nous contactent alors qu'ils sont encore en khâgne). Aussi, nous demandons depuis longtemps une meilleure aide financière au département ERASMUS pour nos étudiants.

Voici le témoignage d'un étudiant parti à Berlin en master :

"Je suis disposé à vanter les mérites et faire la promotion d'un séjour d'échange à l'étranger genre Erasmus : outre un bénéfice pour l'étudiant, je pense que c'est vraiment profitable au monde de la recherche. Pourtant le caractère ouvert de ce programme repose sur un demi-mensonge (par silence) ; en effet je constate que c'est à une partie limitée des étudiants (qui sont déjà en général des jeunes privilégiés) que se destine ce programme, ceux dont les parents pourront payer le séjour et je trouve, quand on sait que le séjour en France d'un étudiant danois en deuxième année de licence est subventionné à hauteur de 1400euro par mois (sans contrepartie), vraiment dérisoires les 100 euros alloués à l'étudiant français non boursier en Master 2 et dont pourtant les parents ne peuvent assurer le soutien financier, et qui très vraisemblablement aura des difficultés à travailler sur place. Cette question majeure est éclipsée dans les consignes préliminaires au départ, par la phrase très lacunaire "Assurez-vous d'avoir les moyens de votre subsistance durant le séjour". J'imagine bien que vous êtes-vous même déjà consciente, et impuissante, face à ces problèmes, mais je pense qu'il en va de ma responsabilité de le dire, de le répéter, néanmoins. "

- Il faut noter le faible nombre d'accords avec des universités anglophones (alors que l'anglais représente la langue la plus recherchée par nos étudiants). Cela vaut aussi pour les séjours en université d'été (un accord avec NYU et deux places pour toute l'université, tous niveaux confondus, les autres accords concernant l'Asie).

- Nous avons observé, par ailleurs, une certaine frilosité chez les étudiants se destinant aux concours d'enseignement, non tant par rapport à la littérature française (car il est possible de suivre d'excellents cours sur des écrivains de langue française dans des universités étrangères, et ils en sont souvent conscients – beaucoup connaissent aussi l'existence d'une épreuve de littérature comparée à l'agrégation) que par rapport aux matières techniques et aux exercices de la dissertation et du commentaire composé. Bien sûr, les coordinateurs Erasmus rappellent dans les réunions de rentrée que la maîtrise d'une langue étrangère est décisive dans les concours d'enseignement, mais cet argument ne suffit pas toujours à dissiper les réticences.

- Les étudiants en parcours « Métiers de l'écrit » / « édition » peuvent plus difficilement effectuer un séjour à l'étranger : ils ont en effet des enseignements obligatoires à suivre pour valider leur parcours, d'où l'impossibilité pour eux de partir en L2 (cette remarque concerne aussi les étudiants du parcours « Métiers de l'écrit » qui doivent valider des enseignements spécifiques). Qui plus est, les étudiants du parcours « édition » ont, en S6, l'obligation de rester à Paris pour faire leur stage (4 jours/5). Ceci retire un nombre non négligeable de candidats effectifs aux RI. La priorité donnée dans ces parcours à la préparation des concours d'entrée en écoles ou en master (enseignement, édition, communication, journalisme, etc.) leur font préférer les stages et les cours de préparation spécifiques de la maquette, notamment lors de la dernière année de licence qui est une année charnière dans leur parcours.

- Peut-être l'information de la possibilité d'une mobilité internationale ne parvient-elle pas à certains étudiants malgré les réunions de rentrée, malgré le site des RI, malgré l'affichage des permanences et l'envoi d'un mail collectif via les secrétariats en début d'année pour récapituler toutes les échéances et les modalités de candidature. Notre UFR vient de se doter d'un nouveau site où nous comptons voir figurer des informations concernant les RI

Quoi qu'il en soit, les responsables RI n'effectuent en aucun cas une sélection dissuasive qui expliquerait le faible nombre de départs. Même lorsque leurs moyennes sont assez faibles, le feu vert a été donné à tous les étudiants dès lors qu'ils étaient assez sérieux et motivés pour constituer un dossier complet. Les dossiers n'ont été classés que lorsqu'ils étaient plusieurs à demander la même destination (ils ont alors été répartis dans d'autres universités du même pays ou bien des négociations ponctuelles ont été menées avec certaines facs (Madrid, Amsterdam) pour obtenir une place de plus.

- Le problème tient certainement aussi au fait que ce type de séjour est un projet que l'étudiant doit monter seul. Il ne fait pas l'objet d'un parcours spécifique ou d'une prise en charge dans notre formation (c'est le cas pour les anglicistes et les géographes, et pour LCAO). Ce choix est donc plus exigeant (dossier administratif ici et là-bas, isolement et éloignement par rapport aux camarades, adaptation à un autre système, conversion des notes). Un certain nombre parmi nos étudiants ont déjà des difficultés à suivre le rythme des cours, des stages, des emplois alimentaires, pour avoir le temps, l'énergie d'envisager de se lancer seuls dans un tel projet. Nous sommes en train de réfléchir, dans le cadre des prochaines maquettes, à améliorer ce point.

Nous sommes toutefois bien conscients que la mobilité internationale ne fait pas encore assez partie de la "culture" des étudiants de Lettres (le barrage de la langue est certainement à prendre en compte) alors qu'elle est presque un automatisme dans les UFR de Langue, certes, mais aussi de GHES et dans la plupart des UFR de sciences où les étudiants sont sans doute moins freinés par la question de la maîtrise de la langue (bibliographie anglophone dans les filières scientifiques; projets de master à rédiger sur le "terrain" en GHES). Il nous faut donc tâcher de développer davantage cette "culture" de l'expérience d'études à l'étranger.

• Stages

Remarques de l'HCERS « De nombreux stages sont également proposés aux étudiants, dans le cadre national comme à l'international, via des partenariats souvent prestigieux, et c'est un atout supplémentaire pour la professionnalisation. On ne sait toutefois pas précisément combien d'étudiants choisissent d'effectuer un stage. »

Commentaires La vingtaine d'étudiants du parcours édition effectue un stage obligatoire de trois à six mois au cours du second semestre de la L3. La recherche de stage est difficile mais elle aboutit notamment grâce à un réseau important d'anciens étudiants du parcours édition (250 étudiants) aujourd'hui en alternance ou employés dans l'édition. Les entreprises sont réticentes parce qu'elles n'ont pas l'habitude de confier autant de responsabilités à des étudiants de licence, travaillant d'ordinaire avec des étudiants de master. Mais les stages se passent presque tous très bien, et les entreprises qui nous connaissent reprennent nos stagiaires.

La trentaine d'étudiants métiers de l'écrit de L3 n'ont pas de stage obligatoire mais certains choisissent de faire un stage au dernier semestre afin d'avoir un dossier plus fort pour candidater aux concours. Suite à la remarque de l'HCERES, il est décidé que le recensement des étudiants ayant effectué un stage sera mieux assuré à partir de la rentrée prochaine, en lien avec les responsables du suivi des stages à l'UFR et avec le service dédié de l'université.

• Taux de réussite des étudiants

Remarques de l'HCERS « Le taux de réussite en première année (L1) est en hausse par rapport à l'ancienne maquette (un peu moins de 50 % depuis 2014) mais reste inférieur aux moyennes généralement constatées pour ce type de formation. Il est d'autant plus dommage qu'il ne soit pas analysé. »

Commentaires • *Préambule*

Nous ne disposons pas encore, lors de la remise du Bilan de notre formation à l'HCERS en septembre 2017, des documents fournis par l'OVE sur lesquels nous nous sommes appuyés pour fournir la réponse ci-dessous. Ces documents, fournis aux composantes en février 2018, sont :

-Les résultats d'une enquête d'évaluation des conditions de vie et de formation à Paris-Diderot menée auprès des étudiants effectuant leur 1^e année en 2016-2017. Pour cette première enquête le taux de réponse est de 40% (28% de réponses émanant du secteur Arts, Lettres et Langues : ALL)

-Les résultats d'une enquête sur les premières semaines à l'université des néo-bachelier.e.s inscrit.e.s dans l'établissement (34% des étudiants, toutes formations confondues ont répondu au questionnaire qui affine les réponses en fonction des formations)

1. *Éléments positifs*

Les étudiants inscrits en 1^e année en Lettres sont en majorité des néo-bacheliers (26,6%). Ils ont été pour 75% d'entre eux inscrits dans la formation espérée initialement après la Terminale. Seul.e.s 7 % des répondant.e.s déclarent s'être retrouvé.e.s par hasard au sein de la formation suivie durant l'année universitaire 2016-2017. De façon générale, les étudiant.e.s estiment avoir bénéficié de bonnes conditions d'accueil au sein de leur formation (87 % des répondant.e.s).

-Plus de 7 sur 10 considèrent que le secrétariat de leur composante en charge de leur scolarité était disponible.

-En matière d'information et de communication, 85 % ont été suffisamment renseigné.e.s sur le contenu de leur formation et ont rapidement eu connaissance de leur emploi du temps.

-73 % ont été bien informé.e.s des modalités de validation des UE et les deux tiers ont eu connaissance des spécialités et options offertes dans leur composante.

-Le contenu de la formation est conforme aux attentes de 95 % des étudiant.e.s et 84 % estiment que l'articulation et la cohérence de l'ensemble des enseignements suivis étaient satisfaisantes.

-Enfin, 74 % déclarent avoir facilement pu accéder à leurs enseignants en dehors des cours.

2. *Éléments pouvant exercer un impact négatif sur la réussite des étudiants :*

-Proportion d'étudiants boursiers : La proportion d'étudiant.e.s boursier.ère.s est de plus d'un tiers parmi les inscrit.e.s pour l'année universitaire 2016-2017.

- Étudiants exerçant un travail rémunéré

35% des étudiants du domaine ALL exercent une activité rémunérée parallèlement à leurs études (plus on progresse dans le niveau d'études et plus la proportion d'étudiant.e.s salarié.e.s s'accroît.)

* Parmi ceux/celles qui exercent une activité salariée, la majorité travaille à temps partiel (92 %). L'exercice d'une activité rémunérée à plein temps est rare en 1^e année (8%)

-Trajets :

Plus d'un.e répondant.e sur deux déclare mettre entre 30mn et 1 heure pour se rendre de son domicile à son lieu d'études et un cinquième moins de 30mn. Environ un quart a un temps de trajet compris entre 1h et 1h30

-Absentéisme : 27% des étudiants du secteur ALL déclarent qu'il leur était impossible d'assister à certains des enseignements (cours, TD, TP) : cette absence aux cours s'explique parfois par des chevauchements de cours mais surtout par l'exercice d'une activité professionnelle (41 %). En première année, le manque de motivation est la principale raison citée par les répondant.e.s pour justifier leur absence aux enseignements (58 %).

-Temps consacré au travail universitaire

Les répondant.e.s ont déclaré pour un quart travailler leurs cours au moins 9 heures par semaine en dehors des périodes d'examens. Un cinquième y consacre 6 à 8h par semaine et un tiers entre 3h et 5h. La proportion d'étudiant.e.s n'effectuant pas de travail personnel régulier est de 7 %.

-Si les réunions de rentrée trouvent un accueil favorable parmi 94% des étudiants, ils sont 38% à trouver les inscriptions pédagogiques compliquées.

- Lors de la rentrée de septembre, les néo-bachelier.e.s évaluent en moyenne leur niveau de motivation à 8 sur une échelle allant de 1 à 10. Après quelques semaines de formation, le niveau de motivation des néo-bachelier.e.s diminue : il perd 1 point pour atteindre 7 au moment de la réalisation de l'enquête.

- La nouvelle vie universitaire des néo-bachelier.e.s a engendré un certain nombre de difficultés d'adaptation. Les principales concernent l'organisation personnelle de leur travail (pour 50 % d'entre eux/elles à LSH), les méthodes de travail (40 % à LSH) et le niveau de connaissances exigées (30,2 % à LSH). Enfin, il est à noter que l'orientation dans les bâtiments s'avère complexe pour la moitié des néo-bachelier.e.s.

3. Analyse

Il semblerait que le taux d'échec en L1 ne soit pas tant lié à l'organisation des études ou à l'information fournie aux étudiants qu'au nombre important d'étudiants qui travaillent et qui consacrent un temps limité au travail personnel.

-Une utilisation plus efficace et plus soutenue de l'ENT (espace numérique de travail) par les enseignants pourrait venir en aide aux étudiants forcés d'être absents.

-Les difficultés d'adaptation concernant l'organisation personnelle de leur travail, les méthodes de travail et le niveau de connaissances exigées pourraient être en partie résolues si on disposait des moyens nécessaires à la création de groupes de remise à niveau et de soutien au cours de la L1. En effet, 63 % des étudiants interrogés souhaitent davantage de modalités de soutien. La disparition du tutorat liée à la suppression du plan réussite en licence n'a pas amélioré la situation.

• Devenir des étudiants

Remarques de l'HCERS« Ce qui pêche le plus, c'est probablement le suivi des étudiants, qui pourrait être affiné : les documents en annexe ne présentent pas d'éléments sur le devenir des étudiants non-diplômés, sur d'autres poursuites éventuelles d'études, ou sur l'éventuelle insertion professionnelle immédiatement après la L3. »

Commentaires

• Preamble

Les chiffres qui suivent émanent des résultats d'une enquête de l'OVE : Le devenir des diplômé.e.s de Licence Générale Enquête auprès des diplômé.e.s 2015 de Licence générale non réinscrit.e.s à l'université Paris Diderot

Parmi les 1 572 étudiant.e.s ayant obtenu leur diplôme de Licence Générale à l'université Paris Diderot en 2015, 891 (soit 57 %) poursuivent leurs études dans l'établissement à la rentrée suivante. L'enquête de l'OVE examine le devenir des 681 diplômé.e.s (43 %) qui quittent l'université Paris Diderot.

Le taux de réponse s'élève à 62 % et les chiffres fournis concernent les différents domaines de formation. Parmi les personnes ayant répondu 41,4 % appartiennent au domaine Arts, Lettres, Langues (ALL) (contre 20,4% en Sciences Humaines et Sociales (SHS) et 32% en Sciences, Technologies, Santé (STS) et 6% en Droit, Economie, Gestion (DEG)

• Éléments généraux Chiffres pour le secteur ALL

- 52% des étudiants se réinscrivent en master à l'issue de la L3

- 48 % sont « sortants »

-La population des sortant.e.s est très féminisée : les femmes représentent quasiment les trois quarts des diplômé.e.s ayant quitté l'établissement.

-L'âge moyen des diplômé.e.s sortant.e.s est de 22 ans.

-37 % des sortant.e.s ont validé leur Licence générale 3 années après le baccalauréat et 23 % 4 années plus tard. Pour 27 % des diplômé.e.s, il s'est écoulé au moins 5 années entre leur réussite au Baccalauréat et l'obtention de leur Licence générale.

• Situation des diplômé.e.s sortant.e.s six mois après l'obtention de la Licence

1. Sortants en poursuite d'études : 37% dans le secteur ALL (nettement moins que dans le domaine santé mais chiffre semblable à celui du secteur Sciences)

-Plus de 8 sur 10 s'engagent dans une formation de niveau Master 1. La plupart sont en formation initiale dans des universités franciliennes.

-6 % des sortant.e.s en études se sont dirigé.e.s vers les ESPE (Ecoles Supérieures de Professorat des Ecoles).

-7 % ont intégré une école supérieure artistique et culturelle et 6 % un grand établissement (IEP Paris, INALCO, EHESS, CNAM, ENSSIB, IPGP, MNHN...).

-Les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité ont attiré 4 % des sortant.e.s.

Le changement d'établissement résulte avant tout d'une offre de formation insuffisante ou mal adaptée aux vœux des étudiant.e.s :

- 6 sur 10 ne se sont pas réinscrit.e.s à Paris Diderot car la formation ou le concours souhaité n'était pas proposé par l'établissement.
- 26 % ont opté pour une formation plus professionnalisante.
- 25% recherchaient une formation avec de meilleurs débouchés.
- 22 % avaient envie de changer d'environnement.
- 16 % expliquent que la formation ou la préparation au concours proposée à Paris Diderot ne répond pas à leurs attentes et 10 % ont anticipé l'inscription dans le Master 2 de leur choix
- 12 % préparent un concours en parallèle de leur formation. Il s'agit essentiellement d'étudiant.e.s qui souhaitent devenir Professeur des Ecoles (2% des répondants préparent le concours d'assistant spécialisé dans les bibliothèques)

Profil : jeunes, ayant obtenu un bac généraliste

2. Sortants en situation d'emploi ou recherche d'emploi : 58% dans le secteur ALL

-11% occupent un emploi. La moitié un emploi stable en CDI, l'autre moitié occupe un emploi plus précaire : CDD, intérim, contrat de professionnalisation, contrat d'insertion ou service civique. Le secteur du commerce, transports, hébergement et restauration est le premier recruteur des diplômé.e.s (la moitié). Les autres diplômé.e.s se répartissent dans des domaines très divers tels que le secteur de l'enseignement, des Arts, spectacles et activités récréatives. Les emplois occupés sont majoritairement peu qualifiés (niveau employé ou de catégorie C de la Fonction Publique). 5 répondant.e.s ont un travail de niveau cadre.

- Plus de la moitié des diplômé.e.s sortant.e.s en emploi ont suivi des unités d'enseignement et de professionnalisation (PPP) au cours de la Licence 3.

- 65 % des diplômé.e.s en emploi (31 répondant.e.s) exerçaient déjà une activité rémunérée au cours de la 3ème année de Licence.

- 4% sont en recherche d'emploi : Le manque d'expérience professionnelle et le nombre insuffisant d'offres d'emploi sont les deux obstacles les plus cités par les étudiants sortants rencontrant des difficultés dans leur recherche d'emploi.

-Noter que pour 54 % des répondant.e.s entré.e.s dans la vie active, l'arrêt des études n'est que temporaire.

3. Autres situations

35% des étudiants sortants déclare être dans une autre situation (année sabbatique : voyage, séjour linguistique, service volontaire européen (SVE), service civique... Cette catégorie comprend également les répondant.e.s qui font une année à l'étranger en tant qu'assistant.e de français.)

Conclusion

En tenant compte de l'ensemble des diplômé.e.s de Licence en 2015 pour lesquel.le.s la situation est connue au 1er janvier 2016, plus de 90 % poursuivent des études l'année suivante, que ce soit à Paris Diderot ou dans un autre établissement

Licence

Mention : Licence Sciences du langage

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Le choix d'une licence suspendue est le résultat d'une consciencieuse réflexion stratégique. Ce choix acquiert plein sens si l'on considère notre Licence dans le cadre des offres existantes en Sciences du Langage au niveau local et en particulier dans les Universités de la COMUE, certaines desquelles proposent déjà des Licences complètes en SdL. Notre L3 permet d'avoir les bases nécessaires pour aborder la discipline à un niveau plus complexe et donc elle ouvre les voies vers des masters, en Sciences du Langage ou dans de disciplines proches. Il est important de souligner que ce choix original d'une Licence suspendue est pleinement soutenu par le CFVU de notre établissement.

Concernant l'articulation majeure/mineure, les difficultés rencontrées dans les années passées, notamment liées à l'organisation de l'emploi du temps, ne sont pas spécifiques à la Licence SdL mais à toutes les Licences et sont donc prises en compte au niveau de l'établissement. De notre part, pour ce qui concerne le rapport avec l'UFR de Lettres, une bi-licence Lettres/SdL pour les deux premières années est en train de se mettre en place pour la prochaine maquette.

Si un conseil de perfectionnement n'a jamais été mis en place, un pilotage des étudiants est toutefois déjà largement et efficacement assuré par plusieurs acteurs au sein de l'UFR. Les étudiants reçoivent un suivi presque individuel par moyen des responsables de Licence et des responsables des trois parcours LTE, FLE et LI. Le souci pour la réussite des étudiants, la réflexion sur la mise en place de pédagogies plus efficaces ainsi que sur les contenus des cours sont à l'ordre du jour de conseils pédagogiques réguliers entre enseignants, ainsi que, de façon plus ponctuelle, du conseil même de l'UFR.

Pour ce qui concerne la mobilité sortante, malgré l'encouragement et l'importance que l'UFR lui accorde, la Licence étant d'une seule année, la procédure administrative à mettre en place est souvent trop longue (généralement préparée l'année précédente, ce qui n'est pas possible dans le cas de notre Licence). Pour la même raison, le séjour à l'étranger est de toutes manières toujours limité au deuxième semestre.

Licence professionnelle

Mention : Métiers de la communication : chargé de communication

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université Paris Diderot ne formule aucune observation.

Master

Mention : Cinéma, documentaire, médias

Observations relatives à l'évaluation par le Haut
conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur

L'Université Paris Diderot ne formule aucune observation.

Master

Mention : Etudes anglophones

Observations relatives à l'évaluation par le Haut
conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur

L'Université Paris Diderot ne formule aucune observation.

Master

Mention : Langues, littératures, civilisations étrangères
et régionales

Observations relatives à l'évaluation par le Haut
conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur

La section d'études vietnamiennes estime important de signaler dans la rubrique « positionnement dans l'environnement », p.2 du rapport que la spécialité Vietnamien est également la seule en France et que cette spécialité a également tissé un réseau de collaborations avec des institutions et organismes en France (EHESS, EPHE, notamment).

De plus la section d'études vietnamiennes compte à ce jour 3 conventions actives avec des Universités au Vietnam (Université de Sciences Sociales et Humaines de Hanoï, Université de Sciences Sociales et Humaines de Ho Chi Minh Ville et Université de Pédagogie de Ho Chi Minh Ville).

Master

Mention : Lettres

Observations relatives à l'évaluation par le Haut
conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur

L'Université Paris Diderot ne formule aucune observation.

Master

Mention : Sciences du langage

Observations relatives à l'évaluation par le Haut
conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur

L'Université Paris Diderot ne formule aucune observation.

Master

Mention : Langues étrangères appliquées

Observations relatives à l'évaluation par le Haut
conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur

L'Université Paris Diderot ne formule aucune observation.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)